



HAL
open science

À propos de l'observation médicale de Louis XIV (1638-1715) et de son diabète

Mélanie Guérin Boyer

► **To cite this version:**

Mélanie Guérin Boyer. À propos de l'observation médicale de Louis XIV (1638-1715) et de son diabète. Médecine humaine et pathologie. 2018. dumas-02094152

HAL Id: dumas-02094152

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02094152>

Submitted on 9 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ de CAEN - NORMANDIE

FACULTÉ de MÉDECINE

Année 2018

THÈSE POUR L'OBTENTION
DU GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement le : 10 octobre 2018

par

Madame MELANIE GUERIN BOYER

Née le 18 mars 1985 à FLERS (*ORNE*)

A propos de l'observation médicale de Louis XIV (1638-1715)
et de son diabète

Président : Monsieur le Professeur REZNIK Yves, PUPH endocrinologie

Membres : Madame le Docteur GUILLON-METZ Françoise, PH endocrinologie, directrice de thèse

Monsieur le Professeur GERARD Jean-Louis, PH anesthésiologie réanimation

Monsieur le Docteur SAINMONT Nicolas, MCU médecine générale

Année Universitaire 2017 / 2018**Doyen**

Professeur Emmanuel TOUZÉ

Assesseurs

Professeur Paul MILLIEZ (pédagogie)

Professeur Guy LAUNOY (recherche)

Professeur Sonia DOLLFUS & Professeur Evelyne EMERY (3^{ème} cycle)**Directrice administrative**

Madame Sarah CHEMTOB

PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS - PRATICIENS HOSPITALIERS

M.	AOUBA Achille	Médecine interne
M.	AGOSTINI Denis	Biophysique et médecine nucléaire
M.	AIDE Nicolas	Biophysique et médecine nucléaire
M.	ALLOUCHE Stéphane	Biochimie et biologie moléculaire
M.	ALVES Arnaud	Chirurgie digestive
M.	BABIN Emmanuel	Oto-Rhino-Laryngologie
M.	BÉNATEAU Hervé	Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie
M.	BENOIST Guillaume	Gynécologie - Obstétrique
M.	BERGER Ludovic	Chirurgie vasculaire
M.	BERGOT Emmanuel	Pneumologie
M.	BIBEAU Frédéric	Anatomie et cytologie pathologique
Mme	BRAZO Perrine	Psychiatrie d'adultes
M.	BROUARD Jacques	Pédiatrie
M.	BUSTANY Pierre	Pharmacologie
Mme	CHAPON Françoise	Histologie, Embryologie
Mme	CLIN-GODARD Bénédicte	Médecine et santé au travail
M.	COQUEREL Antoine	Pharmacologie
M.	DAO Manh Thông	Hépatologie-Gastro-Entérologie
M.	DAMAJ Ghandi Laurent	Hématologie
M.	DEFER Gilles	Neurologie
M.	DELAMILLIEURE Pascal	Psychiatrie d'adultes
M.	DENISE Pierre	Physiologie
M.	DERLON Jean-Michel <small>Éméritat jusqu'au 31/08/2018</small>	Neurochirurgie
Mme	DOLLFUS Sonia	Psychiatrie d'adultes
M.	DREYFUS Michel	Gynécologie - Obstétrique
M.	DU CHEYRON Damien	Réanimation médicale
M.	DUHAMEL Jean-François <small>Éméritat jusqu'au 31/08/2018</small>	Pédiatrie

Mme	ÉMERY Evelyne	Neurochirurgie
M.	ESMAIL-BEYGUI Farzin	Cardiologie
Mme	FAUVET Raffaèle	Gynécologie – Obstétrique
M.	FISCHER Marc-Olivier	Anesthésiologie et réanimation
M.	GÉRARD Jean-Louis	Anesthésiologie et réanimation
M.	GUILLOIS Bernard	Pédiatrie
Mme	GUITTET-BAUD Lydia	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
M.	HABRAND Jean-Louis	Cancérologie option Radiothérapie
M.	HAMON Martial	Cardiologie
Mme	HAMON Michèle	Radiologie et imagerie médicale
M.	HANOUIZ Jean-Luc	Anesthésiologie et réanimation
M.	HÉRON Jean-François Éméritat jusqu'au 31/08/2018	Cancérologie
M.	HULET Christophe	Chirurgie orthopédique et traumatologique
M.	HURAUT de LIGNY Bruno Éméritat jusqu'au 31/01/2020	Néphrologie
M.	ICARD Philippe	Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire
M.	JOIN-LAMBERT Olivier	Bactériologie - Virologie
Mme	JOLY-LOBBEDEZ Florence	Cancérologie
Mme	KOTTLER Marie-Laure	Biochimie et biologie moléculaire
M.	LAUNOY Guy	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
M.	LE COUTOUR Xavier	Epidémiologie, économie de la santé et prévention
Mme	LE MAUFF Brigitte	Immunologie
M.	LEPORRIER Michel Éméritat jusqu'au 31/08/2020	Hématologie
M.	LEROY François	Rééducation fonctionnelle
M.	LOBBEDEZ Thierry	Néphrologie
M.	MANRIQUE Alain	Biophysique et médecine nucléaire
M.	MARCÉLLI Christian	Rhumatologie
M.	MARTINAUD Olivier	Neurologie
M.	MAUREL Jean	Chirurgie générale
M.	MILLIEZ Paul	Cardiologie
M.	MOREAU Sylvain	Anatomie/Oto-Rhino-Laryngologie
M.	MOUTEL Grégoire	Médecine légale et droit de la santé
M.	NORMAND Hervé	Physiologie
M.	PARIENTI Jean-Jacques	Biostatistiques, info. médicale et tech. de communication
M.	PELAGE Jean-Pierre	Radiologie et imagerie médicale
Mme	PIQUET Marie-Astrid	Nutrition
M.	RAVASSE Philippe	Chirurgie infantile
M.	REZNIK Yves	Endocrinologie
M.	ROUPIE Eric	Thérapeutique
Mme	THARIAT Juliette	Radiothérapie
M.	TILLOU Xavier	Urologie
M.	TOUZÉ Emmanuel	Neurologie
M.	TROUSSARD Xavier	Hématologie
Mme	VABRET Astrid	Bactériologie - Virologie
M.	VERDON Renaud	Maladies infectieuses

Mme	VERNEUIL Laurence	Dermatologie
M.	VIADER Fausto	Neurologie
M.	VIVIEN Denis	Biologie cellulaire
Mme	ZALCMAN Emmanuèle	Anatomie et cytologie pathologique

PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS

M.	LUET Jacques Éméritat jusqu'au 31/08/2018	Médecine générale
----	---	-------------------

PROFESSEUR ASSOCIÉ DES UNIVERSITÉS A TEMPS PLEIN

M.	VABRET François	Addictologie
----	-----------------	--------------

PROFESSEURS ASSOCIÉS DES UNIVERSITÉS A MI-TEMPS

M.	de la SAYETTE Vincent	Neurologie
Mme	DOMPMARTIN-BLANCHÈRE Anne	Dermatologie
Mme	LESCURE Pascale	Gériatrie et biologie du vieillissement
M.	SABATIER Rémi	Cardiologie

PRCE

Mme	LELEU Solveig	Anglais
-----	---------------	---------

Année Universitaire 2017 / 2018**Doyen**

Professeur Emmanuel TOUZÉ

Assesseurs

Professeur Paul MILLIEZ (pédagogie)

Professeur Guy LAUNOY (recherche)

Professeur Sonia DOLLFUS & Professeur Evelyne EMERY (3^{ème} cycle)**Directrice administrative**

Madame Sarah CHEMTOB

MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITÉS - PRATICIENS HOSPITALIERS

M.	ALEXANDRE Joachim	Pharmacologie clinique
Mme	BENHAÏM Annie	Biologie cellulaire
M.	BESNARD Stéphane	Physiologie
Mme	BONHOMME Julie	Parasitologie et mycologie
M.	BOUVIER Nicolas	Néphrologie
M.	COULBAULT Laurent	Biochimie et Biologie moléculaire
M.	CREVEUIL Christian	Biostatistiques, info. médicale et tech. de communication
Mme	DEBRUYNE Danièle Éméritat jusqu'au 31/08/2019	Pharmacologie fondamentale
Mme	DERLON-BOREL Annie Éméritat jusqu'au 31/08/2020	Hématologie
Mme	DINA Julia	Bactériologie - Virologie
Mme	DUPONT Claire	Pédiatrie
M.	ÉTARD Olivier	Physiologie
M.	GABEREL Thomas	Neurochirurgie
M.	GRUCHY Nicolas	Génétique
M.	GUÉNOLÉ Fabian sera en MAD à Nice jusqu'au 31/08/18	Pédopsychiatrie
M.	HITIER Martin	Anatomie - ORL Chirurgie Cervico-faciale
M.	LANDEMORE Gérard sera en retraite à partir du 01/01/18	Histologie, embryologie, cytogénétique
M.	LEGALLOIS Damien	Cardiologie
Mme	LELONG-BOULOUARD Véronique	Pharmacologie fondamentale
Mme	LEPORRIER Nathalie Éméritat jusqu'au 31/10/2017	Génétique
Mme	LEVALLET Guénaëlle	Cytologie et Histologie
M.	LUBRANO Jean	Chirurgie générale
M.	MITTRE Hervé	Biologie cellulaire
M.	REPESSÉ Yohann	Hématologie
M.	SESBOÛÉ Bruno	Physiologie
M.	TOUTIRAIS Olivier	Immunologie

MAITRES DE CONFERENCES ASSOCIÉS DES UNIVERSITÉS A MI-TEMPS

Mme	ABBATE-LERAY Pascale	Médecine générale
M.	COUETTE Pierre-André	Médecine générale
M.	GRUJARD Philippe	Médecine générale
M.	LE BAS François	Médecine générale
M.	SAINMONT Nicolas	Médecine générale

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer tous mes remerciements et ma gratitude infinie envers ma directrice de thèse, le Dr Françoise Guillon-Metz, qui n'a eu de cesse de me soutenir et de m'encourager dans ce travail de recherche.

Je remercie également les membres du jury pour leur intérêt apporté à ce travail.

Merci à mes amis pour le temps passé à relire cette thèse, et pour leurs conseils avisés.

Merci aux différents médecins rencontrés lors de mes stages, mais également à tous les soignants qui m'ont appris à soigner et m'ont communiqué leur passion.

Enfin, un immense merci à ma famille de m'avoir poussée à réaliser mes rêves. Mes parents Martine et Christian, mon mari Laurent ont toujours été là pour moi.

Lucie et Manon, mes enfants, mes soleils.

INTRODUCTION

Nous connaissons tous Louis XIV , le Roi - Soleil , un roi absolu à l'administration redoutable , un guerrier ,un amoureux de femmes ,un bâtisseur dont le règne fut le plus long de l'Histoire de France , mais l'Homme infiniment moins ... ,un patient comme tout un chacun, avec ses petites maladies ,et les autres plus sérieuses, déjà exposées par mains auteurs talentueux . Dans son observation médicale, nous retracerons la pathologie purement médicale puis chirurgicale et enfin qui n'a pas été étudiée, la pathologie métabolique essentiellement le diabète de type II.

La médecine de l'époque mérite -t-elle bien sa mauvaise réputation ou participe- t-elle à la grandeur de ce siècle ou les deux même temps ? En relatant plusieurs points sur la médecine de cette époque, nous essayerons de répondre à cette interrogation .La formation des médecins, leur place dans la société, leur proximité du roi, le diagnostic des maladies et la thérapeutique, la relation médecin-malade dans un cadre nosologique de l'époque vont être revisités dans ce travail rétrospectif et analytique .

Nous nous appuyerons sur le Journal de Santé du Roi dont nous détaillerons le contenu et ses auteurs mais aussi sur les récits des proches de Louis XIV et notamment pour sa fin le Journal de frères Anthoine réédité récemment.

Dans le cadre du diabète de type II qui nous intéresse, nous proposerons un essai de généalogie médico historique des Bourbon et des Hasbourg.

SOMMAIRE

MATERIEL ET METHODES

- I) Matériel
 - A) Sources bibliographiques
 - B) Sources picturales
- II) Méthodologie

LE CONTEXTE MEDICO-HISTORIQUE

- I) Le Roy
- II) Les médecins et chirurgiens royaux
 - A) Les médecins de la Cour
 - B) Les chirurgiens de la Cour
- III) La Médecine au XVII^e siècle
 - A) Les années d'étude
 - B) Le diagnostic
 - C) La physiologie
 - D) Les maladies et les traitements

LA VIE MEDICALE DE LOUIS XIV

- I) L'observation
- II) Le procès-verbal de l'autopsie

COMMENTAIRES DE L'OBSERVATION

- I) En médecine générale

- A) La gale
- B) La variole
- C) Les indigestions
- D) La dureté au tétin
- E) La blennorragie
- F) La fièvre typhoïde
- G) La dysenterie
- H) La rougeole
- I) La pituite
- J) Les vapeurs
- K) L'ophtalmie
- L) Les fièvres et le paludisme
- M) Les vers
- N) La goutte
- O) Les rhumatismes
- P) Les hémorroïdes
- Q) L'otite
- R) Les dartres

II) En chirurgie

- A) Les troubles dentaires
- B) Le bras démis
- C) La fistule naso-palatine
- D) La fistule anale
- E) Le phlegmon de la joue
- F) L'anthrax de la nuque

LE DIAGNOSTIC DU DIABETE DE TYPE II

I) Que savons-nous du diabète de type II en 2018 ?

II) Que savons-nous du diabète de type II en 1715 ?

II) La gangrène diabétique et la mort du roi

ETUDE GENETIQUE DU DIABETE DE BOURBONS

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ICONOGRAPHIE 1

ICONOGRAPHIE 2

ICONOGRAPHIE 3

MATERIEL ET METHODES

I) Matériel

A) Sources bibliographiques :

Ces sources sont très nombreuses, tout d'abord

Le Journal de Santé tenu par ses médecins et arrêté en 1711, 4 ans avant sa mort¹.

Le journal des frères Anthoine, ses serviteurs².

La correspondance d'un certain nombre de Grands de la Cour :

Le duc de Saint-Simon³

La princesse Palatine, sa belle-sœur⁴

La Grande Mademoiselle, sa nièce

Madame de Motteville, sa gouvernante¹

Et d'autres nobles et abbés de la Cour.

En ce qui nous concerne, nous étudierons plus spécifiquement le Journal de Santé édité par Stanis Pérez¹ ainsi que le Journal des frères Anthoine nouvellement réédité².

Le Journal de Santé du Roi est l'œuvre des trois Premiers médecins de Louis XIV : Antoine Vallot (1594-1671), Antoine d'Aquin (1632-1696) et Guy-Crescent Fagon (1638-1718). Il couvre la presque totalité de l'existence du souverain, puisqu'il débute en 1647 et s'achève en 1711, c'est-à-dire quatre ans avant sa mort.

L'existence d'un tel journal n'est pas un fait nouveau au dix-septième siècle en France. Nous citerons simplement le journal d'Héroard, rédigé entre 1601 et 1627, qui relate une chronique très quotidienne de la vie du roi Louis XIII avec principes éducatifs, vie de la Cour, hygiène, conseils alimentaires⁵. En cela, il s'oppose à l'ouvrage précédent, qui est un compte rendu rétrospectif, tenu à jour chaque année, des différentes affections du roi.

Les quatre années de la fin de sa vie seront relatées par les frères Anthoine, soit qu'il n'y ait pas eu de journal « terminal » à cause de la fatigue et de la lassitude de son dernier auteur Fagon, devenu âgé⁵, soit que l'ouvrage ait disparu ou ait été volé, les derniers instants difficiles nuisant à l'image de grandeur du patient.

Jean (1642-1724) et François (16.-1726) Anthoine, les serviteurs du roi, nous font entrer dans l'intimité vécue, heure par heure, minute par minute des derniers jours de Louis XIV. Leur récit, qui couvre du 10 août au 23 octobre 1715, constitue un miroir de la monarchie avec le ballet des enfants légitimés, de Madame de Maintenon, des courtisans à l'affût, mais aussi une assez belle observation clinique d'un patient en fin de vie, d'un monde médical et chirurgical en désaccord permanent et en proie à ses limites, la comédie des médecins autour du roi mourant, restant digne malgré tout, n'aurait pas déplu à Molière.

B) Sources picturales :

Choisis sur Internet, les portraits de Louis XIV à différents âges de sa vie permettent une corrélation avec les pathologies que nous allons étudier.

Dans l'annexe 1, le tableau 1, qui représente Louis XIV enfant avec son frère Philippe d'Orléans dit « Monsieur », est conservé au Musée de Versailles .Ce tableau attribué aux frères Henri et Charles BEAUBRUN On remarquera que Monsieur est habillé en fille, alors que Louis est déjà habillé comme un adulte mâle... On voulut dès le départ éviter que se reproduise le conflit ayant opposé leur père Louis XIII à son frère Gaston d'Orléans

Le tableau 2, peint par Juste d'Egmont en 1654, nous montre Louis XIV à quinze ans, en majesté.

Le tableau 3 : Louis XIV à 72 ans, est en famille, assis, avec Mgr le Grand Dauphin en arrière, en habit rouge le duc de Bourgogne, Madame de VENTADOUR avec le duc de Bretagne, le petit enfant habillé en fille selon la coutume .Les trois mourront de maladie avant le roi.

Le tableau 4 est la cire bien connue de la fin de vie de Louis XIV.

Le tableau 5 montre Louis XIV à table avec ses courtisans.

II) Méthodologie

Le plan de ce travail va suivre l'observation médicale du roi depuis sa petite enfance jusqu'à sa mort ; il est donc chronologique. Il va s'organiser autour des récits des trois Premiers médecins, successifs de Louis XIV. Chaque maladie présentée par le monarque - patient, sera analysée avec la reprise du vocabulaire latin et grec, connu de l'époque, replacé dans le cadre de la théorie des humeurs. La thérapeutique, lorsqu'elle est évoquée, sera discutée et reprise selon les critères de l'époque, parfois même si l'archiâtre n'en parle pas.

Le diabète de type II, l'hypertension artérielle, méconnus au dix-septième siècle, seront recherchés tout au long de l'observation, du fait que le roi est mort d'une gangrène diabétique, la maladie n'était donc pas récente. La goutte souvent associée, nous aidera dans la démarche.

LE CONTEXTE MEDICO- HISTORIQUE

I) LE « ROY »

Notre propos ne sera pas de reprendre les travaux sur la vie politique, la vie sentimentale, la vie artistique et architecturale, qui mettent en valeur le règne du Roi-Soleil. Un homme qui a vécu 77 ans : c'est un très long règne pour la France, peut-être un peu trop long, diraient certains. Il a été atteint de nombreuses maladies. Toujours est-il que le Roi a soutenu les sciences, en général les médecines nouvelles et surtout la chirurgie et ses chirurgiens.

II) LES MEDECINS ET CHIRURGIENS ROYAUX

A) Les médecins de la Cour.

Ce sont les archiâtres. Ainsi nomme-t-on les Premiers médecins. Ils ne dépendent pas d'une charge, mais d'une nomination qu'ils doivent au Roi, et qui s'achève avec lui ou par leur mort. Après avoir prêté serment, ils prennent place parmi les grands Officiers de la couronne, et n'obéissent qu'au souverain. Leurs fonctions sont variées, comme leurs privilèges. Ils assistent chaque jour au lever du Roi, en passant par l'entrée familière ; ils goûtent les plats, les vins et donnent leur avis sur l'ordonnance des menus. Ils accompagnent partout le souverain dans ses déplacements et à l'occasion des guerres. Ils peuvent inspecter les services de santé militaires. Ils soignent le Roi en toutes circonstances et ont recours à d'autres consultants, choisis par eux ou qu'on leur impose... Ce sont les mêmes enfin qui président à l'autopsie de celui qu'ils ne sont pas parvenus à guérir, mais sans se salir les mains..., ce sont les chirurgiens qui vont la pratiquer⁶.

La place est enviée : pour schématiser, deux écoles rivalisent pour placer leurs élèves à d'aussi hautes fonctions. L'Ecole de l'Université de Montpellier : elle regroupe les médecins « chimistes », qui, du fait de la proximité avec l'Espagne longtemps occupée par les Arabes, ont transmis la médecine grecque et excellent dans l'alchimie. La faculté de Médecine de Paris de son côté, plus tardive de formation, instruit des médecins « galéniques », soucieux de s'en tenir à l'esprit d'origine tel que l'enseignement d'Hippocrate⁶ mais surtout celui de Galien⁷. Ces querelles n'épargnent pas la Cour. Souvent des cabales éclatent. En 1644, un arrêt du Parlement de Paris interdit à tous les médecins étrangers à l'Ecole de Paris d'exercer la médecine dans cette ville et de se rassembler⁸. Quelque temps plus tard, la nomination de Vaultier (1590-1652) à la très haute fonction de Premier médecin du Roi, puis de Vallot et de Daquin (ou d'Aquin), tous trois originaires de Montpellier, assure la revanche des praticiens « chimistes ». La guerre n'en est pas finie pour autant. Certaines différences s'atténueront entre les deux écoles au fil du temps, mais les rivalités persisteront assez longtemps⁶.

Le Premier médecin est secondé par un Médecin ordinaire, qui le remplace en son absence. En 1661, c'est-à-dire lors de la « prise de pouvoir » par Louis XIV (le puissant Surintendant des Finances Nicolas Fouquet 1615-1680 vient d'être arrêté à Nantes, six mois après la mort de son mentor le Premier Ministre le Cardinal Mazarin 1602-1661, le Roi, âgé de vingt ans, a désormais les mains libres pour gouverner. Le personnel médical de la Cour compte, en plus de l'archiâtre et du Médecin ordinaire, huit médecins par quartier, deux médecins anatomistes payés par l'Université de Montpellier, deux médecins mathématiciens et plus de soixante consultants, sans parler des empiriques de passage avec leurs décoctions et leurs élixirs qui font parfois fortune⁶. Les médecins sont habillés comme leurs

contemporains, du moins à la ville. Ils ne portent la robe qu'en certaines circonstances, le chapeau pointu étant une invention de Molière...

Cinq hommes se succèdent à la place de Premier médecin du Roi :

Jacques Cousinot 1587-1646) : déjà médecin de Louis XIII, dont le rôle est modeste, puisqu'il meurt alors que Louis est âgé de huit ans, et que ce dernier n'a pas eu de gros problèmes de santé pendant la petite enfance.

François Vaultier (1590-1652) : formé à la faculté de Montpellier, il est, en 1624, le médecin de la reine Marie de Médicis. Impliqué dans la journée des Dupes (cabale contre le cardinal de Richelieu qui en sort gagnant), il est emprisonné un temps à Senlis, puis à la Bastille où il reste presque douze ans... Après la mort de Richelieu, il rentre en grâce à la Cour et devient le médecin du Cardinal Mazarin puis du roi Louis XIV en 1646. Ce qui provoquera les sarcasmes de son confrère Gui Patin qui écrit : « Il a été douze ans prisonnier du père, et aujourd'hui il est maître de la santé du fils. » La guérison de la variole du jeune souverain en 1647 et la bonne évolution des maladies de Monsieur Philippe d'Orléans, frère du Roi en 1649 lui assureront la plus grande notoriété. Il obtient la Surintendance du Jardin Royal aux dépens de l'un de ses confrères et meurt à l'âge de soixante-trois ans⁶.

Viennent ensuite les trois auteurs du Journal de Santé :

Antoine Vallot(1594-1671) de 1647 à 1670 (figure 1, annexe II)

Antoine Vallot est né à Arles en 1594. Élève de l'Ecole de Montpellier, il se fait bientôt l'ami de Vaultier et devient par son entremise le premier Médecin d'Anne d'Autriche¹. C'est à ce titre qu'il est appelé au chevet de Louis XIV en 1647, alors que le Roi, âgé de neuf ans, débute une variole. À cette date, le premier médecin du roi appelle Vallot en tant que consultant. Ce dernier s'oppose plusieurs fois au point de vue de ses confrères, les sieurs Guénault et Séguin, oncle et neveu. Son intervention se révèle bénéfique, et Vallot ne manque pas de le faire savoir dans les premières pages du Journal car il vient de succéder à Vaultier en 1652 en tant que premier Médecin du Roi⁵. Vallot compte de nombreux adversaires parmi les médecins qui ne se privent pas de faire des gorges chaudes de sa nomination, à commencer par Gui Patin, son plus fidèle ennemi, doyen de la faculté de Paris, qu'il accusa d'avoir acheté sa charge pour 30 000 livres à Mazarin⁶. Par la suite, Gui Patin, connu pour son goût de la polémique et pour ses traits satiriques (digne prédécesseur de notre confrère G. Clémenceau), ne va cesser de s'en prendre à Vallot. Vallot n'a cure des dires de Patin et écrit dans son journal : « *les premiers médecins sont toujours fort enviés des autres et particulièrement de ceux qui sont en passe d'aspirer à une telle dignité* ». Le premier Médecin, qui est aussi Surintendant du Jardin Royal (le Jardin des Plantes actuel) mourut en ce lieu en juin 1671. D'assez mauvaise constitution, il avait été toute sa vie sujet à un asthme opiniâtre, dont il avait de fréquentes crises, accompagnées de fièvres, d'oppression et de crachements de sang. C'est à la suite d'une crise plus violente que les autres qu'il rendit l'âme, on l'a trouvé mort dans son lit. Son éternel rival Gui Patin se dépêcha de lui dresser une oraison funèbre assassine : « *Vallot est au lit, fort pressé de son asthme, peu s'en fallut qu'il n'étouffât avant-hier au soir, mais il fut délivré par une copieuse saignée ; il a reçu l'extrême-onction, c'est pour lui rendre les genoux plus souples pour le grand voyage qui lui reste à faire. Il n'a été qu'un charlatan en ce monde, mais je ne sais ce qu'il y fera dans l'autre, s'il n'y vient cireur de noir à noircir, ou de quelque autre métier où l'on puisse gagner beaucoup d'argent, qu'il a toujours extrêmement aimé. Pour son honneur*

il est mort au Jardin Royal... on ne l'a point vu mourir, on l'a trouvé mort en son lit » (6). Charmant tableau de l'époque...le serment d'Hippocrate est bien loin.

Antoine d'Aquin (ou Daquin (1620-1696) de 1671 à 1694 (figure 2, annexe II)

Antoine d'Aquin est le neveu par alliance de son prédécesseur Antoine Vallot. D'origine juive, petit-fils de rabbin, élève lui aussi de la Faculté de Médecine de Montpellier, il est, après ses études, de retour à Paris où son père était devenu médecin ordinaire du Roi ; il lui succéda dans sa charge. Il est d'abord le Médecin ordinaire de la reine espagnole Marie-Thérèse, première épouse du roi Louis XIV, et sept ans plus tard son premier Médecin puis le médecin du Dauphin. Il succède à Vallot en 1672, c'est-à-dire après plusieurs mois de vacances et d'intrigues, en grande partie grâce à l'appui de Madame de Montespan (1640-1707), à laquelle, à l'époque, le Roi ne refusait rien¹.

Pourtant il ne semble pas avoir brillé par ses compétences⁵. Il était opposé aux nouveautés, écrivit contre le quinquina appelé « remède anglais », car importé de Londres et, que d'autres appliquèrent avec succès pour guérir les fièvres intermittentes. Il s'opposa également au chirurgien Félix sur le traitement de la fistule anale du Roi. Sous l'influence de Madame de Maintenon (1635-1719), deuxième épouse secrète du Roi, il tomba en disgrâce en 1693 et on lui préférera son rival Fagon. Par son ambition et sa rapacité proverbiale, d'Aquin se fit de nombreux ennemis et Saint-Simon³ dressa de lui, selon son habitude, un portrait peu flatteur : « *il était grand courtisan, mais riche, avare, avide, et qui voulait établir sa famille en toutes façons* ». Il demandait sans cesse, voulant des pensions, des abbayes pour les siens. Sa charge lui rapportait 45. 000 livres par an, ce qui lui permit d'acquérir le Comté de Jouy-en-Josas ainsi que la Surintendance des Bains, Eaux et Fontaines Minérales et Médicinales de France. Il meurt deux ans après sa mise en disgrâce. Il fut l'un des praticiens caricaturaux du Grand Siècle qui servirent de modèle à Molière⁶.

Guy-Cressent Fagon (1638-1718) de 1694 à 1711 (figure 3, annexe II)

Né à Paris en 1638, il est le premier Médecin du Roi de 1693 jusqu'à la mort du souverain. Il est le neveu de Guy de la Brosse (1586-1641), fondateur du Jardin du Roi. Après son doctorat en médecine, il exerce à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il apprend la botanique. Antoine Vallot fait appel à lui pour récolter des plantes en France. Il contribue à l'embellissement du Jardin du Roi, actuel Jardin des Plantes. Il écrit le premier catalogue du jardin où quatre mille espèces sont décrites. Il se distingue dans la pratique de la médecine par ses succès et son désintéressement. Il est le médecin de la Dauphine en 1680, nommé ensuite premier médecin du roi Louis XIV en 1693, après le renvoi d'Antoine d'Aquin. La Princesse Palatine⁴ qui déteste Mme de Maintenon, brosse ainsi son portrait à charge : « *c'est une figure dont vous aurez peine à vous faire une idée. Il a les jambes grêles comme celles d'un oiseau, toutes les dents de la mâchoire supérieure noires et pourries, les lèvres épaisses ce qui lui rend la bouche saillante, les yeux couverts, le teint bistre, la figure allongée et l'air aussi méchant qu'il l'est en effet ; mais il a beaucoup d'esprit et il est très politique* ». Tyrannique, il aurait appuyé le discrédit d'Antoine d'Aquin en incriminant la consommation de vin de Champagne, « vin tranquille », à l'époque, par Louis XIV. Il impose la consommation de vin de Bourgogne en 1695, selon le marquis Dangeau, à la table du Roi, avec adjonction de quinquina qui, selon la petite histoire⁶, aurait permis au roi de calmer ses fièvres et de lui conserver toutes ses facultés viriles...

Il est l'un des premiers à reconnaître l'efficacité des eaux de Barèges et du quinquina ; il rédige un mémoire sur les qualités du quinquina en 1703. Il est partisan de la théorie de la circulation du sang, découverte par William Harvey (1578-1657) en 1628 et par là même, s'oppose ainsi à d'autres

scientifiques de la Sorbonne et de la faculté de Médecine de Paris dont Gui Patin. Une plante porte son nom, la Fagonia. Il meurt trois ans après son royal patient⁶.

En relevant les dates de naissance et de mort de chacun, on obtient de jolies moyennes de longévité pour l'époque : de cinquante-neuf à quatre-vingts ans. Et de penser, pour chacun, à l'éloge mortuaire que Fontenelle (1657-1757) réserva à Fagon après sa mort en 1718 : « *son existence est une preuve de son habileté* »⁹.

B) Les chirurgiens de la Cour

Charles - François Félix (1635-1703) (figure 4, annexe II)

Il devient Premier chirurgien du roi Louis XIV, en succédant à Jean Mesnard, autre Premier chirurgien. Félix est resté célèbre pour avoir opéré le Roi d'une fistule anale en novembre 1686¹⁰. Il s'exerce d'abord sur 75 fistuleux de Paris, et conçoit pour cette occasion un bistouri, recourbé à la royale qu'il introduit le long de la fistule à l'aide d'un écarteur. (annexe III). L'opération sans anesthésie, qui dure trois heures, est un succès qui lui vaut les honneurs, et de lancer la mode de la fistule parmi les courtisans qui veulent tous se faire opérer¹.

On rappellera qu'à l'occasion de cet épisode pathologique, Jean-Baptiste Lully, (1653-1687) plus très en faveur à la Cour, composa un Te Deum pour célébrer la réussite de cette opération royale à l'église des Feuillantines. Le compositeur Haendel entendit le morceau de musique, le plagia (selon la légende) pour orchestrer le « God save the King »⁶. Ce moment fut aussi le début de la gangrène diabétique de Lully, qui s'asséna le même jour un coup de canne sur le gros orteil et mourut de cette gangrène, ayant refusé l'amputation proposée¹².

Georges Marechal (1658-1736) (figure 5, annexe II)

D'origine irlandaise par son père, Georges Marechal est le chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, après avoir été reçu quatre ans plus tôt, à l'âge de trente ans, maître en chirurgie, lorsqu'il est appelé par le chirurgien Félix auprès du Roi-Soleil¹¹. Il est déjà connu pour son expérience dans l'opération de la taille, qui consiste à ouvrir la vessie pour en extraire les calculs qui sont retenus et provoquent douleurs, difficultés mictionnelles et infections urinaires. C'est en raison de cette réputation d'extrême habileté que Louis XIV fait appeler Maréchal pour son anthrax ou furoncle du cou. Une grande incision en croix fait jaillir du cou royal, un flot de pus et le roi guérit rapidement. Dès lors, ayant acquis la confiance du souverain et l'amitié de Félix, il noue à la Cour de nombreuses relations, comme Boileau et Racine. Il consulte la reine d'Angleterre, la Montespan et d'autres. La confiance qu'a le roi en Marechal s'accroît encore, quand celui-ci en 1698 réussit à guérir le maréchal de Villeroy d'une *descente d'organes*, dite chirurgie de la bubonçèle jusque dans ses nobles bourses¹¹. Après la mort de Félix, il est nommé premier Chirurgien du royaume en juin 1703. En un peu plus de vingt-cinq ans, l'apprenti chirurgien est devenu un personnage considérable. Fin 1701, il s'est acquis la reconnaissance de Fagon, son alter ego, premier Médecin, en l'opérant avec succès de la taille. D'après Saint-Simon³, c'est Fagon, aidé de Madame de Maintenon, qui favorisa sa nomination. Il est devenu le confident du Roi, faisant parti de la vie quotidienne du souverain. Il le suivait partout notamment à la chasse pour le cas où... C'est ainsi, qu'en 1704, il réduisit avec, dit-on, une *adresse sans égale*, l'épaule luxée du duc de Berry, après une chute de cheval.

En cette année 1715, quand la santé du roi déclina, il s'opposa à Fagon et à Madame de Maintenon, qui sous-estimaient l'état du royal patient². Fagon crut à une sciatique¹, Maréchal comprit très vite que le Roi était perdu. Il ne put rien contre la gangrène, qui atteint la jambe gauche et progressa très vite. Maréchal évoqua la possibilité d'une amputation. Le roi était consentant mais un peu tardivement.

III) LA MEDECINE du 17^e siècle

A) Les années d'études

« *Vita brevis, ars longa* » (la vie est brève, l'art prend du temps), tel est le premier aphorisme d'Hippocrate, et quand ce grand thérapeute le formule, il fait exclusivement allusion à son art personnel, qui réclame en effet nombre de connaissances, une science approfondie autant qu'étendue, avec une riche et sûre expérience⁶. Au dix-septième siècle, on s'applique consciencieusement à la vénérable sentence et pour être admis, il fallait avoir accompli de longues études. Comme la langue de la médecine était le latin, il fallait avoir accompli une scolarité normale et l'on obtiendra le diplôme de bachelier en médecine qu'à condition d'avoir confessé la foi catholique et avoir assisté à tous les services religieux de la Faculté. À moins que le jeune homme ne soit « fils de maître » c'est-à-dire avoir un père médecin, le candidat aura de très gros droits à payer pour son inscription et pour les examens. Pour suivre les études de la faculté de Paris, il fallait aussi trouver un logement parfois insalubre. La pension chez l'habitant pouvait coûter très cher. Notre étudiant philiâtre (du grec philo j'aime, et iatros, médecin) suit son cursus durant les deux premières années, découvre sur les choses naturelles, les non-naturelles et les contre nature. Les choses naturelles comprennent l'anatomie et la physiologie, les choses non naturelles sont l'hygiène et la diététique, et les choses contre nature sont la pathologie et la thérapeutique (6). À Montpellier, Hippocrate et Paracelse règnent en maître, tandis qu'à Paris, Galien est le maître à penser. Les épreuves du baccalauréat comportent nécessairement l'explication d'un aphorisme d'Hippocrate. Même si l'on sait maintenant que cinq à six seulement sont authentiques, Hippocrate représente la grande autorité que l'on ne discute pas, que l'on ne manque pas d'invoquer à l'appui des diagnostics et des décisions. Il suffit qu'Hippocrate l'ait dit. On se contente de commenter inlassablement ses aphorismes et d'en tirer des conclusions selon les règles de la logique scolastique. On oubliait de suivre les indications qui complètent le premier de ces aphorismes, à savoir « l'expérience est trompeuse, le raisonnement difficile »⁶ Le philiâtre doit savoir poursuivre un raisonnement jusqu'au dernier recoin de la logique, tout en s'attachant aveuglément aux opinions des Anciens. On compte aussi sur lui pour combattre les nouvelles découvertes biologiques, les remèdes inédits, la circulation du sang, et l'antimoine⁶.

L'enseignement de la médecine n'avait pas de travaux pratiques sauf la botanique. En fait d'anatomie, l'étudiant devait se contenter de regarder le modeste barbier chirurgien qui disséquait, plutôt rarement, faute de cadavres, les premiers rangs étant tenus par les élèves chirurgiens ; le professeur, lui, ne s'abaisse pas à manier le scalpel : il disserte en lisant le texte de Galien. Notre écolier pouvait être chargé de reprendre la démonstration en latin, même s'il n'a pas vu grand-chose, à peine s'il sait reconnaître le foie, le cœur, les poumons. Quant à la physiologie, on en est encore à discuter la théorie de Harvey (1628) sur la circulation du sang, presque cinquante ans après sa publication, nous y reviendrons plus loin. Si l'enseignement de l'anatomie n'est pas parfait, celui de la botanique a pris un très bel essor⁶. Il convient de savoir distinguer les plantes, dont on compose des médicaments, car la pharmacopée de l'époque est surtout végétale. Le Jardin du Roi a été créé par Louis XIII pour l'instruction des jeunes étudiants en médecine. Ce jardin deviendra un livre commun à tous les étudiants

et le seul livre infallible. Rappelons que le médecin Fagon, neveu du fondateur, naquit au Jardin royal et que Vallot y mourut, tous deux premiers Médecins du Roi. Le bachelier passe une semaine d'examens devant toute la faculté au grand complet et termine par le commentaire d'un aphorisme du maître de COS. Puis l'étudiant prépare sa thèse, selon les règles intangibles du syllogisme avec majeur, mineur et conclusion. Lors de la soutenance, il est de bon ton de faire preuve d'éloquence et de répartie⁶. Le répertoire des sujets de thèse était très vaste avec une tendance nette à s'intéresser aux questions sexuelles (le mal de dents est-il un symptôme de la passion amoureuse ?) ou comme la première thèse de Gui Patin (la femme peut-elle se transformer en homme ?) Toutes ces thèses sont rédigées en latin, ne comportent jamais plus de quatre pages... Mais le baccalauréat ne donne pas encore le droit d'exercer. Il faut obtenir la licence, c'est la liberté d'examiner, de pratiquer et d'exercer tous les autres actes magistraux. Le candidat se prête à un examen particulier, c'est-à-dire qu'il va au domicile de chacun des docteurs qui lui posent des questions pratiques, parfois en présence d'un malade. La Faculté prend ses précautions pour ne pas introduire dans ses rangs un serpent venimeux ou une brebis galeuse (on se rappellera « l'affaire » Théophraste Renaudot (1586-1653) ; elle tient à conserver sa pureté, son intégrité face à l'école de Montpellier⁶. Pour terminer et enfin exercer, le candidat a encore droit à deux cérémonies religieuses et, après avoir financé moult banquets, il peut pratiquer la médecine *hic et ubique terrarum*, à Paris et sur toute la terre, car la licence est catholique au sens propre du terme, c'est-à-dire universelle. Ce passage un peu long nous a permis de prendre conscience de la formation du futur médecin et de comprendre les querelles d'école et les luttes d'influence entre médecins, chirurgiens, apothicaires.

Et voici notre médecin libre de pratiquer, selon Molière dans le « *Malade Imaginaire* » en 1673 au troisième intermède :

Clysterium donare,

Postea seignare,

Ensuita purgare,

Et le président du jury lui accordera en le coiffant du « docte bonnet »

Virtutem et puissanciam

Medicandi

Purgandi,

Seignandi,

Perçandi,

Taillandi,

Coupandi,

Et occidendi

Impune per totam terram

B) Le diagnostic

Le médecin, tout juste sorti de la Faculté, ne possède de la maladie et des malades, que des connaissances presque exclusivement livresques ou verbales. Peut-être a-t-il suivi un « patron » lors de ses visites à domicile ou a-t-il suivi un stage à l'Hôtel-Dieu pendant trois mois pour accompagner des visites de médecins, de salle en salle⁶. Pour établir un diagnostic « sûr », nous l'avons déjà évoqué, il fallait avoir à cette époque, accumulé des observations personnelles, sur la nature du pouls d'abord, sur la couleur des urines ensuite, et troisièmement sur l'aspect des selles.

Le pouls : on le prend pour une cause, alors qu'il n'est qu'un effet. On en distingue de toutes sortes, qui dénoncent chacun un tempérament (inégal, fourmillant, convulsif, effilé en queue de rat, désordonné de fort mauvais signe). On voit que l'affaire réclame de la subtilité... et Molière, à plusieurs reprises, ne s'y est pas trompé : dans *le Médecin malgré lui* (1666) *Acte II, scène IV*, il permet à Sganarelle de diagnostiquer la maladie de Lucinde :

Donnez-moi votre bras. Voici un pouls qui marque que votre fille est muette.

Après l'examen du pouls, vient celui des urines que l'on recueille dans un de ces récipients de chimistes que l'on appelle ballon, ancêtre de la matula, afin de les mirer à la lumière⁶. On distingue de nombreuses formes cliniques d'urine, selon la couleur, l'odeur, la fluidité, la limpidité, la nature, les dépôts. On peut les comparer au nuancier du Moyen Age⁷. La rouge n'annonce rien de bien, l'urine verte non plus. L'aspect de l'écume n'est pas non plus à négliger, ainsi que les corps étrangers : graisses, sable, et l'on va même jusqu'à la goûter, pour vérifier qu'il n'y a pas diabète⁷.

Quant aux matières fécales, on ne se contente pas d'interroger le malade sur leur couleur, leur consistance et leur odeur. Le médecin, consciencieux, n'hésite pas à les examiner et à flairer de près. *Les selles doivent être bien cuites et bien conditionnées*. Selon Fagon surtout, ses prédécesseurs et lui-même étudient de très près les selles de leur royal malade et ils en fournissent de minutieuses et parfois fastidieuses descriptions¹.

Le sang enfin, soutiré par la saignée, fournit des indications de premier ordre tant par sa consistance que par sa couleur. Ainsi la fièvre quarte rend le sang noir et aqueux⁶.

La couleur de la peau, les manifestations épidermiques, l'inflammation ou la présence de boutons, l'aspect de la langue aident aussi au diagnostic.

Le sens clinique (au sens grec klinikos au lit du patient) n'était pas complètement absent : ils analysaient les signes présentés par les malades, douleurs, toux, sueurs, vapeurs. Le sens clinique était alors à son maximum. Ces médecins ne possédaient comme instrument d'investigation que leurs cinq sens. Le microscope, inventé vers 1595, n'en est qu'à ses premières découvertes ; le globule rouge ne sera reconnu qu'en 1674, le spermatozoïde qu'après 1678⁶. C'est dire que nous sommes encore fort loin de la microbiologie, de la génétique et de l'imagerie telles que l'on peut les concevoir actuellement.

C) La physiologie

La connaissance du corps humain était fondée sur des notions obscures, sinon complètement erronées, sur le mécanisme des organes, et leurs relations mutuelles. Toutefois l'anatomie avait fait de gros progrès depuis la renaissance de la pratique anatomique à Bologne sous le scalpel de Modino de

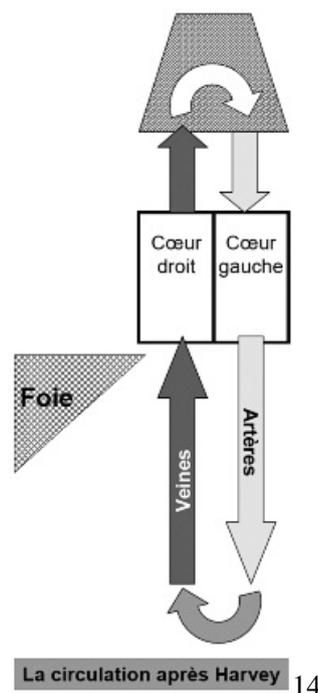
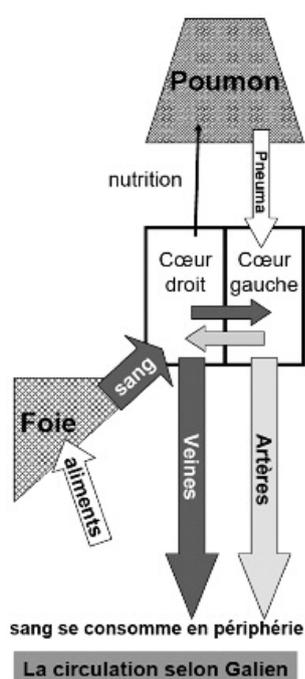
Luzzi en 1315, puis à Padoue puis à Montpellier en 1604. La physiologie restait encore enfermée dans les conceptions de GALIEN et pour quelques siècles encore.

Nous ferons un bref rappel de l'inspiration de Galien et de ses principes. Galien dans ses Livres montre qu'il est au-dessus de la mêlée des médecins ordinaires de son époque. Avec l'école dogmatique et son raisonnement, il cherche à connaître les causes des maladies ; avec l'école des Empiriques, il tient compte de l'expérience. En empruntant à l'école des Méthodistes, pour connaître les maladies, il suffit de connaître leurs effets et notamment sur les excrétiens du malade¹³. Le grand principe de GALIEN est le suivant : *contraria contrariis curantur* les contraires sont soignés par les contraires¹³. La thérapeutique est dite allopathique.

C'est alors qu'en 1628, parut l'ouvrage de William Harvey « *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus* » (essai sur le mouvement du cœur et la circulation du sang) qui révéla le grand secret, faisant révolution⁶. En fait, la circulation du sang avait été approchée par Ibn Nafis (1210-1283) du Caire, qui affirmait qu'il n'y avait pas de passage entre les deux ventricules¹⁴. Le passage du sang se fait dans les poumons après que ce sang ait été chauffé et soit remonté du ventricule droit. La description de la petite circulation est faite, mais malheureusement cette théorie tombe dans l'oubli.

Jusque-là, il était entendu que le sang provenait du foie où se situe le *pneuma*, souffle ou esprit naturel, issu des choses de la nature. Il passait ensuite dans les deux veines cave pour subir un mouvement oscillatoire afin d'imbiber toutes les parties du corps et de pénétrer dans le cœur par l'oreillette droite. On s'en tient à la théorie de GALIEN et on y tient. Il existe deux veines caves, dont l'une descendante irrigue la moitié inférieure du corps jusqu'aux doigts de pied, et l'autre ascendante fournit le sang nécessaire à la partie supérieure jusqu'à la tête et au cuir chevelu. Cette veine cave, en passant, alimente le cœur et les poumons. Le vrai sang est celui des veines ; il y subit dans le foie une coction, qui lui donne sa couleur rouge sombre et qui l'épaissit. Le sang est animé d'un mouvement dû à l'attraction, qu'exercent sur lui les organes, et à l'impulsion des veines. Il se perd ensuite dans les tissus en les nourrissant et se renouvelle par l'absorption des aliments, à partir du tube digestif et des vaisseaux mésentériques.

Quant aux artères, elles contiennent du sang rouge spiritueux, au sens grec *pneuma*, latin *spiritus* c'est-à-dire un peu de sang seulement et beaucoup d'air. Beaucoup de scientifiques de l'époque, après Galien et sa postérité, s'ingénient à trouver des explications compliquées ou saugrenues. Les veines artérielles se chargent de nourrir le poumon en échange de l'air, qu'il envoie au cœur (on inspire du *pneuma* universel). Grâce à de petits orifices imaginaires qui feraient communiquer les deux ventricules, il y a dans le ventricule gauche, mélange de cet air avec le sang. Puis ce sang aéré, rempli de *pneuma* universel, se combine avec l'esprit ou *pneuma* vital du ventricule droit pour passer dans l'aorte, d'où il est expédié dans tout le corps. Alors, il n'a pas la moindre idée de la circulation, mais seulement un mouvement de va-et-vient avec toutes sortes d'inconséquences qui ne laissent pas de place à l'anatomie et à ses structures, en dépit même des notions exactes que l'on en possédait. Ce mouvement de va-et-vient du sang vient d'Aristote, (emprunté par Galien) et de son observation du mouvement alternatif de la mer dans le célèbre canal de l'Euripe, qui sépare l'île d'Eubée du continent grec, et dont le courant change de sens, de direction, sans qu'on sache pourquoi¹⁵.



Faute d'une physiologie rationnelle, les médecins se sont trouvés embarrassés en présence de faits pathologiques. Ils cherchaient à les plier coûte que coûte aux théories des Anciens⁶. Si un esprit, plus positif, se met à examiner les faits de plus près, cela déconcerte la Faculté, ses dogmes sont bouleversés, elle se juge menacée. C'est ce qui s'est produit, quand William Harvey révéla le circuit du sang dans l'organisme en 1628. D'autres avaient déjà fait une partie du chemin, tel Michel Servet (1511-1553), au siècle précédent, avec la petite circulation, Fabrice d'Aquapendente (1537-1619) avec les valvules des veines, et après lui, Pecquet (1622-1674) et la circulation lymphatique⁶. Nous ne décrivons pas les nombreuses querelles médicales à ce propos, Gui Patin toujours en première ligne. Évidemment, quand on est persuadé que le sang ne revient pas au cœur, qu'il stagne dans les organes en s'y accumulant, on est tenté d'en vider ce qu'on pense être du trop-plein⁶.

En 1663, Fagon se montre favorable à la circulation. À la Cour, où la faculté n'est pas la maîtresse, on en est partisan, et Louis XIV, conseillé par Fagon, confie au grand chirurgien Pierre Dionis (1643-1718) en 1672 la chaire d'anatomie au Jardin des Plantes avec mission d'y enseigner la circulation et les nouvelles théories « à portes ouvertes et gratuitement ».

Au vu des difficultés de diagnostic et de la méconnaissance, même si elle diminue, de la physiologie, le traitement appliqué, trop souvent fondée sur des analogies, nous paraît à nous, qui croyons savoir, au vingt et unième siècle, bien hasardeux.

D) Les maladies et les traitements

A l'époque, la santé résulte d'un équilibre des quatre humeurs. L'état morbide résulte de la viciation ou de l'excès d'une de ces humeurs. Les médecins attribuent aux humeurs presque toutes les maladies, supposant que, d'abord dans un état de crudité, elles éprouaient ensuite un degré de coction

sans lequel elles ne pouvaient être rejetées : cette époque de la coction des humeurs précédait toujours de quelque temps celle du déclin de la maladie¹⁶. Le traitement de la maladie devra chasser l'humeur en excès ou humeur viciée, dite aussi humeur peccante.

Qu'est-ce que la théorie des humeurs ?

C'est le philosophe Empédocle (495 av JC-444 av JC) qui, le premier a parlé des quatre éléments la terre, l'eau, le feu et l'air. Un des Hippocrate, car la médecine à l'époque était fort proche de la philosophie, a conçu à partir de ce postulat, cette théorie des humeurs. Voir tableau suivant.

ÉLÉMENT	PROPRIÉTÉS	HUMEUR	TEMPÉRAMENT
FEU	CHAUD SEC	BILE	CHOLÉRIQUE ou BILIEUX
AIR	CHAUD HUMIDE	SANG	SANGUIN
EAU	FROID HUMIDE	PHLEGME ou PITUITE	PHLÉGMATI- QUE
TERRE	FROID SEC	ATRABILE ou MÉLAN- CHOLIE	ATRABILAIRE ou MÉLAN- CHOLIQUE

13

Nous n'allons pas reprendre toutes les maladies, elles seront exposées dans l'observation médicale.

En fonction du médecin, le tempérament et les humeurs de Louis XIV sont différentes. Autant Daquin voit-il le royal patient en tempérament bilieux, que Fagon le diagnostic en tempérament mélancolique¹ : il faut dire que le Roi, sur le deuxième versant de sa vie, accumule les deuils familiaux.

Rappelons que, depuis Arétée de Cappadoce (1^{er} ou 2^e siècle après JC), le diabète (*dia-betes* passer au travers) et Galien (*urina mellita* urine mielleuse), le diabète est considéré comme une maladie urinaire⁷.

A l'exception de quelques drogues, les médicaments dont nos médecins disposent, ne se distinguent guère de la pharmacopée galénique. S'ils possèdent un lot de plantes spécifiques et de topiques toujours actuellement en usage, les médecins font également appel à des remèdes qui nous semblent bien extravagants. Les premiers codex datent de 1637, bientôt suivis de l'Histoire Générale des Drogues et la Pharmacopée Universelle par Nicolas Lémercy¹⁷. Au dix-septième siècle, les plantes avaient toujours la première place dans la pharmacopée. Dioscoride et Théophraste leur ont consacré des ouvrages. Le Jardin du Roi avait été créé uniquement pour l'étude des plantes médicinales. Si dans l'ancienne Gaule, on connaissait déjà les vertus du gui, de la verveine, de la sauge et de la petite centaurée, les pays du Levant nous expédiaient par Marseille ou Amsterdam, la rhubarbe, l'anis, le camphre et le santal, et les Indes occidentales commençaient à nous fournir le quinquina et l'ipéca.

Selon une croyance datant d'Aristote, développée par Paracelse (1493-1541), les plantes étaient marquées par la providence d'un signe qui indiquait leur application thérapeutique. Il s'agit de la théorie des Signatures⁶. Cette théorie déclare qu'un fruit ou un légume a une certaine conformation morphologique ressemblant à un organe du corps et que cette conformation agit comme un signal ou un signe que ce fruit ou ce légume est bénéfique.

Les haricots rouges : en France il existe une variété appelée « haricot rognon ». Il ressemble exactement aux reins humains, et ils aideraient à maintenir une bonne fonction rénale. Une noix ressemble à un cerveau miniature, avec des hémisphères droit et gauche, supérieur et inférieur. Les rides et les sillons de la noix vont jusqu'à ressembler au néocortex. En coupe, une carotte, au travers de la pupille, de l'iris et les lignes concentriques ressemblent à un œil humain. Les avocats (ils n'étaient pas présents sur les tables au dix-septième siècle) ciblent la fonction de la matrice et du col de l'utérus. Il faut neuf mois... pour faire un avocat en partant de la fleur jusqu'au fruit en pleine maturité. Les figues sont pleines de graines et pendent par deux pendant leur croissance. On imagine à quoi elles ressemblent ainsi... Les figues accroissent la mobilité des spermatozoïdes, leur nombre, et combattent la stérilité. Nos poumons sont faits de branches de conduits aériens de plus en plus petits qui se terminent par de minuscules grappes de tissus appelés alvéoles. Ces structures ressemblent à des grappes de raisins.

Il nous est impossible d'examiner une à une toutes les plantes auxquelles avait recours la médecine du dix-septième siècle. Toutefois les plus fréquentes étaient la rhubarbe souvent en concurrence avec le séné, ainsi que la manne. Cette manne de la fin de la pharmacopée n'est autre que le suc purgatif de certains frênes, en particulier du frêne de Calabre. Séné, casse, rhubarbe constituent le « trépied thérapeutique » du soin purgatif. Le quinquina, qui a été introduit au dix-septième siècle fera des miracles et ne rencontrera pas d'oppositions médicales sérieuses. Après les plantes, souvent en association avec elles, les animaux tenaient une place considérable dans la pharmacopée usuelle. *On se sert de plusieurs animaux entiers, comme les cantharides, les cloportes, les vermisseaux, les lézards, les fourmis, les vipères, scorpions, grenouilles, écrevisses, sangsues et de plusieurs petits oiseaux*¹⁷. On transformait ces produits en sirop, en huile et en poudre. Dans l'énumération des remèdes empruntés aux animaux, les sécrétions et humeurs tiennent une grande place, graisses, huiles, moelle, sang, lait, poils, ongles, coquilles ou carapaces. L'apothicaire doit aussi conserver dans sa boutique, de la fiente de chèvre, de chien, de pigeon ou de rat musqué pour le musc. L'obtention des vipères femelles reste difficile. Pour la plupart des ingrédients, on pose des conditions très strictes de fabrication. Si le traitement ne réussit pas, on pourra toujours en attribuer l'insuccès à quelques omissions, ou à quelque accroc fait à l'ordonnance⁶. Au sommet de la série animale, se situe l'homme, dont le corps fournit, lui aussi, d'excellentes drogues à la pharmacopée.

Il y a d'abord le crâne humain, quand il n'a pas été enterré. Certains recommandent le crâne d'un jeune homme, mort de mort violente ou fraîchement pendu. La graisse humaine, difficile à se procurer, n'a pas été utilisée pour les traitements de Louis XIV. Par contre, l'urine était d'emploi courant pour un usage interne, comme un usage externe. On pouvait la prendre en pilule ou en gouttes... Les matières fécales desséchées puis distillées permettent de produire une huile que l'on recommande particulièrement pour la guérison des érysipèles ulcérés, *propre pour l'anthrax, pour faire venir les bubons pestilentiels à suppuration*¹⁷. Parmi les ressources pharmaceutiques qu'il est permis de tirer du corps humain, nous citerons simplement la mumie qui ne fut pas utilisée par les médecins de Louis XIV : il s'agit de la liqueur odorante que distillaient les momies dans leurs bandelettes. La mumie passait pour anticoagulante. Mais Ambroise Paré, à juste raison, ne lui accordait aucune confiance⁶.

Après ces généralités nécessaires, nous étudierons la vie médicale de Louis XIV.

LA VIE MEDICALE DE LOUIS XIV

I) L'observation médicale du roi

Naissance de Louis Dieudonné de Bourbon le 5 septembre 1638

Antécédents familiaux :

Le père : Louis XIII (1601-1643) décédé de recto colite ulcéro-hémorragique ou tuberculose digestive

La mère : Anne d'Autriche (1601-1666) décédée de cancer du sein.

Chronologie des maladies du roi (5) du **JOURNAL DE SANTE**

1639 Janvier : gale		1an
Mai : première saignée suite à une petite « indisposition »		
1647 Novembre : petite vérole jusqu'à la fin du mois (variole)		9 ans
1652 Novembre : indigestion		
1653 Février : dureté au tétin droit pendant huit mois, rhume, dartres		15 ans
Novembre : douleurs de tête, vapeurs, fièvre		
1654 Juillet : dureté au tétin gauche		
1655 : hiver printemps été : blennorrhagie		17 ans
1658 Juillet et Août : maladie de Calais fièvre typhoïde		20 ans
1659 Août : nausées		
1660 Novembre : dysenterie	MARIAGE AVEC MARIE THERESE	
1661 Novembre	NAISSANCE DU DAUPHIN	
1662 été : vapeurs		
1663 fin Mai : rougeole.		
1664 vapeurs		
1665 hiver, printemps, en début de l'été : vapeurs		
1666	MORT D'ANNE D'AUTRICHE	
1667 Août : mal aux dents.		29ans
1668 Mars : douleurs d'estomac, Août : dysenterie		
1669 Septembre : vapeurs, pituite.		
1670 Janvier et Février : vapeurs	MORT DE VALLOT	

1671 Novembre: saignement de nez

DECES DU DUC 'ANJOU

DEBUT DE DAQUIN

1673 Janvier : vapeurs, indigestion ; mai : indigestion ; décembre saignement de nez.

1674 Janvier : vapeurs.

1675 Janvier : vapeurs; Octobre: saignement de nez, ophtalmie; Décembre : douleurs au pied, à la cuisse et au cou.

1676 Avril : vapeurs.

1677 Juin : vapeurs

1678 Juillet : vapeurs ; Septembre : douleurs au bras droit.

40 ans

1679 Juin : indigestion, douleurs à l'épaule gauche ; Octobre : toux, rhume.

1680 hiver : rhume, vapeurs, toux ; Avril : enrrouement, toux; Novembre: vapeurs.

1681 Avril, Mai : enrrouement ; Août : indigestion ; Novembre : vapeurs.

1682 Janvier : mal à l'estomac ; Mars, Mai : douleurs au pied gauche ; Septembre : vapeurs, indigestion ; Novembre : vapeurs.

1683 Septembre : chute de cheval, bras démis,

DECES DE LA REINE

DECES DE COLBERT

1685 Janvier : la fistule naso- palatine

Octobre : goutte

MARIAGE AVEC MADAME DE MAINTENON

1686 Mars: la fistule anale et premier accès de paludisme

48 ans

1687 Février : goutte ; Août : vapeurs, fièvres paludéennes.

1688 Avril, Juin : fièvres, goutte ; Novembre : goutte.

1689 Février : ophtalmie ; Mai : fièvres ; Juin : vapeurs ; Décembre : goutte.

1690 Janvier et Août : goutte ; Novembre : rhumatismes.

1691 Mars : goutte ; Août : colique, fièvre ; Octobre : vapeurs ; Décembre :vapeurs et catarrhe.

1692 Mai, Juin : goutte ; Septembre : mal à l'épaule ; Octobre et Décembre : vapeurs.

1693 Janvier : goutte ; Février : colique ; Mai : rhume, rhumatismes, vapeurs ; Août : fièvre, goutte.

1694 Avril : vapeurs, fièvre ; Juin : fièvre ; de Septembre à Décembre : goutte.

56 ans

DISGRACE DE DAQUIN DEBUT DE FAGON

1695 Février : goutte ; Août : goutte ; Octobre : goutte.

1696 enrouements ; Mars : goutte ; Avril : migraine ; Mai : vapeurs, douleurs à la joue droite, sueurs, fièvre, joue enflée ; Mai et Juin : goutte ; Août et début Septembre : anthrax à la nuque ; Octobre : goutte.

1697 Mars : goutte ; Septembre : ver.

1698 Janvier : douleur au pied gauche ; Mars : érysipèle de la jambe ; Août : colique, 60 ans

1699 Février : goutte ; Mars : rhume, froid ; Mai : douleur à l'orteil ; Juin : rhume ; Octobre, Novembre, Décembre : goutte.

1700 Janvier : indigestion ; Février : goutte ; Juin : ophtalmie ; Juillet : colique, flatulences ; Octobre : vapeurs et rhinites.

1701 Mars : goutte ; Avril : vapeurs, rhume, enrouement, saignement de nez, douleurs de la gorge ; Octobre : indigestion ; Novembre et Décembre : goutte

MORT DE MONSIEUR

1702 Janvier : pied et jambe enflées, goutte ; Août : indigestion ; Septembre : goutte ; Octobre :sueurs.

1703 Mars : rhume, étourdissements ; Avril : saignement de nez ; Juin : goutte ; Août : vapeurs ; Décembre : goutte, vapeurs, ver.

1704 Janvier : enrouement ; Février : indigestion, goutte, froid ; Mars et Mai : vapeurs ; Mai : rhume ; Juin : furoncle ; Août : indigestion ; Septembre : ver, vapeurs, goutte ; Octobre : flatulences ; Novembre : rhume ; Décembre : aphonie, agueusie.

1705 Février : flatulences, vapeurs ; Mars : goutte ; Avril : catarrhe, goutte, coliques, fièvre, mal de gorge ; Mai : vapeurs ; Juin : goutte ; août : indigestion ; Octobre : vapeurs, rhume, indigestion ; Novembre : goutte ; Décembre : ver.

1706 Février : goutte, toux grasse ; Mai : vertiges ; Juillet : vapeurs ; Septembre : rhume, toux ; Octobre : vapeurs, mal d'estomac ; Novembre : vapeurs ; Décembre : vertiges, rhume.

1707 Janvier : vertiges, vapeurs ; Février : goutte ; Mars : vapeurs ; Août :vapeurs, vertiges, ver ; Septembre : vapeurs .

1708 tout le mois de Janvier : rhume, mal à la gorge, enrouement ; Mars : rhume, toux, froid, vapeurs ; Avril : rhume ; Juin : vapeurs ; Septembre: indigestion ; Octobre et Novembre : vapeurs; Novembre: goutte; Décembre: toux et rhume. 70 ans

1709 Janvier et Février : vapeurs ; Mars : vapeurs, flatulences, rots ; Avril : rhumatismes au cou, aux épaules, aux bras, aux cuisses ; Mai : rhume, toux, ophtalmie, colique néphrétique ; Juin : vapeurs, rhume ; Septembre : rhume, mal à la gorge ; Octobre : colique ; Décembre : vapeurs, ver.

1710 Janvier : vapeurs, rhume ; Mars : vapeurs ; Juin : coliques ; Juillet : douleurs au bras droit, vapeurs ; Août : vapeurs, froid ; Septembre : douleurs aux bras et aux épaules.

1711 Février : vapeurs, flatulences ; Avril: vapeurs; Mai: flatulences, rhumatismes, indigestion; Juin et Juillet: froid; Octobre: vapeurs; Novembre et Décembre: vapeurs et mal de gorge.

DECES DU GRANDAUPHIN(VARIOLE)

FIN DU JOURNAL DE FAGON

1712 Février : vapeurs, fièvre, rhume ; Avril : rhume ; Juillet : douleurs aux bras, colique ; Août : indigestion ; Octobre : vapeurs.

DECES DU DUC DE BOURGOGNE , SON EPOUSE ET LE DUC DE BRETAGNE (ROUGEOLE)

1713 Avril : vapeurs ; Novembre et Décembre : mal aux bras.

1714 Mars : ophtalmie ; Avril : rhumatisme

DECES DU DUC DE BERRY (traumatisme)

1715 Juin : colique ; Août : mal à l'estomac, sciatique, douleurs dans la jambe gauche, fièvre, amaigrissement, gangrène, vapeurs, perte de connaissance.

Journal des frères Anthoine

Décès le 1^{er} septembre, autopsie du corps le 2 septembre

77 ans

II) Procès-verbal de l'autopsie de Louis XIV ²

Aujourd'hui, deuxiesme septembre de l'année 1715, nous nous sommes assemblés à 9 heures du matin, dans le château de Versailles, pour y faire l'ouverture du corps du Roy, où nous avons trouvé ce qui suit :

A l'extérieur, tout le côté gauche nous parut gangréné, depuis l'extrémité du pied jusqu'au sommet de la tête. L'épiderme s'enlevoit généralement par tout le corps des deux côtés. Le côté droit étoit gangréné, en plusieurs endroits mais beaucoup moins que le gauche, et le ventre paraissoit extrêmement bouffi.

A l'ouverture du bas-ventre, les intestins se sont trouvés altérés avec quelques marques d'inflammation ; principalement ceux qui estoient situés du côté gauche, et les gros intestins, prodigieusement dilatés.

Les reins estoient assés dans leur état naturel. On a trouvé seulement dans le gauche une petite pierre de pareille grosseur à celle qu'il a rendue par les urines plusieurs fois pendant la vie, sans aucun signe seulement de douleur.

Le foie, la rate, l'estomac, la vessie estoient absolument sains, aussi bien que le cœur dont les extrémités des vaisseaux et quelques valvules étoient osseuses ; mais tous les muscles de la gorge étoient gangrénés.

À l'ouverture de la tête, toute la dure-mère s'est trouvée en adhérence au crâne, et la pie mère avait deux à trois taches purulentes le long de la faux. Au reste le cerveau étoit dans l'état naturel, tant au dedans ou dehors.

La cuisse gauche, dans l'intérieur, s'est trouvée gangrénée, aussi bien que les muscles du bas-ventre et cette gangrène montoit jusqu'à la gorge ».

Le sang et la lymphe estoient dans une entière dissolution, universellement dans les vaisseaux.

COMMENTAIRES DE L'OBSERVATION

I) En médecine Générale

Pour établir un diagnostic, nous l'avons exprimé, à cette époque, il fallait avoir accumulé des observations personnelles, sur la nature du pouls d'abord, sur la couleur des urines ensuite, et troisièmement sur l'aspect des selles. Les textes nous parlent assez peu des urines, mais plus de la prise du pouls par ordre d'ancienneté dans le métier, et l'examen des selles occupera largement nos trois praticiens. Nous reprendrons les différentes pathologies médicales selon l'ordre chronologique.

A) La « galle »

Le médecin, qui a écrit, a probablement fait une faute d'orthographe : il faut lire gale, *scabies* ou *psora* en grec. Il s'agit d'une *phlegmasie de la peau qui se montre sous la forme de pustules arrondies, dures, nombreuses, de la grosseur environ d'un grain de millet, légèrement rouges à leur base, vésiculaires et transparentes à leur sommet. La gale cause une démangeaison plus ou moins vive, qui augmente le soir par la chaleur*⁶. On peut regretter, ici, l'imprécision clinique, car on savait qu'il existait plusieurs formes de gale, miliaire, boutonnée, pustuleuse etc. la thérapeutique n'est pas proposée.

La phlegmasie *inflammatio phlegmasia* (*phlego* en grec je brûle) est synonyme d'inflammation.

B) La variole ou la petite vérole

Relation exacte de la petite vérole du Roi en novembre 1647

Lorsque l'on croyait le roi en parfaite santé et qu'en effet S.M n'avait aucune marque de la moindre incommodité du monde, la joie de la reine et de toute la Cour fut bientôt troublée par une soudaine et violente douleur des reins et de toute la partie inférieure de l'épine du dos que S.M ressentit le lundi 11 novembre 1647, à cinq heures du soir.

Ce mal inopiné étonna fort la reine, et l'oblige de faire appel à Monsieur Vaultier, pour lors premier médecin, lequel, après avoir bien considéré cet accident, avec toutes ces circonstances, jugea d'abord qu'il y avait plus d'apparence de petite vérole que d'aucune autre maladie. La nuit suivante fut fort inquiète, et la fièvre parue le lendemain assez forte, ce qui obligea sieur Vaultier de faire tirer du sang à S.M. La nuit du mardi au mercredi fut plus inquiète et plus fâcheuse, c'est pourquoi on réitéra la saignée le mercredi matin. On remarque le bon effet de cette seconde saignée le jour même, par l'éruption des pustules qui commencèrent à apparaître au visage et en plusieurs parties du corps ; et quoi que pour lors la maladie fut connue, elle donna néanmoins beaucoup d'alarmes à toute la Cour, par l'appréhension que l'on avait du mauvais succès, parce que la cause est bien maligne, et l'on remarquait déjà un redoublement sur les quatre à cinq heures du soir avec un délire assez considérable.

Le jeudi matin 14 du mois et quatrième de la maladie, les sieurs Guénault et Vallot, médecins des plus fameux et des plus employés de Paris, furent appelés par le sieur Vaultier pour être ajoutés à M.M Séguin, oncle et neveu, premiers médecins de la reine, et n'ayant rien remarqué d'extraordinaire, ni de plus fâcheuse que par le passé, ils se contentèrent de proposer la continuation des remèdes cordiaux, disant qu'il fallait voir et observer les mouvements et les forces de la nature. La journée se passe assez

bien, n'y étant arrivé aucun autre symptôme que le délire qui retourna sur les quatre heures du soir et dura jusqu'à dix heures la même journée. Le reste de la nuit se passa avec un peu plus d'inquiétude que la précédente, ce qui obligea, le vendredi matin, le sieur Vallot, qui depuis a succédé au sieur Vaultier en la charge de premier maître, de proposer et faire ouverture en la consultation d'une troisième saignée, assurant qu'en l'état où était S.M l'on ne devait point différer ce remède, autrement qu'il n'y aurait sujet de craindre le mauvais succès, dont S.M était menacée, non seulement à raison de la petite vérole, qui semblait déjà être bien maligne et bien dangereuse, et particulièrement par l'accélération d'une fièvre essentielle qui l'accompagnait et qui avait ses redoublements bien réglés ; disant, le dit sieur Vallot, que si l'on consentait à cette proposition, la fièvre se rendrait plus modérée, et que sans doute les redoublements s'apaiseraient, qui donnaient déjà beaucoup d'appréhension; et que pour le regard de la petite vérole, qu'il était assuré qu'elle sortirait en très grande abondance, avec un soulagement notable et une diminution de tous les accidents.

Cette proposition fut reçue et approuvée par le sieur Guénault, et rejetée par M.M Séguin, oncle et neveu. Sur cette diversité d'opinion, le premier médecin, considérant la grandeur du mal et la nécessité du remède, confirma les sentiments de ceux qui approuvaient la saignée, qui fut faite sur-le-champ et sans différer davantage, quoique ceux qui n'étaient pas de cet avis fissent grand bruit en se retirant de la chambre du roi, et protestassent devant la reine que ce remède était dangereux et contre les règles de la médecine. L'effet néanmoins en fut admirable, et, sur le soir, le redoublement ne parut point, non plus que le délire, et la reine, après avoir visité le Roi par tout le corps, avoua que les pustules étaient augmentées au centuple depuis ladite saignée, suivant et confirmant ce que le sieur Vallot avait assuré et prédit le matin en sa consultation.

Cet amendement ne diminuera ni les soins ni les inquiétudes de la reine, qui ne perdit pas un seul moment pour assister avec plaisir aux moindres offices nécessaires à cet illustre malade, et, dans sa plus grande tristesse, témoigna une gaieté d'humeur, quoique S.M fut dans les alarmes et appréhension à cause de la grandeur de la maladie et de l'incertitude du succès. Et en effet, après le calme de quelques jours, et après que la nature eût semblé avoir suffisamment travaillé à faire sortir et mûrir les pustules, elle parut dans le dernier accablement, le 21 du mois, par une nouvelle ébullition qui augmenta la fièvre et tous les autres symptômes avec tant de violence, que les pustules parurent toutes sèches et d'une mauvaise couleur. Mais, après quelques remèdes cordiaux qui furent donnés à point nommé et bien à propos, la nature, reprenant ses forces, poussa avec vigueur le reste de la matière, qui forma une espèce d'érysipèle sur tout le dos et une bonne partie de la poitrine ; ce qui obligea la compagnie des médecins, le 22 du mois, se porter unanimement à une quatrième saignée, qui réussit si heureusement que, quelques heures après, la fièvre diminuera beaucoup et S.M en reçut un soulagement si notable qu'elle passa la journée avec moins d'inquiétude que la précédente. La fièvre néanmoins continua, mais avec moins de violence.

Trois jours après cette modération, deux accidents assez considérables survinrent à S.M. Le premier a été un amas d'une matière maligne, corrosive et sanieuse, qui s'est jetée sur les doigts de pied, qui pouvaient gêner et faire tomber les os, si l'on n'y eut apporté les remèdes nécessaires par des incisions et applications des eaux, et des baumes si excellents, que l'on peut dire avec vérité qu'en fort peu de temps l'on a délivré S.M d'un accident qui était de la dernière conséquence, parce que l'on voyait non seulement la carie, mais aussi des marques de gangrène s'étaient déjà attachées aux parties voisines.

L'autre accident a été une soif si grande et si extraordinaire, qu'elle a donné beaucoup de terreur aux médecins, quoique le mal fut déjà dans son déclin. L'on demeurera longtemps à délibérer sur la cause de cette extrême altération, et sur les moyens de l'apaiser. Enfin, après plusieurs consultations et des

propositions sur ce sujet de part et d'autre, le sieur Vallot s'opiniâtra à une purgation qu'il avait proposée à la consultation, laquelle fut rejetée par les autres médecins qui étaient d'avis que l'on préférât la saignée, laquelle vraisemblablement paraissait, en un accident de cette nature, plus propre et plus convenable que la purgation. Mais le sieur Vallot, étant assuré que l'altération ne provenait point de l'extrême chaleur de la fièvre, qui pour lors était beaucoup diminuée, ni de l'inflammation, ou disposition inflammatoire des entrailles, mais plutôt d'un amas de bile pourrie qui s'était jetée de l'estomac, demeura ferme dans le sentiment qu'il avait de purger le roi, et fit revenir les autres à son opinion. En effet, après avoir pris de grand matin un verre de calomel et de séné, le roi se trouva, deux heures après l'avoir avalé, si soulagé et si peu altéré, qu'il passa toute la journée sans témoigner aucun besoin de boire, et, par ce petit remède, S.M reçut toute la satisfaction que l'on pouvait espérer, mais contre l'attente de ceux qui avaient l'honneur de la soigner. En effet, depuis cette purgation, on a remarqué que toutes les choses ont très heureusement réussi, parce qu'elle a fait sortir l'humeur qui fermentait dans le bas-ventre et particulièrement dans l'estomac. Ainsi, le roi se trouva hors de cet accident, qui donna beaucoup de frayeur, et avec une diminution si notable de la fièvre, que toute la face de la Cour fut trouvée changée par cet amendement presque inespéré, lequel continua de telle sorte, que ce bon effet de la première purgation donne lieu à une seconde qui a si bien réussi, que le Roi fut trouvé sans fièvre le vingt neuvième jour du mois et dix-huitième de sa maladie ; et, depuis ce temps, la vigueur est revenue plutôt que l'on n'avait cru.

Le Roi a témoigné en cette grande et dangereuse maladie, que l'on devait avec raison concevoir de très grandes espérances de la grandeur de son courage, puisque, en l'âge de dix ans, il témoigna de l'assurance et de la fermeté dans les plus fortes douleurs et dans l'accablement de plusieurs accidents qui lui sont survenus, n'ayant refusé ni la saignée, ni les incisions, et tous les autres remèdes extrêmes que l'on a proposés à S.M(...).

On ne peut pareillement exprimer l'entière confiance que la reine témoigna avoir en la suffisance du sieur Vaultier, premier médecin du roi, qui s'est conduit avec une grande prudence en cette maladie, ayant appelé les sieurs Guénault et Vallot qui ont donné, en occasion si considérable, des preuves de leur suffisance, et ont fait voir à toute la France que l'on avait besoin de leurs conseils en un état si déplorable et si désespéré.

Louis a 9 ans ; il est solide, il ne meurt pas, il lui restera quelques traces sur le visage visibles sur le masque de cire réalisé dans sa vieillesse mais pas sur les tableaux officiels...

Le nom vient de *variola*, (*varius*, varié) ; c'est une *phlegmasie de la peau et de l'estomac* qui se manifeste d'abord par les signes de la gastrite, lesquelles s'apaisent promptement ; ensuite apparaissent les boutons, éloignés les uns des autres ou confluents, qui se remplissent de pus et qui se dessèchent dans l'espace de quatorze à quinze jours et dont la suppuration est signalée par le retour des symptômes de gastrite et d'irritation sympathique du cœur. La variole cause très souvent la mort, soit parce que la gastrite s'exaspère, soit parce que l'encéphale s'affecte. Souvent elle produit des inflammations chroniques et interminables des yeux, de la poitrine, des os, et des difformités horribles. Un emploi judicieux des anti- phlogistiques (remèdes contre l'inflammation : anti contre, phlego je brûle) et des répulsifs externes (ou repellens : agent médicinal qui, lorsqu'on l'applique sur une partie vers laquelle les liquides affluent, par l'effet d'une irritation directe ou sympathique, fait refluer ces mêmes liquides vers l'intérieur) puisés parmi les bains généraux et locaux surtout, est la seule méthode de traitement qu'il faille employer contre la variole¹⁶.

Nous avons remis la sémiologie de la variole, maladie qui a disparu depuis la vaccination, mais qui serait susceptible de réapparaître un jour dans le cadre de la guerre bactériologique.

La variole est une infection virale, très contagieuse due à un virus de la famille des pox virus et dont l'éradication définitive a été officialisée en 1980 par l'OMS, le dernier cas mondial en Somalie en 1977. L'homme sert de réservoir au virus. La transmission se fait dès les premiers jours de l'éruption par les lésions cutanées, les vêtements la literie. Elle ne cesse qu'avec la chute des croûtes.

Après une incubation de seize à dix-sept jours, l'invasion est brutale : fièvre, frissons, malaise général, rachialgies, céphalées, vomissements, douleurs abdominales, toux et parfois le début d'une éruption faisant craindre une forme grave. Au troisième quatrième jour, apparaît l'exanthème prédominant au visage, au thorax, et aux extrémités paumes et plantes de pieds puis la succession macules, papules, le tout évoluant en une seule poussée vers la dessiccation au neuvième jour puis la chute des croûtes au trentième jour, laissant une cicatrice indélébile. Les complications n'étaient pas rares : kératite, syndrome encéphalite étique ou broncho-pulmonaire. L'affection était fréquente et grave : « *sur cent personnes, disait Voltaire, soixante au moins ont eu la petite vérole, dix en meurent dans les années les plus favorables, dix ans conservent pour toujours les fâcheux restes* »⁹. D'autres statistiques sont plus pessimistes : 70 % de mortalité... On estime à cinquante millions le nombre de ses victimes en Europe au dix-huitième siècle.

Ici, le tableau ne fait guère de doute : on pourrait au mieux discuter une varicelle sévère, d'autant que les médecins de Louis ne savaient pas trop faire la différence. Plus tard, les médecins de Louis XV penseront que dans son enfance il avait fait une variole et s'en était immunisé, alors qu'il s'agissait d'une varicelle et que le roi mourra bel et bien de la petite vérole. Ces deux maladies ne seront en effet individualisées qu'en 1767 par le sémiologiste William Heberden (1710-1801) surtout connu pour sa description clinique de l'angine de poitrine⁹. Toutefois, la brutalité et l'intensité des signes cliniques, les rachialgies, les cicatrices résiduelles plaident en faveur d'une variole. La soif intense pourrait être la conséquence d'une déshydratation chez un enfant de neuf ans, relevant d'une fièvre et abondamment saigné.

La vaccination ni même l'inoculation n'étaient à l'ordre du jour. Ce n'est que deux ans après la mort du Roi, en 1717, que l'on commencera à pratiquer en Europe, à titre préventif, l'inoculation déjà en usage depuis des lustres en Perse et en Chine⁹. La variole, maladie très fréquente à l'époque, a fait des ravages dans la famille royale, puisque son propre fils Mgr le Grand Dauphin et le roi Louis XV sont tous deux décédés de cette maladie. C'est seulement après la mort de Louis XV en 1774, que les Bourbons vont se décider à se faire « varioliser » : non dépourvue de risque, la technique consistait à introduire de la poudre de croûtes vieilles, soit par inoculation sanguine, en quatre points du corps (signe de croix), soit par inhalation : alors apparaissaient au septième jour, de façon très atténuée, fièvre et éruption. Ce n'est qu'en 1798 que Jenner communiquera les résultats de sa première « vaccination » pratiquée avec succès deux ans auparavant sur le jeune James Philips. La voie est ouverte à la prévention moderne des maladies infectieuses... remise en question à tort au XXI^e siècle.

C) Les indigestions du roi : de l'utilité de saigner, de purger, du lavement intestinal.

En novembre 1652 : *mais comme le roi a travaillé extraordinairement en ces mauvaises conjonctures du temps, et au-dessus de ses forces, il se trouva travaillé d'un léger flux de ventre, qui fut promptement apaisé par un bon régime de vivre, et par un seul lavement qui fut composé suivant l'ordonnance suivante*

Lavement pour le roi : huile d'amande douce, miel violet, électuaire
Lénitif à dissoudre dans une décoction.

Faire le clystère.

Après avoir gardé le lit un jour sans se tourmenter, et pris de la nourriture facile à digérer, comme je l'avais ordonné, les douleurs se sont apaisées, et le flux de ventre s'est arrêté beaucoup plus tôt qu'on ne l'aurait espéré. Les digestions étaient bilieuses en quantité avec des douleurs assez violentes, qui m'obligèrent de faire dissoudre de l'huile d'amande douce dans le lavement (...). Le seizième jour de novembre, le roi se trouva incommodé d'une tension du ventre un peu douloureuse, causé par un petit désordre et pour avoir mangé trop de fruits. Je proposais à sa S.M une petite abstinence avec lavement (...). Ce remède réussit si heureusement qu'incontinent après l'avoir rendu avec quantité de matières fort glaireuses et corrompues, S.M s'est trouvée hors de toutes sortes de douleurs et son dérangement s'arrêta bientôt après.

Mars 1653 : flux de ventre du roi, fort opiniâtre qui approchait de la dysenterie et de la nature du flux mésentérique, lequel dura plus de huit mois (...)

indigestio, incoctio, dyspepsis, (apipios en grec exprimer un suc). Il s'agit de troubles de la digestion, digestion incomplète, difficile pénible douloureuse, liée à une mauvaise coction ou cuisson des aliments dans le tube digestif¹⁶.

Ces premiers incidents inaugurent une longue série de troubles digestifs. Le roi mange probablement trop et probablement mal. La Princesse Palatine⁴ le constate : « *j'ai vu le roi souvent manger quatre assiettées de soupes diverses, un faisan entier, une perdrix, une grande assiettée de salade, du mouton au jus et à l'ail, deux bonnes tranches de jambon, une assiettée de pâtisserie et puis encore des fruits et des confitures.* ». Ce n'est pas le seul fait du souverain, mais la marque d'une époque et d'un certain milieu social. On sert volontiers un « *galimatias de viande pressée les unes contre les autres et nageant dans une marinade de vinaigre* » ou « *encore un chapon environné de perdrix, de grive, d'alouettes* »⁵. Le tout est noyé dans les épices : gingembre, cannelle, poivre, safran, anis, qui contribuent sans doute à assainir les aliments et à masquer un mauvais goût.

Aux moindres incidents, les médecins recommandent un régime au roi, qui d'ailleurs a traversé les époques jusqu'à nos jours : plus de ragoût, plus de sauces, mais des bouillons, des fibres végétales, de l'eau de riz, du petit-lait. Mais une fois les désagréments passés, les mauvaises habitudes reprennent et la vie de Louis est ainsi émaillée de diarrhées, douleurs abdominales, flux cœliaque, dysenterie et surtout « *lienterie* », ce flux de ventre où l'on rend les aliments tels qu'on les a pris. Si l'on regarde bien, ces troubles digestifs deviennent moins fréquents avec l'âge et n'apparaissent qu'une fois l'année à partir de 1700, au profit des vapeurs. Avec l'âge, l'appétit devient moins important.

L'autopsie du roi, en 1715, objectivera des intestins et un estomac deux fois plus développés que la normale (dolichomégacolon ?).

Pour traiter, on purge et on lave l'intestin. Parfois, l'on saigne. C'est la trilogie thérapeutique du Grand siècle, destinée à débarrasser l'organisme de ses humeurs (la bile et les autres) peccantes en les évacuant. (voir annexe III)

Primum saignare

La saignée est pratiquée par le barbier ou le chirurgien. Un manuel de l'époque énumère quarante-sept veines « *ségnables* », avec pour chacune leurs indications particulières : derrière les oreilles pour les

vieux catarrhes, le front pour les maux de tête, la veine médiane pour les maux de cœur etc. On débarrasse ainsi les zones malades de leur masse sanguine par » diversion, dérivation, attraction, évacuation ou rétention »⁶.

Les indications varient selon les jours et les saisons. Certaines veines ne doivent être ouvertes qu'après dîner. Certains moments sont propices, d'autres moins. Des accidents sont possibles : le duc de Saint-Simon³ se tire à bon compte avec un œdème du bras dont il croit mourir, après une saignée mal faite et surtout après l'intervention de Marechal³. Parfois, on pique dans le nerf ou dans une artère. Sans compter les nombreux morts que l'on doit sans doute aux saignées qu'on multiplie avec l'idée fautive que l'organisme compte vingt à vingt-quatre litres de sang. » *Plus on tire l'eau d'un puits, plus il en revient de bonne. Le semblable est du sang et de la saignée* »⁹. Vient un moment toutefois où le puits se tarit...

Deinde purgare

C'est le fait de l'apothicaire. Le but est le même que pour la saignée : éliminer les humeurs néfastes. On utilise volontiers casse, séné et rhubarbe. Parfois on fait appel à des composants plus remarquables : crèmes de tartre, sels de tamaris et autres. La purge précède le lavement.

Clysterium donare

Le garçon apothicaire en est responsable. Pour le lavement, il faut avoir deux *seringues avec leurs étuis* : *l'une pouvant servir à la maison avec deux canons c'est-à-dire deux embouts d'y voir l'un pour donner clystère aux grandes personnes et l'autre pour les petites. Un pot d'étain à mettre le clystère, pour le garder et faire chauffer lorsque l'on voudra le donner*⁶.

Le clystère est tarifé ; le prix est imposé, on dirait aujourd'hui conventionné de quinze sols. Les ordonnances sont rédigées en latin, souvent illisibles. Vallot n'est pas avare de ce genre de préparation, et n'hésite pas à en reproduire la composition dès qu'elles se sont révélées efficaces. Nous en avons reproduit une seulement dans le texte.

À notre sens, tous ces troubles digestifs, maux de ventre, diarrhées de Louis nous paraissent liées à plusieurs causes (tableau 5, annexe I) :

Peut-être un gros appétit, chez un gros mangeur à l'alimentation ad libitum, lui-même lié un tube digestif sans cesse sollicité par les purges. Serait-ce un équivalent de la maladie des laxatifs ?

Les troubles digestifs sont peut-être dus au type de préparation alimentaire (beaucoup de sauces, de viande et d'épices) avec très peu de légumes, Fagon s'efforce à juste raison de mettre son royal patient en une diététique plus sobre. Ce régime, propre à générer des calculs vésicaux, associé à peu d'hydratation a été dit responsable de la maladie de la Pierre, dont Fagon lui-même fut opéré, mais pas Louis qui vécut aussi âgé.

Enfin le mode de cuisson, de transport des aliments de la cuisine jusqu'à la table royale peut interférer avec une mauvaise conservation des aliments. En témoignent plusieurs vers retrouvés dans les selles royales.

D) La « dureté au tétin »

Au mois de février, le roi a été incommodé d'une dureté squirreuse, entièrement dure et de la grosseur d'une grosse fève, au bout du tétin droit. Laquelle m'a donné beaucoup d'appréhension, quoi qu'elle fut sans douleur, ne pouvant pas m'imaginer qu'une dureté de cette nature put arriver à une personne de cet âge, qui doit d'ailleurs être fort saine, ou du moins qui avait les marques d'une heureuse complexion. Cette appréhension me donne sujet d'y apporter promptement les remèdes nécessaires pour amollir la tumeur et pour empêcher ses progrès, et faire en sorte qu'elle ne dégénéât pas en un mal de plus grande conséquence. Les remèdes, en cette conjoncture, furent appliqués si heureusement, qu'en moins de temps que je m'étais proposé, ils firent diminuer et la grosseur et la dureté, en telle manière que trois semaines après, le mal fut entièrement guéri. Cela s'est fait par la vertu spécifique d'un emplâtre qui m'avait déjà réussi très heureusement aux duretés squirreuses, aux ganglions, aux loupes, et aux écrouelles. Lequel j'avais, quelques années auparavant, inventé en faveur des religieuses de l'Ave Maria de Paris qui, à cause de l'austérité de leur vie et de la nudité des pieds, sont très sujettes aux loupes des genoux, et dont fort peu manquent de recevoir une parfaite guérison, quand elles se servent de cet emplâtre, après avoir fomenté la partie avec de l'urine quelques jours auparavant que de s'en servir.

Le détail de cette ordonnance- emplâtre nous est connu :

Emplâtre divin de palmier

Emplâtre de mucilage trois drachmes de chaque

Emplâtre de grenouilles

Deuxième épisode, un an après.

La latéralisation de la dureté squirreuse (1654)

Je m'arrêterai seulement à faire la relation d'une dureté squirreuse, qui est survenue, à Sedan, au tétin gauche, au mois de juillet, semblable à celle dont je l'avais guéri l'année précédente au tétin droit. Ladite tumeur était un peu plus dure et un peu plus grosse que la première, pour la guérison de laquelle le premier chirurgien (il s'agit alors de J.B Bontemps) s'était ingéré, sans nuls ordres et sans m'en donner un avis, de la vouloir traiter par l'application de son emplâtre de céruse brûlée, qui n'a aucun rapport à cette manière de tumeur, ni aucune vertu pour la consumer. J'ai été contraint, après avoir différé huit jours, de faire ôter ledit emplâtre, S.M se plaignant qu'elle en recevait de l'incommodité, et que son mal augmentait avec quelque sorte de douleurs, qui n'avait encore paru en cette dernière tumeur, ni en la première. Au lieu dudit emplâtre, j'ai fait mettre le mien, qui, en peu de temps, a ôté la douleur, amolli la dureté et guéri entièrement ce mal, qui ne paraissait pas beaucoup dans ces commencements, mais qui pouvait augmenter et dégénérer en un mal plus fâcheux et de plus grande conséquence ; et, comme j'ai fait une forte réflexion sur la première tumeur squirreuse en cette partie où elle a paru, j'ai eu sujet d'appréhender davantage quand j'ai vu que le même mal renaissait de l'autre côté, c'est-à-dire sur la tête de la mamelle droite, ne me figurer qu'un mal de cette nature put survenir en l'âge et au tempérament du roi, s'il n'y avait quelques mauvais principes qui étaient de grande conséquence, et qu'il n'était pas seulement question de se servir de modèles résolutifs, mais qu'il était nécessaire d'employer les remèdes internes pour arrêter le cours, ou plutôt la génération d'une matière qui était capable de faire grand désordre dans les parties nobles dont il tenait sa racine, ou du moins produire quelque tumeur carcinomateuse quand le roi serait dans un âge plus avancé. Ce

qui m'a fait prendre résolution de faire préparer des tablettes avec la pierre d'écrevisse, la craie, la perle, le diaphorétique. Le tout m'a fort bien réussi, par la grâce de Dieu.

Un peu de vocabulaire :

La dureté ou *duritia*, *durities sclerotes* en grec : c'est une qualité de ce qui est dur.

Le tétin, téton signifie au 17^{ème} siècle la mamelle, *mamma mastos* en grec, organe glanduleux propre aux femelles destinées à la sécrétion du lait. Le mamelon, lui, a pour origine *manilla*. Le terme sein a une dénomination plus familière et plus tardive.

Ce passage est très riche de plusieurs éléments : tout d'abord sur le plan thérapeutique, Vallot rappelle bien la hiérarchie entre médecins et chirurgiens. C'est le médecin qui ordonne le traitement ; le chirurgien reste là pour exécuter. L'emplâtre de céruse du premier Chirurgien, composé d'huile d'olive avec un peu d'eau, dans laquelle on fait cuire de l'oxyde de plomb et un peu de cire a dû être corrosif et irriter la peau du roi. D'ailleurs, lui, Vallot a guéri la première dureté un an avant et n'en est pas peu fier. Il ne méconnaît pas, semble-t-il aussi, la possibilité d'un cancer du sein chez l'homme¹.

Toutefois nous n'entendons plus parler de cette pathologie bénigne sans écoulement, favorisée par l'obésité. D'ailleurs à cette période, Louis XIV nous paraît un peu rond. (Annexe 1) sur les tableaux 1 et 2 de Beaubrun. Cette période est propice à l'expression de la sensibilité des œstrogènes avec hyper oestrogénie relative. (Tableau 2, annexe I)

Quelles sont les tablettes dont Vallot parle avec la pierre d'écrevisse, la craie, la perle et le diaphorétique ? Dans un peu de sucre et de solution de gomme mêlée dans de l'eau de rose, on pile de la perle, on mélange des yeux d'écrevisse, et d'un produit or ou argent diaphorétique (qui aide à la transpiration). Il s'agit de remèdes qui agissent par la transpiration, qui purgent les humeurs en agissant par les sueurs. L'emploi de l'or et de l'argent était assez fréquent au dix-septième siècle de même que les pierres précieuses à visée thérapeutique. On les utilise en poudre, diluée dans des liqueurs, en plaquettes. Ce qui coûte cher est assurément doué de propriétés thérapeutiques, pense-t-on⁶; la perle est appréciée comme tonocardiaque, le diamant comme pierre d'amour et de réconciliation, l'améthyste combat l'acidité gastrique. Dans le même ordre d'idées, l'or rend immortel...

E) La blennorragie du roi en 1655

Le terme blennorragie vient aussi du grec : « la morve, qui sort avec force ». La maladie est connue depuis l'Antiquité, elle peut toucher l'homme comme la femme, on sait qu'elle est aussi d'origine vénérienne.

(...) S.M dans le plus beau de ses jours et dans une jeunesse si tendre et si florissante, s'est ressentie d'un mal si grand et si extraordinaire que je me suis vu dans la dernière confusion et dans un tel accablement, que je ne crois pas qu'aucun de tous les Premiers Médecins qui m'ont précédé ait eu jamais plus d'inquiétude que moi, ni remarqué un accident plus étrange, ni plus considérable que celui qui est arrivé au roi, en l'âge de dix-sept ans.

Les quatre premiers mois de l'année se sont heureusement écoulés sans la moindre incommodité du monde. Au commencement du mois de mai, ma joie a été troublée après avoir reconnu les marques d'un mal auquel je ne m'attendais pas et qui m'a semblé le plus étrange du monde, n'ayant jamais rien vu de semblable, ni dans les livres, ni dans les expériences de tant de maladies que j'ai traversées en si

grand nombre, depuis vingt-huit ans; et, après avoir consulté les plus habiles médecins de l'Europe, sous des noms empruntés, je me suis trouvé aussi peu instruit que la première journée. Enfin, après un étonnement ou plutôt une interdiction extraordinaire, je me suis si fort appliqué à chercher la cause de cette maladie nouvelle et inconnue, et aux moyens de la pouvoir guérir, que Dieu m'a fait la grâce de rendre un service considérable au roi et à son état, que j'ai sujet de reconnaître les bontés que Dieu a eu pour le roi et pour ma conduite, dont il s'est voulu servir pour le délivrer d'une incommodité de cette nature qui le menaçait de ne pouvoir jamais avoir d'enfant, et d'être dans une infirmité le reste de ses jours.

Au commencement du mois de mai de l'année 1655, un peu auparavant que d'aller à la guerre, l'on me donna avis que les chemises du roi étaient gâtées d'une matière qui donnait soupçon de quelque mal, à quoi il était besoin de prendre garde. Les personnes qui me donnèrent les premiers avis n'étaient pas bien informées de la nature et de la qualité du mal, croyant d'abord que c'était quelques pollutions, ou bien quelque maladie vénérienne ; mais, après avoir bien examiné toutes choses, je tombais dans d'autres sentiments et me persuadai que cet accident était de plus grande importance. En effet, je ne me suis pas trompé, Dieu, ayant donné une si heureuse naissance à ce grand prince, a voulu imprimer en son âme toutes les vertus en un degré si éminent, et inspirer en sa personne toutes les belles inclinations, que je n'avais pour lors de doute de la pureté de sa vie, non plus que de sa chasteté, étant assuré de cette vérité, non seulement de sa propre bouche, mais parce qu'il n'avait pas réflexion sur cette décharge qui lui arrivait presque à tous moments, sans douleur et sans plaisir, de sorte que je fus obligé de lui faire connaître que c'était une incommodité considérable et extraordinaire à laquelle on devait apporter des remèdes nécessaires, en une occasion de cette conséquence (...)

La matière qui découlait sans douleur, et sans aucun chatouillement, comme j'ai dit ci-dessus, était d'une consistance entre celle du blanc d'oeuf et du pus, et s'attachait si fort à la chemise que l'on ne pouvait ôter les marques qu'avec la lessive ou bien avec le savon. La couleur était d'ordinaire fort jaune mêlée de vert ; elle s'écoulait insensiblement, en plus grande abondance la nuit que le jour. Toutes ces circonstances m'étonnèrent fort, et me firent avoir la pensée qu'un mal si extraordinaire ne pouvait survenir que de la faiblesse des prostates et des vaisseaux spermaticques. M'étant fixé à cette opinion, Dieu m'a fait la grâce de guérir nettement S.M, comme on verra par la suite de ce discours.

Le roi étant donc pleinement informé de l'espèce et de la condition de son mal, m'a commandé de lui faire comprendre la cause, et préparer les moyens de le guérir. Pour satisfaire au premier point, et pour lui faire comprendre la cause, je lui ai dit qu'il avait une délicatesse de naissance ou plutôt une faiblesse aux parties qui servent à la génération, et que cette faiblesse avait été augmentée pour avoir trop tôt monté à cheval, et particulièrement pour s'être rendu un peu trop assidu à faire les exercices de l'Académie et pour avoir voltigé avec un peu trop de passion (...). Ces exercices ont enfin meurtri les parties qui servent à la génération, qui pour lors étaient déjà fort faibles et, par la succession des temps, le mal s'est déclaré de la manière que j'ai exprimée ci-dessus(...).

Mais comme S.M était « résolue de mourir plutôt que de perdre l'occasion d'une campagne qui se présentait et qui, selon toute apparence devait être longue et fort pénible », Vallot commence le traitement à Paris sans en donner aucune communication à personne de la profession, par ce que j'avais reçu commandement express de ne déclarer à personne une affaire de telle conséquence ».

Dès lors, se succèdent saignées, purgatifs, lavements et eau de pimprenelle (lotion ou décoction de fleurs de pimprenelles à visée astringente et cicatrisante). Le roi poursuit sa campagne de Flandres, quoi que le cheval fût très désavantageux et contraire à son mal. Vallot propose ses tablettes martiales composées avec du sel de mars (protosulfate de fer), les pierres d'écrevisses préparées, les perles et des

coraux. Enfin le roi rentre à Paris et Vallot le convainc de prendre les eaux. Pendant longtemps un des traitements des maladies vénériennes consistait en les bains chauds.

Je trouvais que les eaux de Forges étaient fort excellentes pour commencer la cure de S.M et pour bien faire réussir ce que j'avais projeté de faire pour en venir à mon honneur. En quoi se trouverait pourtant quelque chose à redire qui regardait ma personne et ma réputation c'est que, durant l'usage des dites eaux, il pouvait arriver quelque accident au Roi, et même longtemps après les eaux prises, qui donnerait sujet à mes ennemis de blâmer lesdites eaux et imputer à mon imprudence tout ce qui arriverait à S.M. La reine se moqua de cette appréhension, et commanda de continuer mon dessein et de faire toutes les choses que je croyais être nécessaires. La dernière résolution étant prise, je fis connaître à la reine qu'il fallait chercher un lieu commode pour prendre les eaux et, peu de temps après, le Roi partit de Paris pour Fontainebleau, où je faisais apporter, par des officiers du Gobelet à cheval, des eaux de Forges, puis des relais d'hommes à pied en apportaient toute la matinée une flottée, dont le Roi usait à la manière ordinaire, après avoir été préparé par la saignée, après la purgation.

Le Roi commença le dix-huitième jour de septembre avoir les eaux à Paris et en prit cette journée seulement six verres. Le lendemain, le Roi partit de Paris pour aller à Fontainebleau sans prendre les eaux. Le 20, le Roi but huit verres ; il les a fort bien rendus par les urines, et il a continué de la même manière, et avec un heureux succès jusqu'à dimanche 30 d'octobre, lequel jour je les fis quitter à S.M qui les devait continuer encore quatre à cinq jours, me voyant obliger de lui donner ce conseil, parce que je reconnus quelque altération à son poulx, avec une légère douleur de la tête, qui avait même paru le jour précédent sur les sept heures du soir.

Vallot continue à saigner, purger, prescrire ses lavements, et il propose un traitement personnel, qu'il ne décrit pas, mais très désapprouvé par les autres médecins. Enfin le roi ne tarde pas à guérir à la fois des fièvres, et de l'écoulement urétral, qui aura duré sept mois au total. Vallot attribue la guérison à son traitement associant purgation avec médecines à base de casse, manne, séné et rhubarbe.

Plus loin Vallot revient sur l'origine des troubles :

Cela provenait non point d'aucun venin que les jeunes gens débauchés contractent d'ordinaire avec les femmes impudiques, parce que le Roi n'avait dès lors couché avec aucune fille ni femme. Ce même mal n'avait point pareillement été produit par des pollutions sales et deshonnêtes puisque le Roi vivait en une chasteté toute pure et sans exemple (...). Mais je puis dire qu'il y avait deux causes principales qui nous ont donné cette alarme : la première est la faiblesse des vaisseaux spermatiques que j'ai remarquée avec toute l'exactitude qui m'a été possible, et dont il n'est pas nécessaire de donner ici les raisons et des lumières. Il suffit de dire que par mes soins, ces parties lui ont été si heureusement rétablies qu'il n'y a personne dans le royaume qui ait plus de sujet que S.M de se louer d'être si bien sorti d'une infirmité qui lui était naturelle et qui, certainement, ne se serait point rétablies si je n'en avais eu une particulière connaissance qui m'a obligé de m'y appliquer avec tous les soins imaginables. L'autre cause qui a fait naître ce flux ou pertes continuelles a été l'action violente que le Roi a faite journallement à monter à cheval et à voltiger lorsqu'il a commencé ses exercices à grande volée (...)

En fait, l'origine de cette blennorragie, que Vallot n'ose pas appeler par son nom, est tout autre, et est connue dans la littérature. Nous trouvons l'explication dans les Mémoires sur la cour de Louis XIV par Primi Visconti, un Piémontais courtisan, présent à Versailles de 1673 à 1681 : *Madame de Beauvais, première femme de chambre de la Reine-Mère, pendant la Régence de cette dernière, avait eu plus de trois millions de francs et les avait dispersés à entretenir à gages divers jeunes gens... elle choisissait d'ordinaire des gens de basse condition, leur faisait donner des charges de valet de chambre*

pour les avoir présents et prêts à toute heure. Celle-ci est vieille, petite, laide, n'a qu'un œil, est grosse et toute ronde ; et pourtant l'on tient pour certain que c'est elle qui a eu la virginité du Roi, alors qu'il était tout jeune ; une fois qu'il sortait du bain, elle lui donna sa première leçon d'amour (18). On dit que le Roi est retourné plusieurs fois dans le lit de la peu farouche Madame de Beauvais (?-1690), dite Cateau la borgnesse. Anne d'Autriche s'assurait ainsi que Louis ne s'attacherait pas à elle comme il l'avait fait chastement avec la nièce de Mazarin. *Aussi, quand le Roi la voit maintenant, il ne peut s'empêcher de rire*¹⁸. Le deuxième témoignage est celui du sulfureux Abbé de Choisy (1644-1724), de l'Académie française, dans ses Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV ¹⁹.

La gonococcie est la plus anciennement connue des maladies vénériennes. Très contagieuse, elle se transmet lors des rapports sexuels essentiellement. Le germe responsable est le gonocoque gram négatif mais on connaît également les urétrites à Chlamydia. Après une incubation de deux à six jours, apparaît un écoulement urétral, jaunâtre ou verdâtre, d'importance variable, associé à des sensations de brûlures, ou de picotements qui lui font donner le nom populaire de chaude pisse ; ces symptômes sont loin d'être constants. En l'absence de traitement, l'évolution est traînante. La guérison survient au bout de plusieurs semaines ou mois, mais des complications sont possibles : prostatite, l'orchi-épididymite surtout, redoutable à cause de son risque de stérilité.

La reine Anne d'Autriche a donc chargé sa première femme de chambre et intime, de déniaiser son fils. Elle connaissait les talents de cette dernière, mais ignorait sûrement que sa femme de chambre était porteuse de maladie vénérienne. Vallot ne parle à aucun moment du traitement classique par le mercure, employé à l'époque, avec fumigations et le traitement par la salivation.

Différentes hypothèses peuvent être émises sur cet « oubli » : soit il est franchement très ignorant et ne connaît pas les maladies vénériennes, ce dont on peut douter, car il évoque les risques de stérilité du Roi, et l'on en conçoit bien l'enjeu dynastique, soit il sait qu'il va être lu - il parle lui-même des cabales contre lui - par le Roi ou par l'entourage du Roi, et il ne veut pas parler de choses honteuses, impossibles pour la gloire du Roi très chrétien et sources de discrédit. Finalement il passe les faits sous silence. Toutefois le Roi a eu beaucoup de chance de ne pas avoir eu de complications ou séquelles secondaires. En dépit du nombre de ses maîtresses, à l'exemple de François 1^{er} ou de son grand-père Henri IV, il n'est pas mort de syphilis et a assuré sa royale descendance malgré sa blennorragie. Utilisera-t-il, après cet événement, des règles d'hygiène stricte ou des tissus préservatifs ? L'histoire ne nous le dit pas. Guillaume de Saliset indique que « *celui qui veut sauver son membre de toute corruption doit le laver avec de l'eau vinaigrée quand il vient de voir une femme soupçonnée d'être infectée, et d'impudicité* »²⁰. D'autres traitements préconisent des injections d'un liquide comprenant de l'eau de chaux, du miel de Rosa et du mercure doux. Jean Fernel (1497-1558) propose comme traitement des lavages à l'aide d'un siphon ou d'une sonde²⁰. Secret médical et intimité de l'homme ?

F) La fièvre typhoïde ou la Maladie de Calais

Le Roi n'ayant rien épargné ni jour, ni nuit, ses peines et ses fatigues à Mardick, tant pour le siège de Dunkerque que pour celui de Bergues, et pour d'autres desseins qu'il avait de réduire tous les Pays-Bas à l'obéissance, et ne se donnant aucun repos en un pays où S.M souffrait beaucoup à cause des incommodités du lieu, de la corruption de l'air, de l'infection des eaux, du grand nombre de malades, plusieurs corps morts sur la place, et de mille autres circonstances, contracta petit à petit un venin caché, qui, après avoir affecté ses humeurs et troublé son tempérament, le fit tomber dans un état

qui me donna beaucoup d'appréhension du malheur qui lui est enfin arrivé, par la trop grande impatience et âpreté qu'il avait de se trouver aux occasions, sans ménager ni sa vie ni sa santé(...). Quelques jours après mon départ, c'est-à-dire le vingt-neuf du mois de juin, le roi se ressentit d'une chaleur extraordinaire, lassitude de tous les membres, furieuse douleur de la tête, sans force, sans vigueur et sans appétit. Peu de temps après, la fièvre se déclara avec des faiblesses extraordinaires, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Bergues. Mais pour comble de malheur, S.M ayant une passion de retourner le lendemain à Bergues, dissimula toutes choses, et ne voulut point témoigner à Mr le Cardinal les incommodités qu'elle ressentait, espérant qu'elles se passeraient, et qu'elle aurait assez de force pour faire ce qu'elle avait projeté. Le lendemain, qui était le dimanche, et le dernier jour du mois de juin, il se trouva dans le même accablement qu'il dissimula comme il l'avait fait le jour précédent. Mais la nuit du dimanche au lundi fut si fâcheuse et si pleine d'inquiétude, que S.M ne put dissimuler davantage son mal, ce qui obligea Mr le Cardinal de la faire partir, après que la marée fut passée, pour retourner à Calais, S.M étant arrivée à Calais le lundi 1^{er} de juillet entre dix et onze heures du soir, peu de temps après je lui fis prendre un lavement, et en le rendant, S.M eut de si grandes faiblesses, que l'on appréhendait qu'elle ne put résister à ces accablements, se ressentant de faiblesses extraordinaires, langueurs, et sueurs froides. Cela ne m'empêcha point de lui faire tirer trois grandes poëlettes de sang du bras droit, et durant la saignée les faiblesses avec tous les accidents augmentèrent de telle manière, que cela donnait l'épouvante à tous ceux qui le voyaient dans cet état. Le reste de la nuit se passa de la même manière, et même avec des douleurs du dos, ou plutôt des lombes, des agitations continuelles, inquiétudes, rêveries, faiblesses, inégalités du pouls et des froidures extraordinaires aux extrémités. Dans cette violence, on lui fit quelques légères frictions sur le dos avec les mains ; on lui donna des cordiaux, et de grand matin, voyant que le mal augmentait, je fus obligé de lui faire tirer du sang de l'autre bras. Ce remède, quoique nécessaire, n'apaisa point son mal. Sur le midi, je lui fis donner un lavement. Le reste de la journée tous les accidents continuèrent de la même force et même, on peut dire qu'ils se rendirent plus fâcheux, ce qui m'obligea d'en venir à une troisième saignée sur le soir. Sur les dix heures, on donna à S.M un julep cordial et rafraîchissant, quelques heures après avoir rendu un lavement. Le mercredi, troisième du mois, se passa avec augmentation de la fièvre, accompagnée de fâcheux redoublements de tous les deux autres accidents, ce qui m'obligea à réitérer la saignée du bras et de continuer l'usage des remèdes cordiaux et des lavements. Le jeudi quatre du mois, toutes les inquiétudes augmentèrent, et même la rêverie fort considérable, ce qui me fit résoudre de faire saigner S.M du bras le matin et du pied le soir. Je lui fis aussi continuer les cordiaux, particulièrement après avoir remarqué les mouvements convulsifs, l'enflure ou plutôt la bouffissure de tout le corps, ce qui est une marque indubitable de la grande malignité, d'un venin qui ne peut s'exhaler ni sortir au-dehors. Quoique la fièvre fut pourprée, il ne paraissait pour lors aucune tache sur le corps, mais comme j'étais assurée de la nature du mal, je pris résolution sur cette bouffissure qui ressemblait à celle que l'on remarque après la morsure d'un serpent, et sur le transport qui se faisait à la tête, qui menaçait de ruine si l'on n'y apportait pas promptement des remèdes nécessaires; je pris donc résolution dans l'inquiétude où j'étais, de proposer de remèdes qui ont heureusement si réussi, que l'on peut dire avec vérité qu'ils ont sauvé la vie de S.M.

Le premier fut la purgation donnée le vendredi, le cinquième jour du mois et le septième de la maladie, qui fut contestée par les médecins.

L'autre remède fut l'application de vésicatoires topiques qui font venir des ampoules soulevant l'épiderme, ulcérant la peau aux bras et aux jambes, pour arrêter le transport qui se faisait à la tête et sur la poitrine ; mais particulièrement pour arrêter le mauvais effet de la bouffissure sur tout le corps²⁴.

Le mal pourtant était de telle nature qu'il ne pouvait pas être combattu par de si faibles armes, et comme plusieurs accidents étaient un peu diminués, il nous en restait encore d'assez fâcheux et de conséquents, pour ne nous pas endormir particulièrement la bouffissure de tout le corps et le transport à la tête, et même quelque commencement d'une difficulté de respirer, qui est l'accident qui m'a le plus étonné en tout le cours de la maladie du Roi, qui m'obligea, le lendemain samedi, sixième du mois et huitième de la maladie, non seulement d'avoir recours à la saignée, mais d'en venir aux vésicatoires que j'avais déjà proposés. Ce remède fut si heureusement appliqué que l'enflure du corps commença à diminuer comme les autres accidents, particulièrement la fluxion qui se jetait sur la poitrine. Le dimanche sept du mois, le Roi, ressentant les accidents ordinaires, quoiqu'avec moins de violence, fut saigné du bras le matin, et prit un lavement le soir, continuant toujours ses remèdes cordiaux, et l'on prit résolution de la saigner du pied le lendemain, qui était le huitième du mois et le dixième de la maladie. Bientôt, après cette résolution, Monsieur Guénault arriva de Paris avec Monsieur Daquin. Nous consultâmes incontinents après leur arrivée sur ce que nous aurions à faire le lendemain. Le résultat de ladite consultation de six médecins fut de conclure à la saignée du pied, qui avait déjà été résolue par quatre médecins. Après cette délibération, je proposais aussi la purgation, laquelle se pouvait faire le lendemain, quelques heures après la saignée du pied qui devait se faire de grand matin. Les opinions sur le sujet de de la médecine furent partagées, et comme je proposais le grand remède, il s'en trouva quelques-uns de la compagnie qui n'en demeurèrent pas d'accord, disant que la casse dans le petit-lait pouvait suffire dans l'état qu'était le Roi. D'autres proposèrent une potion purgative fort simple. Mais comme il n'était pas temps de conclure sur ce sujet, je priai la compagnie de remettre cette délibération au lendemain, après que la saignée du pied aurait été faite. Cependant, la nuit du dimanche au lundi se passa avec beaucoup d'inquiétude et les redoublements ordinaires, ce qui nous obligea de saigner le Roi du pied de grand matin. Ce remède, quoique nécessaire et fait bien à propos, ne diminua pas beaucoup la fièvre ni les accidents.

Sur les onze heures, je fis assembler messieurs les médecins pour leur représenter que nous avions besoin d'un remède vigoureux pour empêcher le redoublement qui devait venir sur les quatre à cinq heures après-midi. Monsieur cardinal ayant été par moi averti qu'il était question de faire un coup de maître pour secourir le Roi, voulut assister à notre consultation, afin de fortifier ce que je lui avais déjà proposé et, comme il avait déjà goûté mes raisons sur le fait du vin émétique, (à base d'antimoine NDT) il fit adroitement consentir à ce remède ceux qui ne l'approuvaient pas et après quelques légères contestations, il dit à toute la compagnie qu'il voulait le dessein qu'elle avait de purger vigoureusement le Roi; et ayant en mon particulier fait connaître à Messieurs les médecins qu'on ne devait plus ordonner ni la casse, ni du séné, et que les maladies de cette nature ne guérissaient jamais par les remèdes communs et ordinaires, tout le monde se déclara pour l'antimoine, dont Monsieur le cardinal avait parlé de son propre mouvement, après lui avoir dit que nous avions besoin de son suffrage pour réduire quelques-uns qui pestaient contre l'antimoine. J'avais fait préparer pour cet effet, dès le grand matin trois grandes prises de tisane laxative, et trois onces de vin émétique, qui étaient séparément en deux bouteilles sur la table du Roi depuis le matin. Incontinent après cette délibération, je fis mêler trois onces de vin émétique avec trois prises de tisane laxative et sur-le-champ je lui fis prendre une tierce partie de tout ce mélange, qui réussit si bien et si heureusement que le roi fut purgé vingt-deux fois d'une matière séreuse, verdâtre et un peu jaune, sans beaucoup de violence, n'ayant vomi que deux fois, environ quatre ou cinq heures après la médecine. L'effet fut si prodigieux et l'opération si grande, que nous reconnûmes un changement notable et une diminution de la fièvre et de tous les accidents, de sorte que tous ont sujet de rendre grâce à Dieu d'avoir en si peu de temps tiré le Roi de la dernière extrémité où il était, par un remède qui donnait de l'appréhension à ceux qui n'avaient pas encore éprouvé sa vertu. Depuis ce temps-là, les médecins qui le blâmaient s'en sont sortis en plusieurs occasions avec

beaucoup de succès, et les esprits de la cour, qui étaient pour lors fort partagés furent tous d'accord et persuadés, que ce remède était admirable, et que ceux qui l'avaient proposé étaient fort assurés de ses bonnes qualités. Mais ce qui est de considérable en cette occasion et que l'avantage que le Roi en a reçu en sa propre personne s'est communiqué à tous les particuliers, non seulement de son royaume, mais même de toute l'Europe qui était persuadée que le Roi devait mourir en l'état où il était et que, ayant produit un si bon effet, personne ne devait plus faire difficulté de s'en servir, puisque il avait été ordonné avec tant de bons succès à un si grand Monarque... Le lendemain de cette généreuse purgation, le Roi demeurera en repos et très satisfait de son remède, ce qui nous obligea à donner un peu de trêve à la nature, et l'on se contenta de donner sur les quatre heures un lavement fort doux et fort bénin.

Le douzième jour de la maladie : purge légère.

Le treizième : saignée

Le quatorzième : lavements et cordiaux ordinaires.

Le quinzième jour de la maladie: *S.M demeurera sans fièvre et délivrée de tous les symptômes, à la réserve de la faiblesse qui était si grande et si extraordinaire qu'elle me donnait de l'épouvante, même en l'état où il n'y avait aucun sujet d'appréhension ; elle dura quelques jours de telle manière que l'on ne pût remuer S.M pour lui donner de la nourriture et le changer de place sans qu'elle tomba en syncope, et que l'on ait pu s'empêcher de lui donner un peu de vin pour le faire revenir. Le Roi, envers cette faiblesse extraordinaire, ne laissait pas de se mieux porter. Il passa le dimanche, le lundi, le mardi et le mercredi assez bien et sans accident.*

Une nouvelle purge et un nouveau lavement n'entraînent aucune évacuation.

Mais comme la nature durant le cours de la maladie avait été dans le dernier accablement, sans avoir contribué en aucune chose à la guérison du Roi, elle se réveilla la nuit suivante, assistée des qualités d'un bouillon de remèdes purgatifs et apéritifs, et fit une décharge aussi copieuse par les voies de l'urine, que S.M rendait en vingt-quatre heures seize grands verre d'urine, et ne buvait que trois verres en toute la nuit, et la journée de sa tisane ordinaire. Mais ce qui est extraordinaire et digne de remarque, c'est que les premiers commencements de cette décharge donnaient de l'alarme au Roi et à ceux qui l'approchaient, par ce qu'il rendait quatre verres assez souvent, sans quitter le pot de chambre. Cette évacuation continua neuf jours, de cette même force, comme je le dirai ci-après et fut tellement avantageuse qu'elle acheva ladite guérison de S.M sans aucun accident et sans aucune rechute, et même sans aucun ressentiment de la moindre incommodité du monde.

Pour les médecins du dix-septième siècle, la typhoïde et le typhus sont une même maladie. La fièvre typhoïde ou typhoïde qui vient de *typhodes*, c'est-à-dire relative au typhus, trouve sa racine dans le mot grec *tuphos*, stupeur¹⁶. Cette maladie aiguë, épidémique caractérisée par la stupeur présente des signes de gastro-entérite et d'encéphalite, souvent de bronchite, est réputée contagieuse. Très fréquemment, elle est mortelle, causée par les miasmes, le mauvais régime et souvent le froid.

Nous ne reviendrons pas sur cet épisode, qui a fait couler beaucoup d'encre. Le jeune Roi a failli mourir, mais grâce à l'utilisation de l'émétique à faible dose, il fut rapidement tiré d'affaires. Nous ne reviendrons pas sur l'utilisation de ce médicament contesté à l'époque, d'autres historiens l'ont évoqué.

Louis resta longtemps très affaibli et en perdit définitivement ses cheveux et introduisit à la Cour de France et dans les Cours d'Europe le port de la perruque pour cacher un crâne dégarni. Il s'agit là de l'alopecie post maladie infectieuse grave.

G) La dysenterie

De *dysentaria*, en grec *dus*, difficile, et *enteron*, intestin : il s'agit d'une expression qui désigne la diarrhée sanguinolente, effet de l'inflammation du gros intestin à différencier de la diarrhée *diarrhea*, du grec *diarrhéon* je coule de toutes parts, évacuation souvent répétée de matière liquide, bilieuse, muqueuse, séreuse ou puriforme. C'est un symptôme de l'entérite.

H) La rougeole à vingt-quatre ans

Le Roi, à son réveil du lundi 28 mai 1663, se trouva, contre son ordinaire, incommodé d'une douleur de tête, accompagnée d'inquiétude, lassitude, et légère moiteur, et ayant assez mal passé la nuit. Tous ces accidents, avec l'inégalité et la vitesse du pouls, donnèrent des appréhensions de ce qui est arrivé ensuite, ayant la mémoire toute fraîche de la rougeole de la reine, dont elle ne faisait que de sortir. Ce qui m'obligea de proposer une saignée à S.M, à laquelle elle consentit fort volontiers, tant pour éviter le mal dont je lui avais donné de l'appréhension, que pour ne pas rompre la partie faite pour mener la reine à Versailles prendre l'air après sa guérison. Ce remède fut fait le matin, et fut suivi d'un lavement que j'ordonnais sur le soir. La nuit fut assez tranquille, et les accidents de la journée précédente disparurent ; ce qui ne m'ôta pas néanmoins le soupçon de ce que j'avais appréhendé. En effet, je fis les derniers efforts pour retenir le roi à Paris, mais son impatience fut si grande qu'il partit incontinent après avoir dîné pour aller à Versailles, et, après s'être un peu promené, il se retira plutôt qu'à son ordinaire, ressentant des lassitudes accompagnées de fièvre et de douleurs de tête, ce qui m'obligea de lui faire prendre un lavement pour le faire coucher. La nuit du mardi au mercredi fut beaucoup plus inquiète que les précédentes, la fièvre s'étant beaucoup augmentée, avec la douleur de tête, et des sueurs qui durèrent une bonne partie de la nuit. Le lendemain, sur les six heures du matin, ayant trouvé le Roi en cet état, je lui ai confirmé ce que je lui avais dit le soir précédent, qu'il n'y avait plus lieu de douter que ce fut la rougeole ; ce qui m'obligea d'avoir promptement recours à la saignée, remarquant en S.M une plénitude extraordinaire et un bouillonnement furieux de toute la masse du sang avec un accablement de la nature. La saignée donna un peu de relâche, et les remèdes cordiaux firent d'assez bon effets ; mais sur le soir, à l'heure du redoublement, la fièvre fut si grande que le Roi se sentit plus mal qu'il n'avait été, et, prenant garde si les rougeurs recommençaient à paraître, je trouvais le dos et les cuisses tout couverts de rougeole. On continua les remèdes spécifiques et cordiaux toute la journée. La saignée ayant été faite ce même jour, seulement sur les deux heures de l'après-midi, ne l'ayant pu faire plutôt, à cause des sueurs qui durèrent toute la matinée à plusieurs reprises. La nuit du mercredi au jeudi fut plus fâcheuse et plus inquiète que toutes les précédentes. Le jeudi matin 31 mai, les rougeurs étaient déjà répandues par tout le corps, et particulièrement au visage, avec plus de fièvre et d'inquiétude. Les éruptions se faisaient de temps en temps, par certains mouvements déréglés et des sueurs copieuses et extraordinaires qui se suivaient les unes après les autres. Tous ces mouvements abattaient extrêmement les forces de S.M, et firent sortir une si prodigieuse quantité de rougeurs par tout le corps que nous croyions le mal être parvenu, sur le midi, en sa dernière vigueur, et qu'il était impossible qu'il fût resté encore dans le sang aucune matière maligne produire aucun fâcheux accident,

comme les jours précédents. Mais sur les quatre après-midis, le redoublement nous parut plus violent qu'à l'ordinaire, les sueurs copieuses et plus fréquentes, les éruptions en si grande abondance, que je n'ai jamais rien vu de semblable. Le corps de S.M étant beaucoup plus rouge que s'il eût été couvert d'un érysipèle universel. Cette éruption, accompagnée de si fâcheux accidents, ne nous étonna pas tant qu'un mal de cœur, ou plutôt une défaillance perpétuelle, qui réduisait le Roi en de si grandes extrémités, qu'il ne pouvait croire pouvoir résister à tous ces maux, et qu'indubitablement il ne passerait pas la nuit sans mourir. Tous ces fâcheux accidents, avec une fièvre ardente, des sueurs sans relâche, des vomissements continuels, un flux de ventre d'une matière séreuse, des mouvements convulsifs, rêveries et assoupissements, alarmèrent toute la cour, et je puis dire avec vérité que je me serais alarmé moi-même, n'était que j'avais une entière confiance aux forces du Roi, et que cette fièvre était assez ordinaire en semblables occasions, où je m'étais aguerri par le grand nombre de malades que j'avais vus, et heureusement traité en des maux de la même nature. Et quoi que je parusse ferme et content parmi tant de monde qui tremblait de peur, voyant un si grand prince en un état qui semblait tout à fait désespéré, par ce que j'étais le seul pour lors dans le milieu de la nuit pour résister à une si furieuse tempête, il faut que j'avoue que je fusse un peu étonné de cette grande défaillance. Mais ayant inventé enfin un cordial, qui apaisa en peu de temps cet orage, qui donnait plus d'appréhension au Roi et à toute la cour que tous les autres accidents, je commençais à faire prendre courage au Roi, l'assurant qu'il ne mourrait point, et qu'il n'était pas nécessaire de se confesser en l'état qu'il était, et que l'on pourrait remettre la partie au lendemain. Ce discours assura le Roi et toute la cour ; mais voyant que la nature pâtissait furieusement par des sueurs et des éruptions continuelles, et que le redoublement, qui dura depuis les onze heures du soir jusqu'à trois heures du matin, commençait un peu à se ralentir, je proposais pour lors la saignée au roi, et pour me confirmer davantage en cette résolution, je fis réveiller Monsieur Guénault, qui s'était couché au commencement de la nuit, environ sur les neuf heures, lequel étant auprès du Roi, fut fort alarmé de le voir en un si grand accablement, et d'apprendre, par ma bouche et par le récit de ceux qui avaient veillé le Roi, tous les accidents qui lui étaient survenus. Il fut néanmoins de mon avis, touchant la nécessité de la saignée, laquelle fut faite sur le champ avec un si heureux succès, que l'on remarqua, bientôt après, un soulagement auxquelles toute la cour ne s'attendait pas. Mais ce qui est de plus admirable en cette occasion, et qui doit servir d'exemple à ceux qui n'ont pas assez d'expérience ni de résolution, c'est que ce remède fut fait dans un redoublement, lorsque la nature était toute exaltée de tous ces accidents dont j'ai parlé ci-dessus, dans le fort des sueurs et des éruptions. Et afin de payer de raison ceux qui pourraient critiquer cette généreuse action, je dirai que, quand il est question d'un si grand accablement, et que la nature est prête de succomber, si elle n'est secourue, il faut de nécessité et le plutôt que l'on peut, lui donner les mains et la décharger autant que faire se peut, et par les voies les plus prompts et les plus commodes, d'une partie de la maladie qui l'a accablé et la menace de ruine. C'est principalement en semblable maladie où l'on remarque des effets miraculeux de la saignée, quand le sage médecin reconnaît un bon fonds et des forces, et que les accidents sont causés par la seule abondance et l'impétuosité du sang... Cette saignée fut faite avec une ferme résolution pour soulager la nature, ce qui réussit si heureusement, qu'une petite heure après, le roi se trouva soulagé, tous les accidents ayant cessé, ou du moins donné une intermission, de telle sorte que le Roi commença à dire qu'il était soulagé. Ce qui est de plus remarquable en cette saignée, c'est que la rougeole sortie en une si grande abondance, que tout le monde en fut surpris, ne pouvant pas s'imaginer qu'il pût en sortir davantage, vu que tout le corps en était déjà couvert, et l'on commença de dire que c'était un coup d'État et de maître d'avoir saigné le roi dans des sueurs et dans un redoublement si considérable. Il est bien vrai que l'on a jamais fait une saignée si hardie et si à propos, ayant été faite dans les derniers extrêmes combats de la nature qui était accablée de toutes parts, tant par les sueurs que par les vomissements et flux de ventre, laquelle fut soulagée par ce remède qui apaisa si promptement et presque par miracle une si furieuse tempête. Le

sang venait avec une telle violence, que l'on eut de la peine de l'arrêter. Le reste de la nuit fut un peu plus calme, et les choses allèrent de mieux en mieux. Le vendredi matin le Roi sentant revenir ses forces et sa vigueur, confessa être beaucoup mieux, et qu'il avait été plus alarmé que jamais, ne croyant pas passer la nuit sans mourir. Les accidents s'apaisèrent des lors si visiblement, qu'à peine put-on remarquer la fièvre ; néanmoins, pour une plus grande assurance, nous ordonnâmes une saignée qui fut faite sur les six heures du soir. Ce remède soulagea le Roi, et la nuit suivante fut bien différente des autres. Le samedi matin, le Roi se trouva fort bien à son réveil, même sans fièvre, sans inflammation, et avec fort peu de rougeurs. Le dimanche, le Roi fut beaucoup mieux, ses forces augmentèrent à vue d'œil, de sorte que nous lui donnâmes un potage, et S.M reçut des visites et des compliments d'une affluence de personnes de condition et de magistrats de la Ville de Paris, sans ressentir la moindre incommodité du monde, de la même manière et avec la même vigueur que s'il n'eut point été malade. Le lundi, quatrième du juin, le Roi fut purgé avec son bouillon ordinaire, et sur les cinq heures du soir, il s'habilla et se promena dans le logis trois heures toutes entières, sans se coucher et sans se sentir faible. Le mardi, les forces étant rétablies, il s'habilla à son ordinaire, mangea des viandes solides et se promena une bonne partie de la journée en son parc, et tint son conseil qui dura plus d'une heure et demie...

Le Roi ne fut pas plutôt arrivé à Versailles qu'il fut attaqué du même mal (que la reine), mais beaucoup plus dangereusement car, au jugement de Vallot, son premier médecin, il fut menacé d'une prompte mort. Ce prince connut aussitôt le péril où il était ; il appela Le Tellier (Louvois), et lui dit qu'il fallait en avertir la reine sa mère. Le Tellier lui ayant répondu qu'elle était trop malade elle-même pour lui pouvoir donner cette inquiétude, le Roi lui répliqua : n'importe, il faut qu'elle sache. Ce mal passa si vite qu'il ne fût pas nécessaire de lui obéir, car en quelques heures il se porta mieux, et Dieu redonna la santé à ce prince dont la France avait grand besoin.

Appelée rubéola ou morbilli, de ruber rouge : inflammation générale de la peau. On la reconnaît à de petites taches rouges, peu élevées, semblables à des morsures de puces larges, qui se montrent au visage, à l'abdomen, à la poitrine et aux membres. Cette éruption se termine par une desquamation de l'épiderme, au huitième, neuvième jour de la maladie. L'accélération du pouls, la chaleur de la peau, le coryza, une toux violente, le gonflement des paupières, le larmolement... sont les phénomènes qui marquent l'invasion de cet exanthème, dont l'apparition a lieu quatre à cinq jours après¹⁶. Le traitement n'en est pas expliqué.

Lorsqu'il en est atteint, Louis est déjà un adulte et, là non plus, il n'en meurt pas, alors que la famille de son petit-fils, le duc de Bourgogne, sera décimée.

I) La pituite

Pituita en latin flegma en grec est une des quatre humeurs qui gèrent le tempérament du malade. Il s'agit de la mucosité ou sérosité. Louis a-t-il vomis ou a-t-il eu des écoulements nasaux ?

J) Les vapeurs

1671 : le moyen le plus assuré de défendre le cerveau est celui de vider souvent les ordures du bas-ventre, et d'y empêcher l'amas des humeurs par les purgatifs réitérés de temps en temps, aussi bien

que d'en éviter la génération par l'usage assidu de l'eau de fontaine, qui corrige l'intempérie ni des viscères qui en est la principale cause.

Sur ce retour de débordements de bile, je suppliais le Roi de faire réflexion qu'il était dès sa naissance d'un tempérament extrêmement chaud et bilieux ; que dans son enfance il en avait donné les premières marques par la quantité de galles et d'érésipèles dont il avait été couvert, et la chaleur excessive de son foie, qui ne se pouvait rassasier par le lait d'un nombre infini de nourrices, qu'il avait tari ; que, dans la suite de son âge, sa grande sagesse avait formé cette égalité surprenante que l'on remarquait en lui ; mais si son cœur voulait nous donner des nouvelles, nous apprendrions que, quoi qu'il soit plus maître de lui-même que tous les héros qui nous ont précédés, la chaleur néanmoins de son sang, et la sensibilité de ses esprits, ne laissent pas de lui exciter des mouvements, et lui produire des passions comme aux autres hommes. Le cinquième jour de novembre, le Roi étant à Saint-Germain, Monsieur, duc d'Anjou, âgé de près de cinq mois, mourut d'une fièvre érysipélateuse et quoique sa naissance eut été telle, que l'on n'eut pas fondé de grandes espérances sur sa vie, sa mort, néanmoins, ne laissa pas de toucher le Roi si vivement qu'il en fut fort échauffé et saigna du nez contre son ordinaire, ce qui n'a pas eu néanmoins de suite, sa santé ayant toujours été fort bonne ; et il finit l'année aussi heureusement qu'il avait commencée.

1674 : le Roi fut assez fortement attaqué d'étourdissement le premier jour de janvier, et fut contraint de chercher ou se prendre et/ou s'appuyer un moment pour laisser dissiper cette fumée qui se portait à sa vue et affaiblissait les jarrets par sympathie, en attaquant le principe des nerfs. Cet accident ne dura qu'un moment, et son ventre s'ouvrit favorablement sur l'heure même, ce qui fit prendre un chemin contraire à cette substance vaporeuse, et dissipa cette méchante haleine, en évacuant l'humeur dont elle s'est levée. Je conseillais à S.M de faire un peu plus d'exercice, remarquant visiblement que l'air et le mouvement lui font un bien très notable pour cette incommodité, que la vie sédentaire et la continuelle application des affaires renouvellent plus que toute chose ; faisant faire pour réflexion à S.M que pour guérison de ses infirmités qui se tournent en habitude, il est bien plus avantageux d'en trouver les secours dans l'usage de la vie que dans les remèdes extraordinaires dont il ne faut pas faire une coutume....

L'archiâtre classe donc son royal patient parmi les tempéraments bilieux et propose des recommandations dites hygiéno-diététiques qui restent toujours d'actualité...

Réflexions sur les vapeurs du Roi

Le Roi est sujet aux vapeurs depuis sept à huit années, mais beaucoup moins qu'il ne l'avait été par avant, vapeurs élevées de la rate et de l'humeur mélancolique, dont elle porte les livrées par le chagrin qu'elles impriment, et la solitude qu'elles font désirer. Elle se glisse par les artères au cœur et aux poumons, où ils excitent des palpitations, des inquiétudes, des nonchalances et des étouffements considérables ; de là s'élevant jusqu'au cerveau, elles y causent, en agitant les esprits dans les nerfs optiques, des vertiges et tournoiemens de tête, et, frappant ailleurs le principe des nerfs, affaiblissent les jambes, de manière qu'il est nécessaire de secours pour se soutenir et pour marcher, accident très fâcheux à tout le monde, mais particulièrement au Roi, qui a grand besoin de sa tête pour s'appliquer à toutes ses affaires. Son tempérament penchant assez à la mélancolie, sa vie sédentaire pour la plupart du temps, et passée dans les conseils, sa voracité naturelle qui le fait beaucoup manger, ont fourni l'occasion à cette maladie, par les obstructions fortes et invétérées que les crudités ont excitées dans les veines, qui, retenant l'humeur mélancolique, l'empêche de s'écouler par les voies naturelles, et lui

donnent occasion par leur séjour, de s'échauffer et de fermenter, et d'exciter toute cette tempête ; et il n'y a pas de quoi s'étonner que la saignée réveille si fortement ce désordre, puisqu'il est certain que, par le mouvement qu'elle fait sans doute dans toute la masse du sang et dans toutes les veines, elle agite cette humeur dans son foyer sans l'évacuer, et en réveille le bouillonnement et l'évaporation.

Cette considération est la crainte que j'ai des suites d'un si fâcheux mal, me firent croire que S.M pouvait se résoudre à régler sa vie et faire des remèdes de suite, et qui puisse bien déboucher les vieilles obstructions de sa rate, et en vider un peu l'humeur mélancolique. Indubitablement le roi se trouverait, non seulement soulagé, mais même guéri, de ce seul et unique mal qui lui faisait tant de peine ; et les raisons que j'avais alléguées à S.M la persuadèrent, de manière qu'elle se résolut à faire ce que je jugerais à propos, et durant tout le temps nécessaire pour venir à bout d'un si grand dessein. Sa confiance n'a pas été trompée, puisque depuis que le Roi pratique mes remèdes, il ne s'est aucunement senti de ses vapeurs. Sa tête s'est trouvée plus libre, sa respiration meilleure, ses jambes plus fermes, son teint plus net et plus vif, son sommeil plus tranquille, et sa bouche, qui tous les matins se trouvait pâteuse et amère, fraîche et douce dans son naturel. Le Roi, depuis le 27 octobre, prend tous les matins trois petites pilules de sels de tamaris, et de mon spécifique chalybé incorporé dans l'extrait de rhubarbe, et entrouvre son estomac plus fort. Ses excréments se vident régulièrement tous les jours, bien digérés et teints, non seulement du remède, mais encore de l'humeur de la rate, dont je vis sortir avec plaisir une bonne quantité...

Ces vapeurs démarrent vers les 35 à 40 ans du Roi ; elles sont régulières une à plusieurs fois par an, associées à des saignements de nez et des troubles digestifs. Plus le roi va avancer en âge, plus elles seront fréquentes plusieurs fois par mois à la fin de sa vie. Ces troubles sont d'autant plus difficiles à analyser qu'ils ne semblent pas relever d'une même cause, ce qui correspond tout à fait à la définition des vapeurs telles qu'on les entendait dès le seizième siècle. À l'origine, les vapeurs sont des « *fumées* » qui « *émanent du matrice malade et provoquent des convulsions et des crises d'hystérie* »⁹. Tout comme les humeurs, il s'agit donc d'un principe morbide qui peut se manifester de façon très différente : suffocations, fièvre, vomissements, éruptions mais aussi scorbut, hémiplégie... Avec le temps, le processus, initialement réservé aux femmes, se généralise. Les hommes en sont atteints à leur tour, si bien qu'au dix-huitième siècle, « *la matrice chez les femmes n'ouvre pas plus de droits que les vaisseaux spermatiques chez les hommes* »⁹.

Quoi qu'il en soit, c'est un mal de société : c'est le prix à payer pour trop de bien-être. « *Les vapeurs sont endémiques dans les grandes villes, la plupart des femmes qui jouissent des commodités de la vie sont vaporeuses* ». Mais il semble que ce soit une sorte de guerre quotidienne que les trois médecins du Roi livreront tour à tour pour freiner le Roi dans ses excès alimentaires. La moindre incommodité leur sert de prétexte à prescrire régimes et purges et à la vérité, il n'est pas rare que ces mesures soient suivies d'une amélioration transitoire.

Que dire des vapeurs placées dans leur contexte ?

Le mot vapeur, dans le Journal, apparaît une première fois en 1659, un an après la maladie de Calais. Il peut s'agir de prodromes à des maladies plus graves qui seraient pour le Roi, une sorte de signe d'alerte.

Les premières fois, ces vapeurs sont volontiers associées à des vertiges, saignements de nez, maux de tête. Plusieurs circonstances déclenchantes ont été reconnues : lorsque le duc de Lauzun (1633-1723)

lui fera l'affront de briser devant lui son bâton de commandement à la suite du royal refus de lui laisser épouser la Grande Mademoiselle(1627-1693)⁹, à la mort d'un de ses fils, le duc d'Anjou âgé de cinq mois, etc.

Nous y verrions volontiers de l'hypertension artérielle. Ce ne serait pas étonnant, compte tenu du contexte royal, un absolutisme gouvernemental plutôt despotique et va-t-en-guerre, une vie conjugale sur laquelle nous ne reviendrons pas, de nombreux décès d'enfants en bas âge, fort habituels à l'époque, malgré un milieu socio-économique favorisé et protégé, alors que plusieurs famines, et la guerre grèvent le pays. Toutefois des troubles disparaissent comme par enchantement, dès que le Roi a des activités physiques régulières, menant de front ses campagnes de guerre, se distrayant, libéré pour un moment de l'atmosphère pesante de la Cour. N'oublions pas que le mode de vie- exercice physique fréquent, méthode de détente et de relaxation-est encore aujourd'hui, aux côtés de la pharmacopée, un traitement de choix de ces premières poussées hypertensives. Cette hypertension artérielle est probablement devenue chronique et permanente, sans que le Roi n'ait fait de troubles cardiaques, ni accident vasculaire cérébral, contrairement à Monsieur son frère, mais toutefois avec une artérite et une neuropathie diabétique.

D'autres raisons peuvent être évoquées : une digestion difficile chez un gros mangeur avec un parasitisme intestinal conséquent, tourmenté aussi par les innombrables purges. Ces vapeurs peuvent être aussi des prodromes d'autres maladies comme les troubles dentaires, les rhumes ou accès de paludisme.

Enfin peut-on parler du stress ou de l'angoisse royale ?

Bien sûr, il n'est pas question de comparer l'atmosphère fin de siècle de la Vienne de Freud, dont les théories semblent contestées dans l'espace et dans le temps (pensons aux écrits de Michel Onfray) , avec un Versailles Grand Siècle de Louis XIV⁹. Ceci permet de rappeler que le concept de vapeurs a permis à la médecine de récupérer tout un champ de la psychiatrie, dont les prêtres et confesseurs avaient jusque- là la charge. Les limites en sont encore floues, et on ne fait pas la distinction entre délire, dépression, manie et angoisse ou stress professionnel, voire « burn-out » du XXI^e siècle ... Ces vapeurs seront démantelées au dix-neuvième siècle par les grands cliniciens et il ne restera plus de ces fumées, que ces petits troubles de tous les jours, ces petits riens qui gâchent la vie des malades et qui continuent bon an mal an, à remplir les salles d'attente des médecins...

Le concept d'hypertension artérielle n'existe pas encore à cette période, puisque la première mesure de la pression artérielle, qui a eu lieu chez l'animal, a été pratiquée en 1733 par Stéphan Hales (1677-1761), soit dix-huit ans après la mort du Roi. Et il faudra encore presque un siècle plus tard, pour qu'en 1828, J-M Poiseuille (1797-1869) décrive le premier appareil de mesure de la pression artérielle. « Latente et obscure », l'hypertension artérielle ne sera considérée comme une vraie maladie qu'en 1939. Le même phénomène s'est produit pour la dénomination de l'obésité.

K) L'ophtalmie

Il s'agit d'une inflammation de l'œil, caractérisée par la rougeur de la conjonctive, la suppression de la sécrétion des larmes, puis le larmolement, un sentiment de picotement brûlant à la surface de l'œil et une extrême difficulté à supporter la lumière¹⁶. Parfois il n'y a que ce dernier

symptôme simplement la douleur, c'est alors une ophtalmie interne. Elle exige quelquefois la saignée du bras ou du pied, presque toujours l'application des sangsues aux tempes, et des boissons laxatives.

L) Les fièvres et le paludisme

Toutes ces précautions, conseillées avec tout leur possible et pratiquées avec tout le soin imaginable, n'empêchèrent pas que le roi, par intervalles durant tout le mois de septembre, ne ressentit un feu et une chaleur extraordinaire dans le creux des mains, souvent des engourdissements aux bras et aux jambes, des vapeurs qui prenaient sa poitrine et qui, contre la coutume, lui causaient, des douleurs de tête. Mais le léger frissonnement qu'il ressentit incontinent après le repas, se convertit en un froid très sensible, avec tremblement, grincements de dents, sur les quatre heures après-midi et la fièvre s'alluma ensuite insensiblement, avec grande douleur de tête, nausées, douleurs d'estomac, inquiétudes et vapeurs qui troublaient la liberté de la respiration. Il but beaucoup pour éteindre la soif qui le pressait et, sur les 11h30 du soir, il s'assouvit seulement à la tête. La fièvre se calma ; tous les accidents cessèrent, et il dormit assez tranquillement la nuit, jusques à 8h30 du matin, que nous le trouvâmes sans fièvre, et dans une véritable intermittence...

Depuis midi jusque'à six heures du soir, le roi ressentit de petits froids courant dans les épaules et dans le corps, qui sur la fin se terminèrent au nez et aux extrémités. Puis il commença à s'échauffer avec une assez grande douleur de la tête, inquiétudes d'estomac, crachement et anxiété. Les accès me parurent si considérables, pour les premiers par la grandeur et la multiplicité de leur accident, et si près à se joindre par leur traînement et leur longueur, que de peur de n'avoir pas de temps pour l'usage du quinquina, et empêcher que la continue ne nous surprit, sur les dix heures du soir, que la fièvre nous parut fort vive, je commençai à lui faire prendre une dose de ce remède, que nous continuâmes toute la nuit, de quatre heures en quatre heures, réveillant exprès S.M pour ce sujet, laquelle nous parut encore dans une véritable intermission sur les huit heures du matin. Mais...la fièvre revint à une heure après-midi, avec un froid considérable, horreur, tremblement, claquement de dents, douleurs de tête et d'estomac, inquiétudes, nausées et vomissements de quelques glaires. La chaleur ne parut pas répondre à tant d'accidents, et semblait qu'elle eût voulu cesser sur les sept heures du soir ; mais un moment après, elle se ralluma et poussa une grevée (péril) plus considérable que tout ce que le roi avait souffert jusque-là. C'est ce qui me redoubla le dessein d'arrêter incessamment le cours de cette maladie, qui me paraissait être disposée à faire des progrès si promptement. Pour cet effet, je priais le roi de prendre le spécifique un peu troublé, et, dans chaque verre de quatre onces, je lui faisais mêler demi drachme de quinquina en poudre, et lui en donnait une dose de quatre en quatre heures, tant le jour que la nuit. Cela nous réussit si heureusement, que la fièvre cessa dès le lendemain, et, dès le soir, je cessai de donner le spécifique troublé, et le donnai fort clair, et seulement quatre fois le jour. Son ventre se lâcha naturellement, il dormit fort tranquillement, et la fièvre ne revint plus....

Le médecin prudent : je ne laissais pas, pour confirmer dans ce bon état, de lui faire continuer quatre prises de quinquina par jour, juste qu'au mois d'octobre qu'elle commença à n'en prendre que trois prises. Ce qui la continuant si heureusement, qu'il n'a jamais eu ni une meilleure santé ni un meilleur visage et je pouvais, avec justice et prudence, lui faire quitter l'usage du quinquina après quarante jours sans avoir besoin de le purger...

Le roi continuera les prises de quinquina quatre fois par jour puis trois fois par jour soit au total quarante jours de traitement. Ensuite il prendra du quinquina pendant trois jours à titre préventif.

La fièvre au dix-septième siècle, nous l'avons dit plus haut, n'est pas un symptôme, mais une maladie qui évolue pour son propre compte, avec ses propres causes : « *le mouvement, le voisinage de corps chauds, l'absorption de viande* » peuvent être responsables mais aussi « *les médicaments échauffants, la pourriture* »⁹. On distingue parmi les fièvres :

Les fièvres simples, éphémères d'un jour

Les fièvres malignes ou pestilentiennes qui sont contagieuses, et qui accompagnent la petite vérole, la rougeole, la fièvre pourprée, la peste.

Enfin les fièvres putrides, qui peuvent être simples ou compliquées avec des prodromes à type de céphalées, insomnies, courbatures, mauvais état gastrique. Ces fièvres putrides simples peuvent être elles-mêmes réparties en fièvres continues et fièvres intermittentes¹⁶ : c'est parmi ces dernières que l'on classe le paludisme. Evidemment, le paludisme ou malaria n'est pas connu en tant que tel, mais on en décrit fort bien des fièvres quotidiennes, tierces ou quaterces, avec leurs cycles de frissons, de froid dû à la fièvre, et de sueur, qui facilitent l'évacuation des esprits.

Au XVII^e siècle, la France, comme le reste de l'Europe, est sujette au paludisme. La maladie se localise dans le delta du Rhône, sur les rives du Rhin, en Charente, Sologne et dans les Landes. Depuis l'Antiquité, on sait que certains terrains et climats sont favorables à son développement. On incrimine la responsabilité des miasmes, l'air insalubre, la chaleur ou le brouillard. À l'âge d'or de la médecine arabe, un certain IBN KHALDA a envisagé la responsabilité des moustiques qui « sont le nid du mal » mais son intuition n'a pas fait école. L'Ile-de-France n'est pas à l'abri de ce fléau : ce fut un des problèmes du jardinier Le Nôtre (1613-1700)²¹. Ce dernier, avant d'imaginer les jardins dans lesquels vous avez tant de plaisir à vous promener, doit combler et assainir ce qui n'est encore à Versailles que « *taillis, landes, marécages et buttes sablonneuses* ». La dérivation de l'Eure, destinée à alimenter les jets d'eau de Versailles, coûte la vie à plusieurs milliers d'ouvriers et de soldats. L'épidémie s'étend à la Cour : le roi est atteint, aux côtés de Bossuet, du duc de Bourgogne, du grand Dauphin, du duc de Chartres et de la duchesse de Berry. Mais l'époque est propice à l'usage d'un certain remède, qu'on appelle indifféremment poudre des Jésuites, ou poudre cardinale.

Les vertus fébrifuges du quinquina, - puisque c'est de lui dont il s'agit -, sont connues depuis des temps immémoriaux en Amérique du Sud. L'origine de sa découverte est légendaire : soit que des ouvriers du Grand Inca, grelottant de fièvre et mourant de soif, se soient désaltérés un jour à un plan d'eau ou avaient infusé des branches de quinquina, et s'en soient trouvés guéris. Soit encore que le puma - lion des montagnes, lui aussi atteint des fièvres, ait trouvé du soulagement à lécher l'écorce des arbres de quinquina.

La poudre est connue des Jésuites, premiers évangélistes du Nouveau Monde, dès 1600 : c'est la fameuse poudre des Jésuites. Bientôt elle se répand à la cour d'Espagne, après qu'on lui a attribué la guérison de la femme du vice-roi du Pérou. À Madrid, le remède se vend très cher. Le cardinal Jean de Lugo, qui a acheté leur recette aux Jésuites, diffuse gratuitement le principe à l'Europe entière pour le soin des malades, c'est la poudre cardinale.

Louis XIV ne procède pas autrement. On dit qu'il acheta le produit vers 1679 au sieur Talbot, qui avait guéri le roi Charles II d'Angleterre quelque temps auparavant. En se reportant au Journal de la Santé du Roi, le premier accès fébrile du paludisme est doté en 1675 avec un accès intermittent quotidien, précédé de frissons et accompagné de sueur. Le roi semble n'avoir usé du quinquina pour la première fois qu'en 1686. Il aurait donc acheté son secret à Talbot pour la modique somme de quarante-

huit mille livres pour d'autres motifs que personnels... De fait, le remède est aussitôt produit en grande quantité, et son usage se répand dans les hôpitaux. Le succès en est immédiat. Partout l'on chante le prodige de la nouvelle médecine : La Fontaine, Madame de Sévigné, Saint-Simon, Boileau en gouttent et en parlent tour à tour. Malgré tout, le Roi continuera à faire d'autres accès assez mal jugulés par le quinquina, qu'on utilise alors dans des excipients inadéquats, à des doses ou posologies très empiriques⁹.

Encore aujourd'hui, le paludisme fait de nombreux morts en Afrique et en Asie malgré des thérapeutiques bien plus actives, elles-mêmes devenues résistantes.

M) Les vers

Néanmoins, par suite de quelques petits désordres, S.M étant au Bois de Vincennes, rendit un ver de la longueur d'un demi pied, en vie, sans douleur et sans aucun accident. Ne voulant rien négliger, je me suis servi de cette occasion pour saigner et purger le roi, et même je lui ordonnais quelques remèdes spécifiques contre les vers et la maladie vermineuse. Depuis, il n'a ressenti aucune incommodité.

L'ascaridiose fait partie des nématodoses intestinales. Très cosmopolite, un individu sur quatre en est actuellement porteur dans le monde. Parfois muette, elle est parfois responsable de symptômes lors de sa phase d'invasion ou à la phase d'état : douleurs abdominales, nausées, vomissements, anorexie, altération de l'état général, etc. Des complications sont possibles : occlusion de l'intestin grêle, lorsque les vers sont abondants, engagement hépato biliaire, lorsque les vers suivent d'un trajet aberrant.

L'infestation par *Ascaris* peut-être massive : une femelle peut pondre deux cent mille œufs par jour. Doit-on dès lors rapporter une partie des troubles digestifs du roi à un parasitisme intestinal, d'autant qu'il évacuera d'autres vers, au total huit jusqu'en 1709. Il s'agit sûrement d'un facteur parmi de nombreux autres.... Certains auteurs ont évoqué le grand appétit du roi, les innombrables purges qu'il a absorbées, probablement irritatives pour son tractus digestif pour supposer qu'il avait attrapé le ver solitaire, ce qui était banal à l'époque, faute du contrôle sanitaire des viandes et malgré l'habitude de faire cuire abondamment les aliments. Mais rien dans le Journal de Santé ne permet de confirmer cette hypothèse.

Hippocrate distingue trois sortes de vers parasites humains: le ver plat ou ténia, le ver rond ou ascaris et les ascarides ou oxyures⁹. L'élimination d'un ver d'une longueur d'un demi pied, soit quinze à vingt cm évoque un ascaris et non un ténia comme on l'a vu écrit très souvent. Le ténia provoque des anneaux aplatis rectangulaires, plus longs que larges, émis en dehors des selles et qui auraient été observables dans les nombreuses constatations des selles royales.

N) La goutte

En 1682, S.M jouit ainsi d'une très bonne santé jusqu'au troisième de mars qu'elle se plaignit à soulever d'une douleur au pied gauche. Elle occupait le coude du pied, avec un peu de tumeur et de rougeur. Le Roi ne laissa pas de se botter et d'aller à la chasse ; ce ne fut pas impunément, car, à son retour, il avait grand-peine à marcher. En se couchant, la rougeur me parut plus étendue, et tout érysypélateuse, la tumeur plus grande et occupant toute la cheville extérieurement. Il ne fut pas difficile de baptiser ce mal à un homme dont le père et le grand-père avaient été gouteux. Le Roi, par mon

conseil, se contenta de bassiner deux fois seulement cette partie avec de l'eau marinée tiède, marcha peu, et se donna du repos pendant quelques jours, et le vingtième du mois, la rougeur et la tumeur étant entièrement dissipées, et il se trouva guéri. Mais le neuvième du mois de mai, la même douleur revint au même pied, et le Roi qui, contre mon avis, voulu faire une expérience de bassiner cette partie d'esprit de vin (alcool), dans le commencement de la fluxion, s'en trouva très mal, et la rougeur augmenta considérablement aussi bien que la douleur ; aussi il s'en abstint, et, dans le quatorzième du mois, le mal cessa. Sur le déclin de la Lune, il résolut de se purger, et prit son bouillon purgatif, duquel il fut purgé sept à huit fois, assez abondamment, de matières grasses, visqueuses, écumeuses, et qui se fermentaient comme de la levure.

Durant l'hiver 1681, début 1682, le roi a son premier accès de goutte. D'Aquin ne s'y trompe pas et fait la distinction avec quelques accès de rhumatismes dont le roi avait souffert quelques années auparavant. C'est que les médecins du dix-septième siècle, en bons disciples d'Hippocrate, connaissent cette affection déjà décrite dans l'Antiquité. Dès cette époque, on sait que la goutte atteint avec prédilection le pied d'où elle tire son nom « podagre » des hommes mûrs, ou oisifs ou épris de table. Un facteur familial les y prédispose. Ni le Moyen Âge, ni la Renaissance n'ajoutent rien à la description primitive, ni à la compréhension du concept et le terme de goutte, apparu au IX^e siècle, renvoie à la théorie des humeurs « coulant peu à peu et comme goutte à goutte vers diverses parties du corps » (9). Dès lors, on comprend la localisation privilégiée au gros orteil, qui se déforme peu à peu sous l'effet des fluides qui s'accumulent, faute de pouvoir trouver une issue. Parfois, les humeurs remontent, atteignent d'autres régions et gagnent alors le genou, l'épaule.

Le Roi, dont le père et le grand-père ont été gouteux, comme le rappelle Daquin, est sévèrement atteint. À partir de 1708, il n'est pas rare de le voir promener sur un fauteuil appelé roulette. Sous la planche à la partie du devant, il y avait une très petite roue qui tournait de tous les côtés comme une poulie, laquelle était attachée à une espèce de gouvernail, avec lequel le roi se conduisait partout où il voulait aller.

Nombreux seront les épisodes étiquetés « goutte » dans le Journal. Tout le monde médical est d'accord sur les termes arthritus ou podagra comme dénomination d'une inflammation périodique des articulations, en particulier du gros orteil. Les formes cliniques à l'époque de Louis XIV sont extrêmement nombreuses. Bégin dans son « Dictionnaire des termes de médecine »¹⁶ n'en décrit pas moins de 21 formes, allant de la goutte anormale vague (celle qui prédomine dans les viscères et les articulations), la goutte froide qui s'accompagne de sensations de froid et de douleur, à la goutte rentrée celle dans laquelle les symptômes d'irritation de l'estomac succèdent à l'inflammation des articulations, jusqu'à la goutte nouée, celle dans laquelle on remarque les nodosités sur les articulations. Notons aussi la goutte sciatique... diagnostic donné par Fagon, au début de la lente agonie du roi. Nous comprenons mieux maintenant son erreur de diagnostic.

La thérapeutique de Fagon demeure assez simple, recommandée par la Faculté : le régime lacté, la purge, le repos, la saignée, le laudanum. Localement, lait de femme tiède, vésicatoires (médicaments qui font apparaître des cloques comme les ventouses)²⁵, fientes de vaches chaudes ! Si la colchique, ancêtre de notre colchicine, est connue depuis longtemps, on ne l'utilise guère, car on la considère comme un poison⁹. De toute façon, Fagon trouve là un terrain de bataille favorable. Alors qu'il n'est pas encore le Premier médecin du roi, il part en guerre contre le vin de Champagne, en vogue à la Cour, et recommande à la place le vin de Bourgogne. La querelle est lancée entre Champenois et Bourguignon dans la genèse de la goutte royale. Nous ne prendrons pas part à cette discussion...

O) Les rhumatismes

Le deuxième du mois de décembre 1675, il survint une douleur fort aiguë à la cuisse gauche, à trois doigts du genou, qui le pressait considérablement, même assis et couché. Elle fut apaisée à force de friction avec l'esprit de sel, l'huile de jasmin, l'eau de la reine de Hongrie (alcoolat de romarin inventé par la Reine de Hongrie), lui faisant appliquer, par dessous le sachet avec le son et les roses de Provins bouillis dans du gros vin. S.M ne laissa point de boiter deux ou trois jours, non sans quelque appréhension que cette humeur de rhumatisme ne dégénérait en goutte, ce qui heureusement n'est pas arrivé.

Le mot rhumatisme qui vient du mot grec reuma décrit une inflammation des tissus musculaires, fibreux et synovial. Quand le rhumatisme est très aigu, il s'annonce toujours par l'accélération du pouls et la chaleur de la peau, suivi bientôt de douleurs très vives et quelquefois des autres caractères de l'inflammation, tels que chaleur, rougeur et gonflement des parties enflammées. Plusieurs formes cliniques sont relatées : la forme musculaire, la forme fibreuse, la forme synoviale, la forme générale, lorsque toutes les articulations sont prises, la forme vague ou fixe selon qu'il parcourt plusieurs endroits ou occupe un seul. On a encore distingué un rhumatisme goutteux, qui ne diffère du rhumatisme ordinaire que par ce qu'il se rapproche de la marche et du siège de la goutte¹⁶.

Nous comprenons donc mieux le sens de la phrase finale du paragraphe ci-dessus. Le diagnostic différentiel entre goutte (hormis la localisation au gros orteil) et rhumatisme paraissait difficile. On peut donc se poser la question dans tout le texte sur les dénominations goutte et rhumatisme.

P) Les hémorroïdes

Ce n'est pas seulement par l'usage des pilules apéritives que j'ai vu arriver à S.M. des digestions glaireuses et sanglantes. La même chose lui est survenue très souvent après ces médecines, même encore dans l'état d'une pleine santé, sans avoir pris aucun remède, il s'est trouvé incommodé du même accident, pour l'ordinaire avec peu de douleur. Souvent, dans une bonne selle naturelle d'excréments bien figurés, une pareille glaire sanglante y paraît seule, nullement mêlée, qui nous est un indice très assuré que cette matière ne vient pas de loin, mais seulement des extrémités du gros intestin ; qu'elle n'a pas beaucoup d'acrimonie puisqu'elle a si peu de douleur, et qu'enfin ce n'est pas seulement l'effet de la délicatesse de ses parties qui se trouvent aisément blessées par les moindres remèdes, même très doux, mais encore le dégorgeement des vaisseaux hémorroïdaux qui, dans un corps aussi plein que S.M, sont souvent en état de vomir quelques glaires sanglantes de cette manière. ... Elles apparaissent plusieurs fois dans le texte.

Et Vallot traite par un seul lavement anodin...

Q) L'otite

Le Roi jouit d'une santé très parfaite jusqu'au quinzième de juin (1683) , qu'elle fut légèrement interrompue par une douleur de l'épaule droite et de l'oreille du même côté qui, n'ayant pas été excitée que par une cause extérieure, c'est-à-dire d'avoir été fort longtemps à cheval et au soleil violent de l'été

qui avait fondu quelque humeur dans la tête, se passa en peu de jours par le repos et par l'évacuation d'une matière purulente et séreuse qui continua naturellement par l'oreille.

R) Les dartres

Le Roi ressentit au visage quantité de dartres vives et farineuses, avec démangeaisons et écorchure de l'épiderme. Nous avions appréhension qu'elles ne fussent de la même nature que celles qui arrivèrent à sa SM ensuite de sa petite vérole. Mais bientôt nous avons été délivrés et du mal et de l'appréhension, par la seule application de ma pommade de baume, qui m'a réussi heureusement en semblable occasion et l'incommodité s'est bientôt passée...

Vraies dartres, poussée d'eczéma ou autre affection dermatologique, tout cela se résout avec une pommade.

II) LA CHIRURGIE

A) Les troubles dentaires

En 1676, sa douleur de dent s'est trouvée un peu plus opiniâtre, les ayant naturellement fort mauvaises. Souvent l'essence de girofle lui en a apaisé la douleur quelquefois celle de thym ; mais comme elle est trop forte, elle brûle la bouche et excite l'envie de vomir, et il ne faut s'en servir que dans l'extrémité de la douleur...

1678 : le Roi allant continuellement à la chasse dans les grandes ardeurs du soleil, fut incommodé de quelques douleurs de dents auquel il est sujet ; même la joue droite et la gencive s'enflèrent, et l'abcès ayant suppuré intérieurement par l'usage d'un cataplasme fait de mie de pain et de lait, il fut ouvert avec la lancette, d'où il sortit du pus et la douleur cessa avec la tumeur.

Discussion : Louis a quarante ans et il fait de toute évidence un abcès dentaire. Le cataplasme, à la mie de pain et au lait, dans une cavité sceptique n'a pas dû favoriser la cicatrisation. On peut se poser la question déjà du diabète.

B) le bras démis

Lors d'une chute de cheval, Louis se « démet le bras ». Est-ce une fracture ou une luxation du coude ?

Le dixième jour de septembre 1683, le Roi fit à la chasse une chute de cheval dans la forêt de Fontainebleau, par laquelle il se disloqua entièrement le coude du bras gauche, lequel fut remis par Mr Félix, fort heureusement, aussitôt que S.M fut revenue dans sa chambre (...). La tumeur du bras n'ayant été que médiocre, molle et indolore, pour laquelle on s'est servi, les premiers jours, d'une embrocation d'huile rosat, jaunes d'œufs, un peu de vinaigre et l'eau de plantain, et le sixième jour, la tumeur commença à noircir, et la fluxion paraissant arrêtée, l'on cessa l'embrocation, et l'on fomenta le bras, soir et matin, avec du gros vin dans lequel on faisait bouillir les balaustes, avec les baies de myrthe et

les feuilles d'absinthe (...). Cependant, le Roi porta sur son bras, après avoir quitté la fomentation, un emplâtre de ciroëne (une emplâtre résolutif et fortifiant, composé de cire et de safran que l'on applique sur les membres foulés ou blessés sans ouverture)¹², selon l'ordonnance dont il s'est très bien trouvé. On lui frottait le dedans du bras, tout au long du tendon resté dur et enflé, avec de la pommade faite avec les eaux de pieds de bœuf lavés dans plusieurs eaux pour ôter un peu de la mauvaise odeur, et mêlées ensuite avec un peu de pommade de fleurs d'oranger. Son bras, de jour en jour, augmentant de force, faisait peu à peu ses fonctions.

C) La fistule naso-palatine

Le roi continua, les premiers jours de cette année, 1685 l'usage de son liniment, pour la légère douleur de son bras droit, laquelle étant quasi entièrement passée, il cessa l'usage de ce remède pour jouir pleinement de sa santé dans le commencement de cette année, à laquelle il n'y aurait rien eu à souhaiter, si la mauvaise disposition de sa mâchoire supérieure du côté gauche, dont toutes les dents avaient été arrachées, ne l'eut obligé de remédier à un trou de cette mâchoire, qui, toutes les fois qu'il buvait ou se gargarisait, portait l'eau de sa bouche dans le nez, d'où elle coulait comme d'une fontaine. Ce trou s'était fait par l'éclatement de la mâchoire arrachée avec les dents, qui s'était enfin cariée, et causait quelquefois quelque écoulement de sanie de mauvaise odeur, d'autant qu'il était impossible de reboucher ce trou par l'augmentation de la gencive, et qu'elle ne se pouvait reproduire que sur un bon fonds, c'est-à-dire en guérissant la carie de l'os de la mâchoire quelque profond qu'il pût être. Les avis de Mr Félix et de Mr Dubois furent soutenus du mien, qu'il n'y avait que le feu actuel capable de satisfaire aux besoins de ce mal. Pour cet effet, le roi y étant résolu, l'on fit faire des cautères de grosseur et de longueurs convenables pour remplir et brûler tous les bords aussi profondément que la carie le demandait. Le dix de janvier, on y appliqua quatorze fois le bouton de feu, dont Mr Dubois, qui l'appliquait, paraissait plus las que le roi qui le souffrait, tant sa force et sa constance sont inébranlables dans les choses nécessaires, quand il s'y est déterminé.

Après cette application du feu, nous lui conseillâmes, trois à quatre fois par jour, de faire passer de la bouche par le nez une liqueur, ou gargarisme, composée d'un quart d'esprit de vin, autant d'une eau vulnérable distillée, et moitié d'eau de fleur d'oranger, pour résister à la pourriture, faciliter la chute des escarres, et avancer la régénération de la gencive, par laquelle seule on pouvait espérer de boucher le passage, dont une partie se trouve naturelle à tous les hommes, pour le commerce de quelques petits vaisseaux qui fournissent de la nourriture aux dents et à la mâchoire où ce canal se porte de l'os criblé, et dont l'autre partie s'est faite en arrachant les dents, par la violence, et formait la communication de la bouche à ce petit canal naturel. Ce qui nous obligea sitôt que nous vîmes toutes les escarres tomber, et les chairs qui commençaient à revenir, de prier le Roi de ne plus forcer le passage, et de ne pousser rien plus de la bouche par le nez, et de laisser revenir les chairs sans les contraindre. Mais ce ne fut qu'après avoir appliqué le cautère par trois fois, le premier de février, pour plus grande sécurité, et ce ne fut pas sans raison, que la carie nous parut entièrement guérie. Depuis ce temps les chairs se sont engendrées si abondantes et si solides, que le trou de la mâchoire est entièrement rebouché, et qu'il ne se trouve plus aucun passage pour porter l'eau de la bouche par le nez.

En résumant, pour guérir le roi de sa fistule, on a recours au petit instrument à bout rond, chauffé à blanc et l'on cautérise le sinus à chaud, après désinfection de la région à l'aide d'un gargarisme légèrement alcoolisé et surtout parfumé, à défaut d'être complètement antiseptique. Opération

douloureuse entre toutes puis qu'aucune méthode d'anesthésie locale n'existait alors. Ce bouton de feu est appliqué quatorze fois par le praticien...

Nous ne reprendrons pas ici l'article de reconstitution paléo pathologique de Stanis Peres et Xavier Riaud²² qui analyse l'observation stomatologie de façon remarquable. Nous en donnerons simplement les conclusions : *une communication bucco-sinusienne CBS aujourd'hui constitue un accident rare, mais possible, consécutif à une extraction au maxillaire supérieur. La CBS est fermée par des points de suture, si les lèvres gingivales de l'alvéole le permettent. Sinon il convient de décoller la gencive et la muqueuse pour créer un lambeau qui vient recouvrir la béance après suture. Des bains de bouche, des antalgiques, voire des antibiotiques si l'extraction causale a été particulièrement traumatisante sont prescrits.*

Le roi a guéri de cet accident dentaire, horriblement douloureux. Mais il est resté sans dent. Et l'on ignore l'état de sa mâchoire pendant les années qui le séparent du trépas, puisque les médecins n'ont plus jamais parlé. Cette partie du squelette n'était-elle pas suffisamment noble ? Le monarque n'était pas censé sourire, ni sur ses portraits, ni à une cour de plus en plus pressée de connaître le nom de son successeur. Le silence complaisant et calculé de Daquin rappelle que la profusion des détails dans n'importe quelle source n'est jamais un gage d'exhaustivité. En laissant de côté les dents du souverain, l'archiâtre évacuait pourtant des facteurs déterminants des embarras gastriques de son patient attiré : devenu incapable de mâcher, Louis XIV avalait parfois des bouchées entières, et son appareil digestif en faisait les frais. De combien d'indigestions, de migraines et de lavements, le Roi eut-il été exempté avec une meilleure dentition ?

Nous porterons la discussion sur le diabète essentiellement et non sur la partie stomatologie étudiée par Xavier Riaud²². La présence d'un foyer infectieux évoluant de longue date dans deux cavités fermées et septiques, certes aggravé par les thérapeutiques du temps (emplâtres tout aussi septiques), nous ne reviendrons pas sur le sujet, favorise l'apparition d'une hyperglycémie, la non cicatrisation, la durée du traitement, la nécessité d'utiliser des moyens radicaux comme la cautérisation. Il a été, de plus, nécessaire de cautériser plusieurs fois avant la guérison définitive. Ceci milite en faveur d'un diabète transitoire ou purement définitif en déduction clinique sans le secours de la biologie

D) La fistule anale Louis a 48ans

Quasiment l'année suivante, le royal patient va voir se développer un autre foyer infectieux qui va durer un an.....

Cette bonne santé dont le Roi semblait jouir sur la fin de l'année dernière, ne fut pas d'une longue durée et servit de prélude à la plus fâcheuse et à la plus pernicieuse de toutes les incommodités qui ne nous donna pas moins de peine et de soins. Elle se plaignit au 15 janvier d'une petite tumeur devers le périnée, à côté du raphé, deux travers de doigt de l'anus, assez profonde, sensible au toucher, sans douleur ni rougeur, ni pulsation ; se portant fort bien du reste, et n'étant pas empêché d'aucune de ses fonctions naturelles, ni même de monter à cheval. Cependant, cette tumeur, petit à petit, parut s'endurcir et s'accroître, et, le trente et un de janvier, elle nous parut assez considérable pour presser le roi de faire quelques remèdes pour tacher à la résoudre, s'il était possible. S.M s'y résolut, et, le cinq de février, on lui appliqua des cataplasmes faits avec des farines d'orobe, de fèves, de seigle, d'orge, de graines de lin bouillies dans l'oxycart, et renouvelés sur le mal toutes les cinq à six heures. Le Roi garda le lit pendant quelques jours, appliquant sur la tumeur un emplâtre de céruse cuite et de ciguë.

Les douleurs se rendirent plus considérables le seize de février, et telles que, le Roi, ayant peine à marcher, se mit au lit. La tumeur n'augmenta pas sensiblement, mais la peau rougit tant soit peu, et la matière sembla tourner à la suppuration ; ce qui nous obligea, pour suivre les intentions de la nature, de mettre sur l'endroit qui paraissait tant soit peu s'élever, un plumaceau (drain de vieux tissus) enduit de suppuratif, et par-dessus un emplâtre de Manus Dei(emplâtre détersif) ; ce qui ne fut pas inutile, puisque, le dix-huit, la tumeur commença à se ramollir, et les douleurs à augmenter, comme elles ont coutume de faire dans les suppurations. On ne put point se défendre, dans cette conjoncture, d'écouter les louanges d'une toile Gaultier, ou sparadrap de Madame de la d'Aubière (variété de pansement), qui se fit chez les apothicaires du Roi, sur mon ordonnance, avec demi livre de gomme élémi et de térébenthine cuite dans l'eau de plantain, huit onces de cire jaune, et une once et demie de baume, ou, à son défaut, de baume du Pérou. Et l'on ne put refuser aux instances des courtisans de mettre ce remède, qui, n'ayant pas répondu au prompt miracle que l'on s'en était promis, et n'étant pas d'ailleurs un remède de grande efficacité, ni de prompt soulagement, comme on le demande à la cour, fut changé pour retourner au suppuratif, à la faveur duquel, sur le soir du dix-neuvième, l'abcès s'ouvrit, et, toute la nuit, ce qu'il y avait de matières plus cuites et suppurées se vida. Mais comme il en restait une portion assez considérable de dure qui n'avait pu la suivre ni se réduire à une parfaite maturité, le vingt, on y appliqua une traînée de cautères mêlés avec le suppuratif, et ce ne fut pas sans fruit, puisque par ce moyen la peau s'ouvrit davantage et donna issue à une matière plus épaisse et plus grossière qui s'écoula tout le jour et toute la nuit, et diminua la tumeur considérablement. Le vingt et un, la goutte attaqua le pied droit, avec rougeur, tumeur et chaleur, et fut assez considérable pour empêcher le roi de dormir et de mettre le pied à terre. Le vingt-deux, le roi se plaignit de lassitudes par tout le corps, et de quelques maux de tête, mais sans aucune fièvre ni émotion. Cependant la peau de son ulcère se resserrait en telle sorte qu'il ne s'en écoulait rien que quelque sérosité crue, rougeâtre et sanguinolente, et le roi passa fort bien la nuit. Mais comme il convenait d'ouvrir cet abcès pour le guérir à fond, s'il était possible on appliqua, le vingt-trois, sur la tumeur, deux grosses pierres à cautère, et, l'escarre étant faite, on l'ouvrit avec la lancette, et il en sortit quelque matière purulente ; puis l'on pansa la plaie avec du suppuratif et de l'emplâtre de Manus Dei. La goutte devint douloureuse la nuit, et le roi la passa avec inquiétude. Le vingt-quatre, la tumeur était fort dure. Pour la fondre et ramollir davantage, l'on y mit le baume vert (baume résolutif), et l'on y introduit une tente(drain). Il dormit plus tranquillement, et la goutte commença à se calmer. Le vingt-six, il souffrait le pied à terre. Le vingt-sept, le pus de l'ulcère parut un peu plus cuit et plus épais. On le fomentait par-dessus le pansement avec des compresses trempées dans une décoction d'absinthe, de rose de Provins, d'écorces de grenade, de feuilles de myrthe, bouillies dans du vin rouge et l'ulcère paraissant déterger, on cessa l'usage du baume vert, le vingt-huit du mois, et l'on commença les injections avec de l'eau vulnéraire(solution alcoolisée antiseptique). Cependant la goutte passa du pied droit au pied gauche, et revint tout à coup attaquer le pied droit.

Le deuxième de mars, pour fondre plus puissamment la dureté de la tumeur, qui avait peine à se fondre, on quitta l'eau vulnéraire qui semblait trop sécher et endurcir, et l'on se servit du précipité rouge, dont on mêla un drachme sur demi once de suppuratif, et l'on jeta du fondant tout seul dans la plaie, dont l'acrimonie rendit la nuit mauvaise et le sommeil plus inquiet. La goutte se rendit un peu plus considérable, et, le huitième, elle cessa entièrement. Cependant l'ulcère devenait douloureux et laissait écouler des sérosités par un petit sinus tirant du côté du fondement, dont on n'avait pas bien vu le fond, ce qui obligea à le découvrir dans toute son étendue. Pour cet effet, on appliqua encore quelques pierres à cautères (pastilles de potasse employée comme caustique) du côté du raphé tirant au fondement, et même on découvrit, avec la pierre infernale (crayon de nitrate d'argent fondu), une petite dureté, qui se prolongeait au milieu de l'ulcère au côté droit, jusqu'au-delà du raphé au côté gauche

transversalement. L'escarre du cautère ayant été ouvert avec la lancette, on sonda le sinus, qui parut profond de quatre travers de doigt, et ayant introduit le doigt dans le fondement, il parut aux chirurgiens sain, point dépouillé, bien percé, et bien garni de ses chairs. On fit injection dans le sinus, avec le baume vert, dont le roi ressentit une douleur fort piquante, et une envie continuelle et irritation d'aller à la selle ; ce qui obligea de cesser ce remède, et de se contenter du simple suppuratif, les déjections étant déjà glaireuses et sanglantes, comme elles ont coutume d'être dans les irritations. Tout se calma par la cessation de ce remède, au lieu duquel on fit injection avec l'huile de myrrhe, et l'huile d'œufs (consolide les crevasses et les plaies) ; avec laquelle on pansa le sinus avec le digestif, dans lequel on mêlait la cinquième partie de précipité rouge, et une tente assez grosse dont le roi ressentait souvent de cuisantes douleurs. Le dix-septième du mois, on ressonda le sinus, qui parut se remplir de chair et diminuer de profondeur, le pus étant assez épais et cuit. Le doigt étant introduit dans le fondement, il parut, par le rapport des chirurgiens, ferme, solide et de bonne attitude. Pour rendre les chairs, qui revenaient dans le sinus, plus solides, on commença à faire des injections d'eau vulnéraire, mais qui, néanmoins, de temps en temps, devenaient si sensibles, que le Roi en avait les nuits moins tranquilles, et l'on était obligé de les cesser pour quelque temps. Le vingt-quatre, la guérison de l'ulcère semblant s'avancer fort, nous prîmes résolution de purger S.M, qui se trouva fatiguée sur le soir, de langueur, bâillement et vapeur ; ce qui fut exécuté très heureusement le vingt-cinq du mois de mars, par son bouillon purgatif, dont il vida douze fois beaucoup de bile et beaucoup d'excréments ; et, le troisième du mois d'avril, le même bouillon purgatif fut réitéré, non moins heureusement, et le mal semblait quasi fermé et entièrement guéri, de sorte qu'à peine il y avait lieu d'y introduire une tente. Le Roi se trouvant dans cet état douteux, et n'ayant plus de douleurs aux pieds, fut se promener en carrosse. Le soir il sortit un peu. Depuis, les chairs parurent mollasses, et on y introduit aisément une sonde ; après quoi, pour sécher plus puissamment et rendre les chairs meilleures, on fit des injections avec de l'eau phagédénique tempérée (caustique détruisant les excroissances : chlorure de mercure dans de l'eau de chaux). L'ulcère en parut un peu plus douloureux, et le pus augmenté. Toutes les injections que l'on faisait ne sortaient pas entières, ce qui entretenait fort nos craintes et nos appréhensions. Cependant, le quinze, on eut peine à faire l'injection, et l'on se contenta de fomentier la plaie, d'où il ne sortit quasi rien. Les chairs du dedans parurent un peu dures et tuméfiées, et la guérison ne s'achevait pas, quel que soit le soin que l'on y apporta, et quelque régime qu'observa S.M. Les premier, deuxième, troisième et quatrième de mai, l'on ajouta à l'injection un peu de teinture de myrrhe et d'aloès, que l'on ôta le cinq, parce qu'il paraissait que ce remède desséchait trop ; et le sept, on ôta entièrement la tente. Le treize, le Roi fut purgé de beaucoup de glaires et de bile ; et le quatorze, il semblait que l'ulcère fut entièrement cicatrisé. Le seize, on lava la plaie avec le seul esprit de vin, sans aucune douleur. Cependant, ce remède attira assez de pus. Le dix-sept, la matière parut puante, et l'injection ne revint quasi pas, ce qui nous donna de grands soupçons que le boyau était percé, l'ulcère paraissant tantôt guéri et tantôt se rouvrant et vidant de la matière. Pour nous en éclairer plus clairement, on prépara une décoction de millepertuis fort rouge, dont on fit injection le vingt- et un, laquelle passa dans l'intestin, et le roi s'étant mis sur la chaise, la rendit entière dans le bassin. Le Roi, voulant s'éclaircir davantage du lieu où était percé l'intestin, se fit introduire la sonde de la main gauche et de la main droite, le doigt, introduit dans l'intestin, rencontra le bout de la sonde à la hauteur environ de deux ou trois travers de doigt. Il sortit un peu de pus et de sang, et les parties voisines par l'irritation se tuméfièrent. Le Roi, pour tenter ce que pourraient faire les portions vulnéraires, en prit durant quelques jours, faites avec la véronique, bugle, sanicle, pervenche, pyrole, environ une onze, infusées dans deux livres d'eau, et bouillies jusqu'à la consommation de la troisième partie, dont la dose, tous les matins, était d'environ huit onces.

Le vingt-sept, le Roi commença à monter à cheval sans aucune incommodité. Le 5 juin, il cessa l'usage des eaux vulnéraires, qui ont paru assez inutiles, et dont il trouvait son estomac chargé, et la

tête un peu pleine de vapeur. Le dix-sept, S.M fut purgée de beaucoup de bile, de glaires et d'excréments, et parut se bien porter, l'ulcère ne lui faisant pas grand mal, évitant très peu de chose.

Quatre mois se passent.

Durant tout ce temps, les forces et le bon visage revenaient au Roi ; son ulcère vidait très peu de choses. Il allait à cheval assez longtemps, sans beaucoup d'incommodité, si ce n'est quelquefois qu'il se faisait quelque petit cul-de-poule à l'entrée de la fistule, qui se gonflait lorsqu'il y avait quelque peu de matière retenue, sans que cela l'empêchât d'aller à la chasse. On fut quelques temps à la toucher avec un pinceau trempé dans l'huile de gayac(cicatrisant), préparée par les apothicaires, et non de celle de cerf. Le cul-de-poule se consuma peu à peu ; il revint ensuite, et le Roi, qui avait résolu, aussitôt son retour de Fontainebleau, de se faire faire l'opération, comme le seul et unique remède pour guérir, cessa d'en faire aucun autre, comme inutile ou de peu de vertu. Le 30 septembre, il eut un peu de goutte, qui passa en très peu de temps. Le 2 octobre, il commença à me prendre que deux fois par jour de son fébrifuge, ce qu'il continua jusqu'au quinzième se portant parfaitement bien, et n'ayant pas senti le moindre mouvement de sa fièvre, depuis l'usage de ce remède. Le quatorzième de novembre, il fut heureusement purgé de son bouillon, et, de peur que quelque reste de l'humeur qui avait causé sa fièvre ne se réveillât par le purgatif, il prit du fébrifuge à sept heures du soir et à minuit, et trois jours ensuite il en prit quatre fois.

Le 18 novembre, étant revenu à Versailles, le Roi, résolu depuis longtemps à se faire faire l'opération pour guérir de sa fistule, sans en avertir personne, que ceux qui étaient nécessaires pour une affaire d'une aussi grande importance, sur les huit heures du matin, Mr Félix, en présence de Mr le marquis de Louvois, de moi, et de Mr Fagon, secouru de Mr Bessières, introduisit une sonde au bout d'un bistouri fait exprès, tout le long de la fistule jusque dans le boyau, qu'il joignit avec le doigt de la main droite, et, la retirant en bas, ouvrit la fistule avec assez de facilité, et ayant ensuite introduit des ciseaux dans le fondement par la plaie, il coupa l'intestin un peu au-dessus de l'ouverture et coupa toutes les brides qui se trouvèrent dans l'intestin ; ce que le roi soutint avec toute la constance possible. Une heure après l'opération, il fut saigné du bras. Il vécut d'un régime fort exact, s'abstenant de tous aliments solides, à la réserve d'une légère taille de pain dans son bouillon, le matin et le soir. Cela n'empêcha pas que la goutte n'attaquât le pied gauche du Roi, à l'orteil, avec assez de rougeur et de douleur. Toutes choses allant fort bien, sans fièvre, sans aucun dévoiement, ni aucun autre accident, lorsque le temps de la suppuration fut passé, c'est-à-dire après le quatorze, je commençais à donner au Roi un peu de pigeon dans son potage, du chapon bouilli, et du poulet gras rôti, et le soir, des œufs brouillés dans du bouillon.

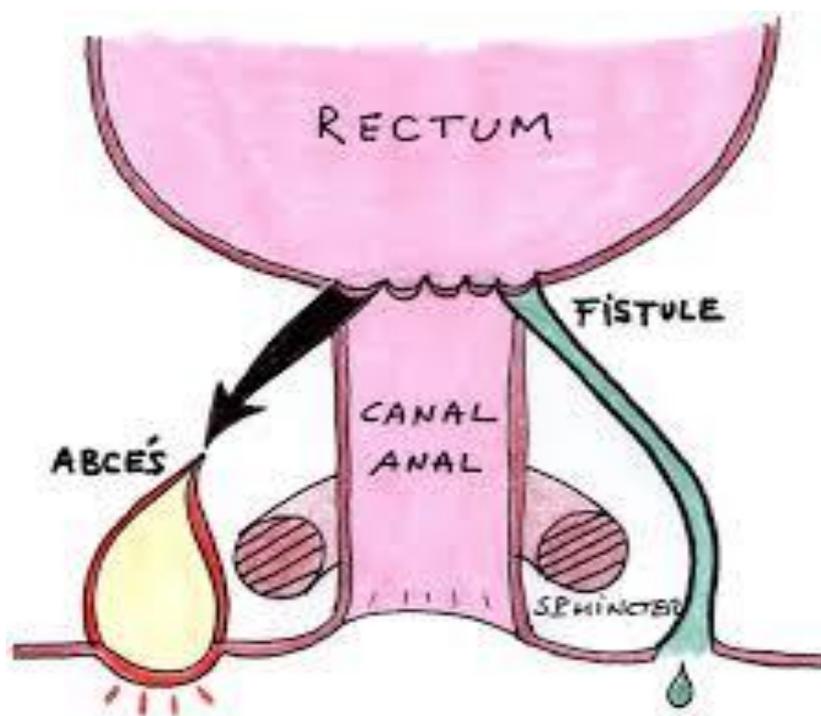
Cependant, soit par la nature du mal, soit par l'usage fréquent du cheval que le roi avait fait depuis sa fistule, l'on trouva beaucoup de peine à faire fondre et suppurer les corps calleux qui se trouvèrent tout le long de ce canal, et dans le fond de l'ulcère, qui ne demandait d'ailleurs qu'à se remplir de chairs et à se cicatriser. Comme les suppuratifs, ni le fondant de mercure précipité rouge, ne pouvaient en venir à bout, le 9 décembre et le vingt-deuxième de l'opération, on coupa ce corps dur et calleux, tout en travers par le milieu, et même assez utilement, puisque, le vingt-sept du même mois, la plaie se trouva quasi remplie, et la cicatrice faite. De telle sorte que l'on ôta les onguents et les emplâtres, pour ne se servir que de l'eau vulnéraire et de l'eau simple, et de la charpie appliquée par-dessus. Mais, d'autant qu'il restait toujours quelque scrupule de dureté dans le fond, proche de l'anus, qui pouvait être un empêchement à une guérison complète et assurée, le 1^{er} janvier 1687, l'on scarifia assez profondément cette partie calleuse, et l'on y répandit, par-dessus les scarifications, de la poudre

précipitée, qui fit une escarre assez profonde et douloureuse, que l'on fit tomber doucement avec le suppuratif.

Témoignage extra médical du marquis de Sourches¹ :

Le dix-huit étant venu, et huit heures étant sonnées, on entra dans la chambre du roi, et on trouva qu'il dormait profondément, grande marque de la tranquillité de son âme, dans une occasion ou d'autres auraient eu tant d'inquiétude ! Quand on l'eut éveillé, il demanda si tout était prêt et si Monsieur de Louvois était dans son antichambre ; et, comme on le lui eut répondu que M. de Louvois y était et que toutes choses étaient prêtes, il se jeta à bas de son lit et se mit à prier Dieu. Ensuite de quoi, s'étant levé, il dit tout haut : mon Dieu, je me remets entre vos mains. Et se remettant sur son lit, il ordonna à Félix de commencer l'opération ; ce qu'il fit en même temps, en présence de Bessières, le plus habile chirurgien de Paris, et de M. de Louvois, qui tint toujours la main du Roi pendant l'opération ; car Mme de Maintenon se tenait auprès de la cheminée. Le Roi ne cria point et dit seulement : mon Dieu ! Quand on lui fit la première incision. Comme l'opération était presque faite, il dit à Félix de ne le point épargner, et qu'il le traitât comme le moindre particulier de son royaume ; ce qui obligea Félix de lui donner encore deux coups de ciseaux ; ensuite de quoi, lui ayant mis le premier appareil, il le saigna du bras, et ne fut pas si heureux que dans l'opération, car il l'avait parfaitement bien faite, et il piqua un muscle du Roi.

Discussion sur le diabète : là aussi, nous pouvons nous poser la question de l'aggravation avec les thérapeutiques proposées par l'époque, l'absence d'antibiothérapie (ils ne sont synthétisés qu'en 1933), tout en sachant l'utilisation de vinaigre et d'esprit de vin dans les » tentes « (drains) du ou des *plumaceaux*. Bien que l'art du chirurgien soit à peine évoqué dans le texte du Journal, (nous ne reprendrons pas la discussion sur ce sujet, qui a été relaté par d'autres) nous voyons qu'il a fallu intervenir encore plusieurs fois en dépit de thérapeutiques agressives tels les suppuratifs, le fondant de mercure (utilisé comme antiseptique et empêchant l'adhésion des parois). Là aussi la difficulté de cicatrisation, la nécessité de reprendre la plaie plusieurs fois sont assez évocatrices de diabète de type II.





Ecarteur



Scalpel, musée d'histoire de la médecine

E) Le phlegmon d'une joue

L'année 1696, Louis a cinquante-huit ans.

Le samedi 12, le Roi ayant beaucoup marché, et se trouvant las, se découvrit la nuit qui fut chaude. Le dimanche matin, il se sentit le corps brisé, le visage en feu, des douleurs passagères partout, accompagné de vapeurs. Il n'eut point d'appétit à dîner ; il eut le pouls inégal tout le jour, et un peu de fièvre jusqu'au soir. Il se couvrit, suivant mon conseil, la nuit du dimanche au lundi, sua beaucoup, d'une sueur qui marquait son linge de jour, dormit bien et se réveilla sans fièvre. Il sua encore deux fois dans la matinée, eut bon appétit, ne mangea guère, et passa la nuit couvert et tranquillement. Cependant, ce qui avait été renfermé par la transpiration supprimée, la nuit que le roi avait passée découvert, n'étant pas absolument dissipé, une fluxion se jeta sur la joue droite du roi, et l'enfla beaucoup à l'endroit des glandes maxillaires. Après-dîner, le roi ayant travaillé avec Monsieur de Pontchartrain, et encore plus le soir au retour de la promenade, eut des vapeurs, des lassitudes et de la fièvre, la joue rouge et fort enflée. La nuit s'étant passée sans sommeil, le roi garda le lit le matin du mercredi. Il dormit depuis midi jusqu'à 2h30. Il se réveilla sans fièvre; mais la tumeur augmenta le soir, et la nuit fort agitée, et le pouls du roi assez agité le matin pour connaître qu'il y avait eu de la fièvre pendant la nuit, ce que je n'avais pu observer, par ce qu'il ne me voulut pas permettre de veiller dans sa chambre. Il demeura au lit le matin du jeudi pour la messe et pour le Conseil, se leva pour dîner en particulier, ne sortit pas après-dîner, soupa peu et passa mieux la nuit, parce que l'humeur de sa fluxion éleva l'épiderme et suinta un peu, ce qui en diminua la douleur et la tension. Mais le Roi ayant voulu sortir dès le vendredi, pour aller à la messe et se promener, la rougeur s'éteignit, et la tumeur se dressait avec un renouvellement de douleur, qui rendit la nuit inquiète, et presque sans sommeil, avec de l'agitation au pouls, ce qui obligea S.M d'entendre la messe dans son lit, et, ayant dormi environ 1h30 couverte, elle sua assez abondamment. Aussitôt la tumeur s'amollit, la douleur se calma, et le Roi se trouva en état de retourner à Versailles, où il dormit tranquillement la nuit du samedi au dimanche, pendant laquelle ayant été couvert, il sua suffisamment, pour tellement désenfler la joue malade, que le lundi suivant, après une bonne nuit, la tumeur disparut entièrement.

La discussion permet de militer pour une infection d'origine diabétique. Nous connaissons déjà l'état dentaire très défaillant, voire absent, du souverain plus jeune. Nous ne sommes pas étonnés, dans

la suite des troubles dentaires, de l'apparition de ce phlegmon. Il a dû être particulièrement douloureux pour que le Roi, homme plutôt énergique, soit resté au lit plusieurs jours, toutefois le phlegmon n'a duré, sans antibiotiques, qu'une huitaine de jours et s'est résolu.

F) L'anthrax de la nuque

Le dix-septième jour août, comme le Roi mettait sa perruque le matin, il sentit de la douleur à la nuque, où j'ai aperçu une petite pointe rouge que je reconnus d'abord pour le commencement d'un furoncle, mais, si petit que nous n'insistâmes pas à le couvrir, le roi ayant de la répugnance pour l'emplâtre de la grandeur d'une mouche de dame, que Mr Félix lui proposa. Le treize et le quatorze, cette petite pointe rouge ne parut pas davantage ; mais, le quinze, elle commença à grandir un peu, et incommoder assez le Roi pour l'obliger au retour de ses dévotions, en quittant le collet de pourpoint, à souffrir, au que Mr Félix la couvrit d'un petit emplâtre. Nous nous aperçûmes que le furoncle paraissait se former, et que la base s'élargissait un peu, ce qui continua presque au même état jusqu'à vendredi. Mais ce jour, dix-sept du mois, le Roi, ayant été après-dîner à Marly, et s'y étant longtemps exposé le cou au soleil, et ayant après demeuré fort tard au serein, se plaignit, en arrivant à Versailles, d'un poids terrible qu'il sentait sur le cou et sur les épaules, qui l'empêchait de tourner la tête. Nous trouvâmes la tumeur considérablement étendue, avec de la rougeur. Le Roi eut de l'inquiétude toute la nuit et ne dormit point. On continua le lendemain le même cataplasme qui avait été appliqué le soir, composé de pulpe d'oseille et d'oignons de lys avec le saindoux. La tumeur parut augmenter quoi qu'il fût sorti de la pointe, qui avait marqué d'abord un peu de matière. Le Roi passa la nuit du samedi au dimanche sans fermer l'œil et garda le lit tout le jour. Je ne trouvais sans fièvre, mais, craignant qu'il n'y en eu la nuit, j'obtins de S.M qu'elle me permit, et à Mr Félix, de passer la nuit dans sa chambre, ce qu'elle n'avait pas voulu, par bonté, les deux premières. Elle se passa avec la même insomnie et quinze autres encore avec, pendant lesquelles le roi eut souvent des bouffées de fièvre, ou au moins une agitation du pouls qui suivait l'inquiétude cruelle qui durait jusqu'au matin, quelquefois avec de la douleur et des élancements au cou, et souvent qu'elle fut assez considérable pour être cause de l'insomnie à laquelle la goutte, qui survint aux deux pieds, contribuait beaucoup, et à l'augmentation de l'inquiétude et de l'agitation. Le Roi s'attendait bien que le séjour au lit ne manquerait pas d'exciter la goutte, mais il était contraint d'y rester, par l'impossibilité de soutenir debout le poids de sa tumeur, qui était prodigieusement étendu et qui occupait tout le cou, d'une oreille à l'autre, de largeur de quatre grands doigts de haut en bas; épaisse de deux travers de doigt, avec une dureté et une rougeur épouvantables; ce qui formait une masse en carré long que l'on ébranlait tout entière, comme un morceau de chair rôtie, sans aucune apparence de fluctuation au-dedans; ce qui nous obligea à quitter le premier cataplasme et l'emplâtre de Manus dei, (emplâtre composé d'huile, de cire, d'encens, mastic ammoniac, gomme, vert-de-gris, aristo loche: remède dans la classe des résolutifs et adoucissants parfois aussi détersifs) pour ne plus penser qu'à adoucir et amollir cette dangereuse tumeur, remplie d'une humeur farouche, laquelle pouvait, si on laissait irritée, causer un désordre funeste, en s'écartant vers les parties importantes voisines de la tumeur, ou en pénétrant les muscles et les ligaments des vertèbres du cou qu'elle aurait dépouillées. Je fis préparer un autre cataplasme avec la pulpe de mauves, de guimauves, d'oignons de lys, de ciguë, de téléphium, de camomille, et de liquidambar très peu, sans graisse, et un emplâtre avec la létharge, l'aimant, la thérébentine, et d'excellentes huiles, pour éviter la puanteur et l'acreté, qu'elle contracte en vieillissant, ce qui la rend mauvaise; et voyant que cette tumeur dégénérait en un terrible anthrax, devenait érésipélateuse, suppurant dans toute sa superficie, j'en fis retrancher la térébentine. La suppuration superficielle ayant encore diminué deux jours, une petite

pointe de furoncle, qui avait cru d'abord et qui occupait le milieu de toute la tumeur, jeta un petit bourbillon, et, une autre pointe pareille en ayant jeté un semblable, il commença à sortir du pus séreux du fond de la tumeur par les deux petits trous dont ces bourbillons s'étaient détachés, qui n'étaient séparés l'un de l'autre que de l'espace d'une ligne de peau. Nous jugeâmes à propos de couper cette bride, ce qui, mettant les deux ouvertures en une, donna plus de liberté à la matière purulente de sortir. Mais différentes parties de la tumeur suppurant en diverses aux endroits, il s'y fit encore d'autres petites ouvertures par lesquels il coula une très grande abondance de pus, plusieurs jours de suite, et beaucoup de lambeaux de la membrane commune, laquelle ayant été brûlée et corrodée par l'humeur terrible de cet anthrax dans toute son étendue, s'exfolia entièrement aussi dans tout cet espace, et sortit avec des morceaux du pannicule charnu réduits dans l'état où sont les tranches de viande desséchées en les rôissant. Nous nous servîmes du baume vert de Scrotère, (baume cicatrisant) et du baume blanc de Monsieur Félix, pour nettoyer ce fond et pour empêcher la pourriture. Mais la grande et longue suppuration de toute la tumeur qui se fondit enfin tout entière, amincit tellement la peau, qu'il fut absolument nécessaire de la couper en croix jusqu'où elle était dénudée, le huit de septembre. Cette incision lui ayant donné lieu de se dégorger du méchant suc qui l'avait desséchée, elle se revivifia, de manière que les quatre coins s'étant nourris et épaissis, elle se rattacha sur le fond de la tumeur et s'était enfin absolument cicatrisée, sans qu'on ait été obligés d'en rien couper davantage. Le roi s'est trouvé parfaitement guéri à la Toussaint, et, ayant été purgé deux fois de suite sur la fin de la réunion de cette grande plaie, il s'est parfaitement bien porté depuis.

Le mérite de la petite intervention revient à Georges Maréchal (1658-1736), appelé en consultation par Fagon et Félix, et qui, d'un geste, indique où pratiquer l'incision. Cet ancien garçon-chirurgien, fils d'un simple gentilhomme irlandais, est alors en pleine ascension. Le roi s'attache très vite à un homme qui selon Saint-Simon³, « *était plein d'honneur, de probité et d'aversion pour le contraire : droit, franc et vrai, et fort libre de le montrer, bonhomme et rondement, homme de bien et fort capable de servir, et par équité ou par amitié, de se commettre très librement à rompre des glaces auprès du roi, quand il se fut bien initié. Maréchal était la probité et la vertu même* ».

Discussion sur le diabète : là aussi, le diagnostic de diabète sous-jacent nous paraît évident. Certes, on pourra nous rétorquer que les traitements employés ont favorisé l'infection cutanée mais, il semble là, qu'elle a plus que flambée pour arriver de part et d'autre du cou du roi. L'ampleur et la rapidité d'évolution sont significatives.

LE DIAGNOSTIC DU DIABETE DE TYPE II

I) Que savons-nous du diabète de type II en 2018 ?

L'OMS, dans la dernière révision des critères diagnostiques en 1999, indique que le diagnostic du diabète (affection métabolique caractérisée par la présence d'une hyperglycémie chronique) peut être retenu dans quatre situations différentes :

- Présence de symptômes cardinaux de diabète (polyurie, polydipsie, amaigrissement)

- Glycémie à jeun supérieure à 1,26 g par litre

Les facteurs de risque du diabète de type II sont reconnus de longue date :

- Le surpoids ou l'obésité surtout si la répartition abdominale de la graisse est de type androïde

- L'âge supérieur à 45ans

- Les antécédents familiaux (fratrie ou parents) de diabète de type II

- Les antécédents de diabète transitoire lors de stress

- La pression artérielle supérieure à 140/90²³.

Nous ne reviendrons pas sur l'ensemble des complications générées par le diabète de type II tant sur le plan micro-vasculaire que sur le plan macro-vasculaire. Ce sont ces complications qui nous ont orientés vers le diagnostic de diabète de type II chez Louis XIV¹².

Au vingt et unième siècle, la grande étude britannique UKPDS (United Kingdom Diabetes Study)²³ nous donne la prévalence des lésions tissulaires au moment du diagnostic des patients, entrant dans l'étude, à un âge moyen de cinquante-neuf ans. Si 21 % des patients avaient une rétinopathie diabétique et 23 % avec des signes cardio-vasculaires, que nous ne pouvions pas diagnostiquer dans les temps anciens, 21 % avaient des signes de neuropathie et d'artérite des membres inférieurs, une situation pré-gangrène diabétique.

II) Que savons-nous du diabète de type II en 1715 ?

Nous l'avons dit plus haut, pour les médecins de l'époque, le diabète est une maladie urinaire et le diagnostic n'est évoqué à aucun moment par les médecins et les serviteurs observateurs. Toutefois Marechal, très bon praticien, a – t – il subodoré le diagnostic, quand il en parle à Mme de Maintenon : on ne le saura jamais.....

Pour nous, au XXI^e, Louis XIV présente tous les facteurs de risque potentiel du diabète:

- Le surpoids avec la répartition abdominale de la graisse (tableau 3 et cire 4, annexe I)⁴

- L'âge

- L'hypertension artérielle

- Les phénomènes infectieux récidivants que nous avons déjà listés auxquels s'ajoutent plusieurs furonculoses dès 1683.

Le diagnostic rétrospectif de la gangrène diabétique qui a été étiqueté par les auteurs précédents de gangrène sénile ou liée à l'artérite oblitérante des membres inférieurs est aisé et trouve ses sources dans les textes suivants.

III) La gangrène diabétique ou la mort du roi (1715)

Cette partie du journal, qui n'a pas été écrite par Fagon, nous la devons aux récits conjugués de Saint-Simon³, les frères Anthoine², la princesse Palatine⁴ et au marquis Dangeau.

En 1715, durant l'été, Marechal s'alerte d'un affaiblissement et d'une menace de fièvre chez le roi. Quelle est la nature exacte de cette fièvre ? C'est difficile à dire, mais le premier chirurgien semble suffisamment inquiet, dès la fin de juillet 1715, pour confier à l'abbé Dubois (1656-1723) (précepteur du duc d'Orléans et futur premier ministre du même duc d'Orléans, devenu le Régent après le décès du roi), que le roi n'en a plus pour longtemps à vivre. Ni Fagon, ni Mme de Maintenon, à qui Maréchal confie ses craintes, ne veulent rien entendre. Sans doute ont-ils en mémoire la solide constitution du roi, qui lui a permis de résister aux pires épreuves. Depuis le 12 juin, la cour se trouve à Marly. Ce qui n'était qu'une simple alerte devient l'évidence à partir du 9 août, lorsque le Roi s'en retourne, fatigué d'une longue partie de chasse, à laquelle il a participé en calèche légère. Le lendemain matin, il se sent la tête lourde, et Fagon lui donne une dose de carabé (autrement dit de l'ambre jaune ou succin, résine de conifères fossiles de l'époque secondaire distillée et utilisée comme antispasmodique). De retour à Versailles, au soir, le Roi est pris d'une incommodité soudaine, n'avançant qu'à grand peine de son cabinet vers son prie-Dieu. Néanmoins il tint Conseil. La nuit sera mauvaise. Le dimanche, il mange mal, avec dégoût, mais parvient à se promener une dernière fois à Trianon. Les premières douleurs de la jambe et de la cuisse gauche apparaissent, que Fagon baptise un peu vite du nom de sciatique, et traite par une purge. Marechal, de son côté, applique sur les zones douloureuses des linges chauds. En vain. Le soir du douze, Dangeau est frappé par l'aspect du Roi : *« il me parut en se déshabillant, un homme mort. Jamais le dépérissement d'un corps vigoureux n'est venu avec une précipitation semblable à la maigreur dont il est devenu en peu de temps ; il semblait, à voir ce corps nu, qu'on avait fait fondre les chairs »* Très nettement, le Roi est amaigri rapidement, la polyurie n'est pas signalée mais visiblement, il est au stade de l'insulino-requérance.

Le treize, alors qu'il se rend chez Mme de Maintenon, il ressent une douleur si vive qui ne peut tenir debout. Marechal remarque sur la jambe gauche une rougeur inquiétante. Fagon prescrit du lait d'ânesse, mais son optimisme d'hier n'est plus de mise. Dans la journée, le Roi assiste à la messe dans son fauteuil, et trouve encore la force de recevoir l'ambassadeur de Prusse et de présider le Conseil des Finances.

Le quatorze, il ne tient plus debout. C'est dans son fauteuil qu'il tient le Conseil des ministres, et assiste à un concert. Pour la première fois, Fagon passe la nuit dans la chambre du Roi, avec dans l'antichambre tout l'aréopage des autres médecins. La nuit est d'ailleurs fort mauvaise.

Le seize, il se lève officiellement à onze heures, passe toute la journée chez Mme de Maintenon, et chacun de remarquer qu'il se plaint d'une soif inextinguible. La nuit sera fiévreuse. La polydypsie est aussi un autre signe de son diabète déséquilibré.

Le dimanche dix-huit, une apparence de rémission permet au Roi de tenir son Conseil des ministres. (.....).

Au soir du dix-neuf, l'enflure de la jambe devient évidente. Maréchal remarque « *une petite noirceur sur le coup de pied qui lui semble de mauvais augure* ». Fagon tergiverse ; aux eaux de Bourbonne, il semble préférer le quinquina pour traiter une fièvre dont d'ailleurs il discute la réalité avec Marechal. La nuit sera meilleure. La nécrose débute ...

Le vingt, le Roi reçoit les ambassadeurs (...), reste étendu, se fait masser et appliquer du linge sur ses membres.

Le vingt et un, à la demande de Fagon, les sommités de la faculté se réunissent et tous ensemble confirment l'utilité de la purge. Le roi garde le lit toute la journée.

Le vingt-deux, une nouvelle consultation collective a lieu; cette fois on recommande le quinquina et dans la nuit, le lait d'ânesse. Le Roi s'en trouve mieux et passe une bonne nuit.

Le vingt-quatre, à en croire Marechal, la jambe est noire jusqu'au pied. Cette fois, le diagnostic de gangrène ne fait guère de doute. Les chirurgiens se réunissent. Discutent-t-ils de l'amputation ? En tout cas, c'est pour mieux en refuser l'indication. Maréchal, pour apprécier la profondeur de la nécrose, pratique des incisions en pleine chair ; le roi ne peut s'empêcher de pousser un cri de douleur. (...) La même nuit, la douleur est si vive qu'il fait sortir les courtisans : lors des incisions « en pleine chair » du fait de la neuropathie diabétique, Louis ne sent rien puis, quand Maréchal va plus profond, le Roi se manifeste.

Le 25 août, qui est un dimanche, c'est une Saint-Louis lugubre. À son réveil, tambours et hautbois saluent le Roi sous sa fenêtre. Le soir la douleur est intense. Pour la première fois, le Roi perd connaissance pendant près d'un quart d'heure. Le pouls est mauvais. Le soir même, il reçoit l'extrême-onction et commence ses audiences pour d'ultimes recommandations à ses ministres et à sa famille. Il se couche après que chirurgien et apothicaire ont pansé la gangrène.

Le vingt-six au matin, à dix heures, « *on a pansé la jambe du roi, dans laquelle on lui a donné plusieurs coups de lancettes et fait des incisions jusqu'à l'os ; et comme on a trouvé que la gangrène gagnait jusque-là, il n'y a plus eu lieu de douter, même à ceux qui avaient le plus voulu se flatter, qu'elle vient du dedans et qu'on ne peut y apporter aucun remède* ». Les audiences se poursuivent : le Dauphin, le duc du Maine, le duc d'Orléans... et tous les gens de service. Dans l'après-midi, le roi classe des papiers secrets, les uns sont brûlés, les autres confiés aux ministres.

Le vingt-sept, absences et convulsions. Un certain sieur Brun, porteur d'un élixir contre la gangrène « même interne » se présente. On nommait dix gouttes dans trois cuillères de vin d'Alicante. Personne n'est vraiment dupe, pas même le Roi, mais il accepte pourtant cette dernière mascarade : « je ne la prends ni dans l'espérance ni avec le désir de guérir, mais je sais qu'en l'état où je suis, je dois obéir aux médecins ».

Le vingt-huit, la gangrène atteint le genou. Le roi continue l'élixir du sieur Brun. Madame de Maintenon quitte Versailles, pour rejoindre Saint-Cyr. La fin est proche.

Pourtant le vingt-neuf, la cour espère encore : Brun est admis dans la chambre royale, aux côtés des représentants de la faculté. À chaque prise, son élixir redonne un peu de force au Roi. Mais le soir même, en défaisant les pansements, chacun constate les progrès de la gangrène. Le Roi du reste tombe dans un coma vigile.

Le trente, les troubles de la conscience persistent, entrecoupés de brèves périodes de lucidité où le Roi récite des prières.

Le trente et un, on lui fait lire la prière des agonisants.

Le 1^{er} septembre, à huit heures un quart du matin, le Roi expire.

Les médecins, qui, aux derniers jours, avaient cédé la place aux prêtres, vont retourner une dernière fois, auprès du Roi pour l'autopsie.

L'autopsie est pratiquée sous la direction du doyen de la faculté, Jean-Baptiste Doye. La lecture de son procès-verbal donnera lieu à une séance solennelle, tandis qu'après la dissection, tous les médecins se réuniront pour participer à un magnifique repas... la vie continue, le Roi est mort, vive le Roi !

ESSAI DE TABLEAU GENETIQUE DES BOURBON

Dans cet arbre généalogique, les diabétiques reconnus sont signalés en rouge, les non-diabétiques en noir. Le point d'interrogation marque le doute sur le diabète.

CHARLES QUINT goutte et diabète¹²
PHILIPPE II goutte, diabète ? ²⁵
PHILIPPE III état maladif, mort de déshydratation ²⁵
HENRI IV + **MARIE DE MEDICIS** ¹²
FRANCOIS 1ER DE MEDICIS ?
JOHANNA DE HABSBOURG ?
LOUIS XIII + ANNE D'AUTRICHE
LOUIS XIV diabète¹²
LOUIS XV
LOUIS XVI pré-diabète ¹²
LOUIS XVIII diabète, SAS, gangrène¹²

Fin des Bourbons

CONCLUSION

L'histoire clinique des nombreuses maladies du roi Louis XIV, est riche et passionnante à bien des égards. Patient socio-économique favorisé, plutôt trop bien nourri, à l'hygiène convenable pour l'époque, avec un collège de médecins et chirurgiens à sa disposition, Louis a vécu soixante-dix-sept ans : il faisait donc partie des 1% de la population encore vivant à cet âge.... Patient, il a subi des mêmes épidémies que ses sujets (rougeole, variole, fièvres diverses : de grandes tueuses).

La recherche des arguments en faveur du diagnostic du diabète de type II et la gangrène finale du Grand Roi constituent des éléments conséquents de ce travail, qui devrait être poursuivi plus finement chez les ancêtres des Bourbons et Hasbourg.

La lecture des divers Journaux nous montrent l'évolution de la pratique médicale dans une certaine catégorie sociale (on dira très privilégiée) du XVII^e siècle, la sémiologie assez figée, les moyens techniques en chirurgie souvent rudimentaires et bien sûr les thérapeutiques médicales et chirurgicales ; le raisonnement notamment en chirurgie paraît plein de bon sens, malgré des préparations pharmaceutiques pour le moins farfelues prescrites par des médecins, pleins de bonne volonté, mais enfermés dans leurs dogmes. La relation médecin-malade royal sur la fin de la vie du roi s'est apaisée, il est devenu moins réfractaire au corps médical.

L'alliance médecin - historien gagnerait en l'étude de l'Histoire de la Médecine. En effet, s'il est difficile au médecin de se référer aux faits historiques et de les corréler, il est parfois hasardeux à l'historien de prononcer des diagnostics médicaux assurés et différentiels ; il est vrai que jusqu'à une période récente, on s'intéressait peu ou de manière confidentielle aux maladies des grands hommes. L'avenir est encore riche de nombreux diabétiques.....

BIBLIOGRAPHIE

1. Vallot A, Aquin A d', Fagon G-C. Journal de santé de Louis XIV. Perez S, éditeur. Grenoble, France: J. Millon; 2004. 445 p.
2. Anthoine J, Anthoine F. Le roi se meurt: édition critique du « Journal historique » des frères Anthoine. Maral A, éditeur. Paris, France: Les Éditions du Cerf; 2015. 277 p.
3. Saint-Simon L de R. « Cette pute me fera mourir... »: intrigues et passions à la cour de Louis XIV. Raviez F, éditeur. Paris, France: Librairie générale française; 2011. 474 p.
4. Lettres de la Princesse Palatine (1672-1722). Paris, France: Mercure de France; 1990.
5. Perez S. La santé de Louis XIV: une biohistoire du roi-soleil. Seyssel, France: Champ Vallon; 2007. 406 p.
6. Millepierres F. La vie quotidienne des médecins au temps de Molière. Paris, France: Hachette, DL 1964; 1964. 250 p.
7. Peumery J-J. Histoire illustrée du diabète de l'Antiquité à nos jours. Paris, France: R. Dacosta; 1987. 255 p.
8. Lunel A, Harouel J-L. La maison médicale du roi: XVIe-XVIIIe siècles : le pouvoir royal et les professions de santé (médecins, chirurgiens, apothicaires). Seyssel, France: Champ Vallon, impr. 2008; 2008. 442 p.
9. WAGNER LAURENT JOURNAL DE LA SANTE DU ROI (LOUIS XIV): TEXTES ET COMMENTAIRES. Thèse d'exercice : Médecine : Paris5 UFR Cochin Port-Royal, France; 1991. p140
10. Iselin F. Les lys et le caducée:soigner à la cour de Versailles. Paris, France: Éd. Perrin; 2012. 178 p.
11. Iselin F. Les lys et le caducée: soigner à la cour de Versailles. Paris, France: Éd. Perrin; 2012.178 p.
12. Guillon-Metz F, Marre M, Raymond G. Les grands diabétiques de l'histoire: essai. Montigny-le-Bretonneux, France: Editions Zinedi; 2017
- 13.Lafont O. Galien et la théorie des humeurs : colloque Galien-Avicenne. Rabat. http://www.acadpharm.org/dos_public/O_LAFONT.pdf (consulté le 11 février 2017)

14. Cazalaa J.B.Histoire de la circulation sanguine : exposition 2000 Congrès de la SFAR.Paris, France ; 2000. <https://char-fr.net/Histoire-de-la-circulation.html> (consulté le 12 mars 2017)
15. Ferroul Y, Drizenko A, Boury D. Médecin et médecine: manuel d'introduction à l'étude de l'histoire de la médecine en PCEM 1. Paris, France: H. Champion; 2005. 167 p.
16. Bégin L-J, Boisseau F-G, Jourdan A-J-L, Harmand de Montgarny J-P, Richard A, Sanson LJ, et al. Dictionnaire des termes de médecine, chirurgie, art vétérinaire, pharmacie, histoire naturelle, botanique, physique, chimie, etc. Crevot, éditeur. Paris, France: Chez Crevot, Béchet, Baillière; 1823. 587 p.
17. Lémery N, Houry L d', Pitau N. Pharmacopée universelle, contenant toutes les compositions de pharmacie qui sont en usage dans la médecine, tant en France que par toute l'Europe: leurs vertus, leurs doses, les manières d'opérer les plus simples & les meilleures : Avec plusieurs remarques & raisonnements sur chaque opération. Paris, France: BIUM; 2007.
18. Primi Visconti. Mémoires sur la cour de Louis XIV: 1673-1681. Solnon J F, éditeur. Paris, France: Perrin; 2015. 283 p.
19. Choisy F-T de. Mémoires de l'abbé de Choisy. Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV. Mémoires de l'abbé de Choisy habillé en femme. Mongrédien G, éditeur. Paris, France: Mercure de France; 1983. 412 p.
20. Androustos G, Lazaros V. De la gonnorrhée à la blennorrhagie : les grandes étapes historiques. *Andrologie* 2007 ;17(2):143-51
21. Orsenna E. Portrait d'un homme heureux: André Le Nôtre, 1613-1700. Paris, France: Fayard, 2000. 191 p.
22. Perez S, Riaud X. Le sinus naso-palatin de Louis XIV (1685) : essai de reconstruction paléopathologique. *Histoire de la médecine*. <http://www.histoire-medecine.fr/articles-histoire-de-la-medecine-le-sinus-naso-palatin.php> (consulté le 23/03/2018)
23. Grimaldi A, éditeur. Traité de diabétologie. Paris, France: Flammarion Médecine-Sciences; 2005. xxvii+961
- 24 Nauroy J. Une forme médicamenteuse aujourd'hui délaissée : le vésicatoire. *Revue d'Histoire de la Pharmacie Paris*1985 ; 32(265) :113-5

(25) Perez S. La goutte de Philippe II d'Espagne : maladie et politique dans l'Espagne du Siècle d'Or. *Rhumatologie pratique* 2009 oct :23-4

Ouvrages généraux

Dulieu L. La médecine à Montpellier. Tome I, le moyen-âge. Avignon, France: Presses universelles; 1975. 386 p.

Dulieu L. La médecine à Montpellier. Tome II, la Renaissance. Avignon, France: Presses universelles; 1979. 481 p.

Michel D, Rambourg P. Vatel et la naissance de la gastronomie. Paris, France: Fayard; 1999. 347p.

Goubert P. La vie quotidienne des paysans français au XVIIe siècle. Paris, France: Hachette; 1991. 319p.

ANNEXE I



Tableau 1 :

Louis XIV et son frère

attribué à Henri et Charles Beaubrun, XVII^e siècle

Tableau 2 :

Portrait de Louis XIV,
par Juste Egmont, 1654



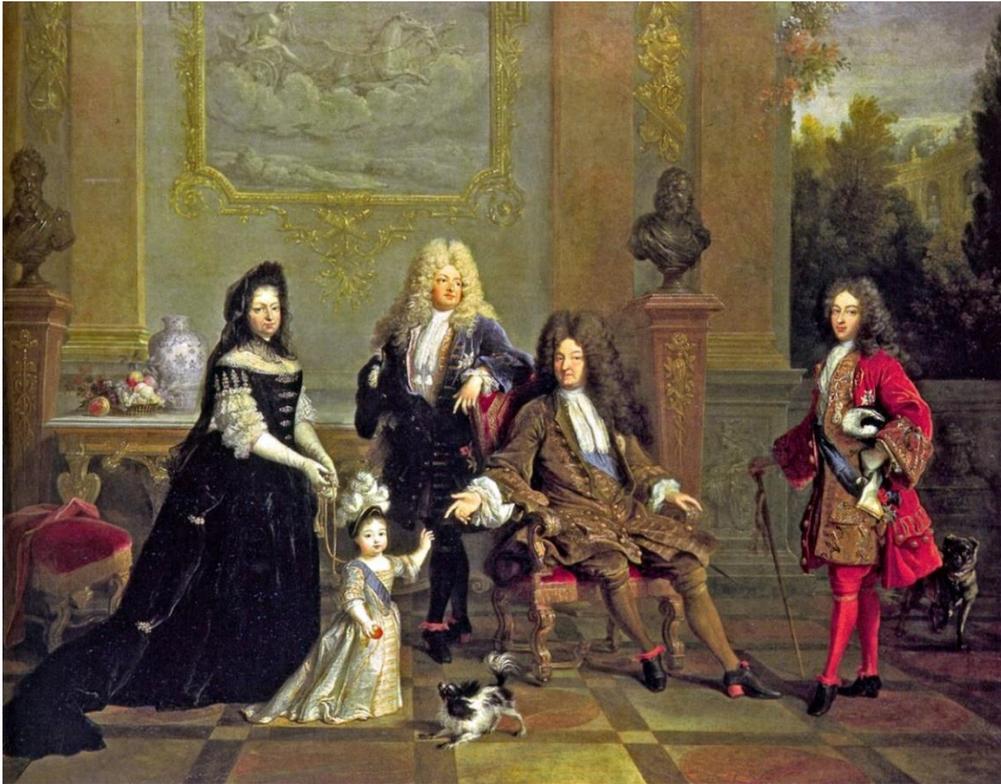


Tableau 3 : Louis XIV en famille,
par Nicolas de Largillière, 1710

Tableau 4 :
Médailon en cire
par Antoine Benoist, 1705





Tableau 5 : Molière à la table de Louis XIV,

par Jean Léon Gérôme, 1875

Ces tableaux appartiennent aux Musées de Versailles

ANNEXE II

Les médecins et chirurgiens de Louis XIV



ANTOINE VALLOT, premier médecin du roi.
(D'après Philippe de Champagne.)

Figure 1 :Vallot



Figure 2 : Daquin



Figure 3 : Fagon



Figure 4 : Félix



Figure 5 : Marechal

ANNEXE III



La saignée

Par Abraham Bosse, 1632

Palette à saignée et
Bistouris du XVIIème siècle



Clystère



Scène de lavement au XVIIIe siècle

Musée National d'Azulejos , Lisbonne, Portugal

« Par délibération de son Conseil en date du 10 Novembre 1972, l'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les thèses ou mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ».

VU, le Président de Thèse

VU, le Doyen de l'UFR Santé

VU et permis d'imprimer
en référence à la délibération
du Conseil d'Université
en date du 14 Décembre 1973

Pour le Président
de l'Université de CAEN et P.O

Le Doyen de l'UFR de Santé

TITRE DE LA THESE :

**A propos de l'observation médicale de Louis XIV (1638-1715)
et de son diabète**

RESUME :

La vie médicale du roi Louis XIV dans son contexte social est analysée sur le plan médical et chirurgical. Sont reprises les maladies déjà connues, la variole la fièvre typhoïde et les petites maladies la goutte des rhumatismes ainsi que les chirurgies naso-palatine et anale. Les éléments évocateurs du diabète de type II sont dépistés au fur et à mesure de la lecture du Journal de Santé, principal fil conducteur de l'observation. Le royal patient est décédé d'une gangrène diabétique. Un essai sur la génétique du diabète des Bourbons a été réalisé.

MOTS CLES :

Louis XIV ; diabète de type II ; Journal de Santé ; histoire de la médecine, XVII^e siècle, Bourbon